

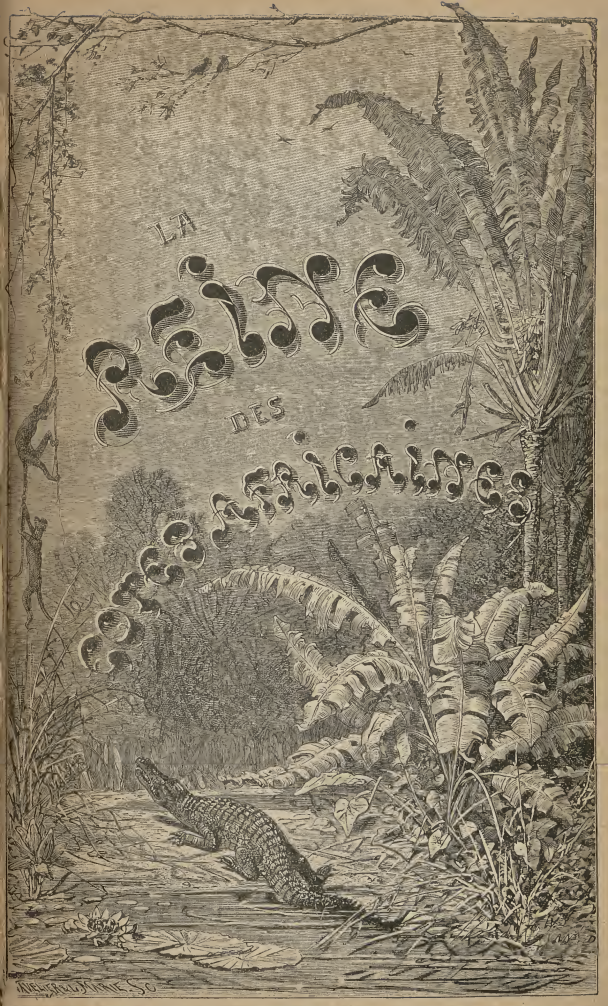
Columbia University
in the City of New York

LIBRARY



MADAGASCAR

LA
DES



The background illustration is a detailed woodcut-style scene of a tropical jungle. In the foreground, a crocodile is partially submerged in a body of water, with its head and front legs visible. To the right, there are large, feathery ferns and other tropical plants. In the upper left, a monkey is seen climbing a vine. The sky is filled with birds and a butterfly. The overall style is intricate and detailed, typical of 19th-century book illustrations.

DESSINATEURS :

MM. YAN D'ARGENT,
FERAT,

MM. POIRSON,
CLAIR GUYOT,

M. JULIEN.

Gravures de MM. GUILLAUME et GILLOT.

Fers à dorer de M. SOUZE.

Reliure de M. ÉNGEL.



M. LABORDE
CONSUL DE FRANCE A MADAGASCAR

CHARLES BUET

MADAGASCAR

LA REINE
DES ILES AFRICAINES

HISTOIRE, MŒURS, RELIGION, FLORE, ETC.



PARIS

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE LIBRAIRIE CATHOLIQUE
VICTOR PALMÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL

76, RUE DES SAINTS-PÈRES, 76

BRUXELLES

J. ALBANEL

DIRECTEUR DE LA SUCCURSALE



GENÈVE

HENRI TREMBLEY

DIRECTEUR DE LA SUCCURSALE

1883

32-14884
VIA AIR MAIL

969
B862

A SA GRANDEUR
MONSEIGNEUR FRANÇOIS DUBOIN

ÉVÊQUE DE RAPHANÉE

I. P. I.

VICAIRE APOSTOLIQUE DE LA SÉNÉGAMBIE

*Hommage de la filiale gratitude
et de la respectueuse affection
de son compatriote et très re-
connaissant ami*

CHARLES BUET.

29 novembre 1882.



Guerrier près d'une idole.

UN MOT DE PRÉFACE

Les plus courtes préfaces, à ce qu'on dit, sont les meilleures, et l'auteur de cette étude sur Madagascar aurait préféré n'en mettre aucune au péristyle de son livre. Mais il est nécessaire d'expliquer pourquoi et comment ce livre a été fait.

Une ambassade malgache, actuellement à Londres, avait été chargée de négocier avec le gouvernement français. Mais, à l'instigation d'une puissance perfide et jalouse, cette ambassade a fait traîner en longueur et finalement briser des négociations dont nous faisons, ce semble, apprécier la haute importance.

Notre but est donc, non seulement de faire connaître la reine des côtes africaines, mais surtout de montrer quels intérêts considérables la France y possède, et quels moyens elle devrait employer pour les servir.

Quel que soit le résultat du voyage entrepris en Europe par les ambassadeurs malgaches, — qui ne sont point des sauvages, mais au contraire de très habiles diplomates, parfaitement instruits et très rapprochés de notre civilisation, — ce modeste ouvrage demeurera comme un avertissement et pourra devenir une page de l'histoire de nos colonies.

Nous nous sommes, en effet, attaché à l'histoire de Madagascar, à l'étude de l'organisation sociale de ce peuple primitif, et des questions qui se rattachent à ses destinées politiques, beaucoup plus qu'à la description pittoresque de ce pays, si remarquable par l'abondance de ses productions, par ses richesses zoologiques, minérales, par les mœurs de ses habitants.

Il a donc fallu se borner à quelques notes ra-

pides, qui ont pourtant le mérite d'une exactitude absolue, et qui suffiront à faire bien connaître l'île, sa géographie, sa constitution, son ethnographie.

Ces notions, puisées aux meilleures sources, appuyées d'observations personnelles, résument à peu près tout ce qui a été écrit par MM. Barbié du Bocage, Octave Sachot, le vice-amiral Dupré, le R. P. Henry de Régnon et les Annales de la propagation de la foi, qui sont une mine inépuisable de matériaux et de documents pour les voyageurs, l'écrivain et l'artiste.

Grâce au concours d'excellents dessinateurs, l'éditeur de ce livre l'a rendu encore plus utile. De nombreuses gravures mettent sous les yeux du lecteur les principaux points de vue, les monuments curieux, les paysages enchanteurs que l'on a dû sobrement décrire.

Des scènes de mœurs, peintes d'après nature, des types, des costumes, des portraits, complètent le texte de l'auteur et suppléent parfois à ce qu'il a

été obligé d'omettre, pour ne point perdre de vue le but sérieux de son travail.

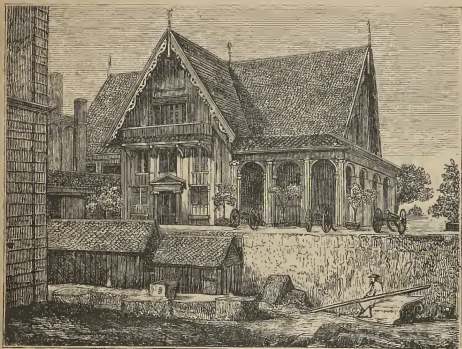
Cette illustration, dirigée par M. E. MATHIEU, pare d'un cachet artistique notre style forcément rapide, et que nous avons voulu rendre plutôt clair que fleuri. On nous pardonnera d'insister sur ce point; mais nous tenons à exprimer notre gratitude cordiale aux artistes qui ont bien voulu enrichir nos pages de dessins à la fois si exacts et si joliment crayonnés.

Les Scènes de la vie malgache surtout sont d'un pittoresque charmant : le Bain, la Chasse, les Excursions à travers les solitudes, la Mort du missionnaire tombé au champ d'honneur, toutes ces pages sont de petits tableaux de genre, qui donnent à notre œuvre un peu sévère tout l'attrait d'un voyage dramatiquement conté.

CHARLES BUET.



Femme faisant boire son enfant.



Le palais de la reine à Tananarive.

I

COUP D'ŒIL SUR LES COLONIES ANGLAISES — ADEN — PÉRIM — MOZAM-
BIQUE — NATAL — LE CAP — LES SEYCHELLES — L'INDE — CEYLAN
— RANGOON — PULO-PINANG — HONG-KONG — L'AUSTRALIE.

Il y a bien longtemps qu'on a dit de la ques-
tion d'Orient qu'elle est le pivot de la politique
moderne, et nul aujourd'hui ne songe à contester
cette formule admise par toutes les diplomaties.

C'est à cette question que se rattachait la cession de Chypre aux Anglais ; c'est d'elle encore que découlent les graves incidents qui se déroulent dans le nord de l'Afrique, en Egypte, en Tunisie, en Algérie, et dont la solution pacifique ou belliqueuse aura une grande influence sur l'avenir de nos colonies.

L'annexion de Taïti a pour nous son importance. On peut se demander pourquoi l'Angleterre, qui fit naguère tant de bruit lors de l'affaire Pritchard, ne s'est pas opposée à la cession d'un pays qu'elle convoitait ? Il semble que les hommes d'Etat d'Outre-Manche aient accueilli avec satisfaction un fait qui devient un « précédent, » et si, par exemple, l'empire britannique réclamait le protectorat de l'Egypte, ne trouverait-il pas là, dans le présent et dans l'avenir, une large compensation à la cession de Taïti comme à celle de Tunis ?

C'est en prévision des événements que peut amener la solution toujours menaçante de la

question d'Orient, qu'il nous a paru utile d'examiner de près la situation prépondérante de l'Angleterre dans les mers des Indes, et de décrire un pays où la France et sa puissante voisine se disputeront certainement un jour prochain la suprématie.

Lorsqu'on jette un regard sur la carte de la mer des Indes, on y voit partout et sur tous les points le drapeau anglais marquer les possessions immenses, multipliées, de nos voisins d'Outre-Manche.

Si la Hollande perdait ce qui lui reste de ses anciennes conquêtes, si la France abandonnait sa minuscule colonie de Bourbon, isolée comme un point imperceptible au milieu de l'Océan, l'Angleterre serait la suzeraine de ces vastes régions, de la moitié du monde, pour ainsi dire, puisque toutes les nations de l'extrême Orient deviendraient ses tributaires.

Les colonies du Cap et de Port-Natal, au sud du continent africain; Périm et Aden, à l'entrée de la mer Rouge; l'Inde, Ceylan, Arakan, Rangoon,

l'île de Pulo-Pinang, Hong-Kong, presque tout le continent austral, tels sont les membres épars de cet empire, qu'il suffirait d'un coup d'audace pour relier entre eux, en dispersant les débris de puissance qui restent à la Hollande, à la France, à l'Espagne et au Portugal.

La Hollande possède encore Java, Sumatra et Bornéo; l'Espagne a les Philippines; le Portugal, Mozambique et Goa; la France occupe Bourbon et deux ou trois villes du littoral indien : Chandernagor, Pondichéry et Kalicut.

Qu'est-ce donc que ces établissements isolés, entretenus à grand'peine, souvent oubliés, si on les compare aux florissantes colonies qui font la richesse anglaise? Cependant nous avons encore la Cochinchine, et nous en parlerons plus longuement bientôt.

En arrivant par le canal de Suez et la mer Rouge au détroit de Bab-el-Mandeb, — la *Porte des larmes*! — tout navire, de quelque nationalité qu'il soit, est obligé de passer à portée de canon

de la forteresse anglaise de Périm, et de faire escale dans le port anglais d'Aden.

Périm est un rocher planté au milieu du détroit, fort escarpé, et admirablement fortifié.

Aden, où l'on voit encore des restes de l'occupation romaine, et qui fut bâtie, dit la tradition, par un arrière-petit-fils de Cham, est l'entrepôt de tout le commerce de la mer Indienne, de tout le commerce de l'Arabie. La ville est placée au centre d'une plaine plus longue que large, creusée artificiellement et entourée de masses abruptes de rochers volcaniques. Une légende arabe assure que le tombeau de Caïn se trouve à Aden, et que cette terre est maudite pour avoir reçu dans ses entrailles la dépouille du premier fratricide.

Les points principaux des célèbres fortifications d'Aden sont situés à deux milles de la ville. Pour y arriver, l'on s'engage dans un magnifique tunnel d'au moins trois cents mètres de longueur, taillé dans le roc vif, au bout duquel se trouve la place où l'on a construit un arsenal et des maisons

pour les Européens. Un autre tunnel conduit dans une grande plaine fortifiée, ceinte d'un mur énorme ; de vastes casernes destinées aux soldats européens, des baraquements pour les cipayes, un champ de Mars pour les exercices militaires, un gymnase, forment là un petit village.

On traverse un pont-levis, comme si l'on sortait d'un château fort du moyen âge, et l'on se trouve à Mallabandar, qui est le petit port de commerce d'Aden. A dix minutes de là, un amas de misérables cabanes, habitées par les Somaülis, indigènes de la côte d'Afrique ; enfin, au bord de la rade, Steamer-Point, qui est le port d'Aden.

Le climat de ce quartier, situé dans une presque île, est meilleur que celui de la ville. Le résident politique, le général, les consuls y ont leurs résidences.

On parle, dans la région d'Aden, vingt-cinq idiomes différents.

Les Anglais avaient besoin d'un port de refuge où ils pussent faire un entrepôt de charbon. Dans

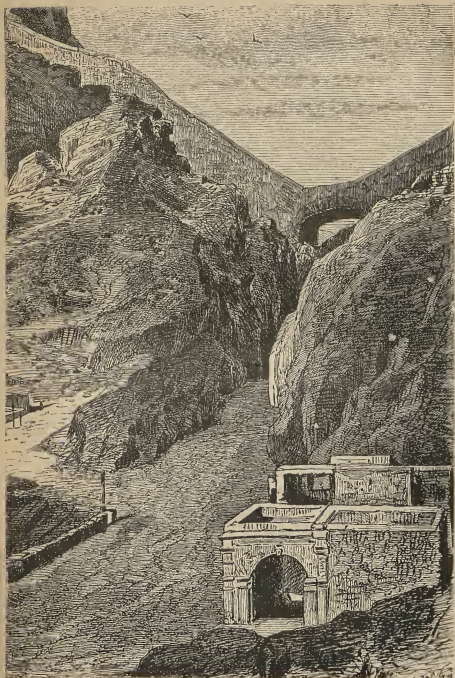
ce but, ils s'étaient emparés de Socotora; mais ayant, en 1839, reconnu que cette île était malsaine, ils prièrent humblement le sultan d'Aden de leur permettre d'établir un dépôt de charbon sur la place où, depuis lors, ils ont bâti Steamer-Point.

Le prince y consentit. Il fallut alors une sentinelle pour garder le charbon, un régiment pour fournir des sentinelles, une caserne pour loger le régiment, des fortifications pour défendre la caserne, de l'artillerie pour garnir les fortifications, puis un gouverneur pour administrer tout ce monde et tout ce matériel.

Un beau jour arrivèrent des vaisseaux de guerre : le sultan fut invité à partir aussitôt. S'il refusait, on bombardait sa ville; s'il consentait, on lui proposait une fort belle pension, qui lui a toujours été payée scrupuleusement. Le sultan comprit qu'il ferait mieux de s'en aller, et il s'en alla. Il a conservé un palais à Aden et revient de temps à autre visiter sa capitale. Sa résidence actuelle est Lahadj.

Il peut être intéressant de donner ici une opinion tout à fait contraire, mais que nous n'admettons que sous réserve, encore qu'elle émane d'un écrivain fort compétent. Le comte Julien de Rochecouart, ministre plénipotentiaire, s'exprime en ces termes dans son curieux ouvrage, *Pékin et l'intérieur de la Chine* :

« Il n'y a pas un marin, pas un militaire, qui ne dise que, sans appui dans le pays, sans moyen de se ravitailler par terre, sans port, la ville d'Aden n'est et ne saurait être, ce qu'on répète pourtant sans cesse, la clef des Indes. On peut embarquer un corps d'armée à Suez, lui faire traverser toute la mer Rouge, et le débarquer sur n'importe quel point de la péninsule, sans que les forts de Périm et d'Aden puissent tirer un coup de canon. Si les Anglais n'avaient pas d'autre moyen de repousser l'invasion, il y a longtemps qu'ils auraient perdu les Indes. Aden n'a d'importance que comme relâche commerciale; la distance entre Suez et les Indes est trop longue pour des



Les fortifications d'Aden.

steamers, à cause des masses de charbon qu'il faudrait embarquer. Aden se trouvait, par sa position, la relâche naturelle, et les Anglais s'en sont emparés pour y établir des docks, des machines de distillation et des dépôts de houille. Comme les populations arabes sont portées à la maraude et au pillage, les Anglais ont été amenés, pour se garantir des bandits, à fortifier leur conquête; entreprenant ce travail, ils l'ont fait complet, et ont profité de l'occasion pour établir quelques défenses du côté de la mer. Ils ont réussi dans ce sens qu'Aden est à l'abri d'un coup de main, et qu'il faudrait un effort sérieux pour s'en emparer; mais de là à en faire un Sébastopol, un Cronstadt, un Gibraltar, il y a un monde : les forts d'Aden ne sont pas plus imprenables qu'ils ne sont un empêchement à la navigation à vapeur de la mer Rouge. Mais comme station pour une flotte, et comme point de ravitaillement, c'est une place précieuse. »

Quant à la politique des Anglais dans leurs colonies, en voici un aperçu.

« A Berberah, dit le célèbre voyageur M. d'Abbadie, dans sa *Géodésie d'Ethiopie*, le chef somali qui me protégeait ne mit qu'une condition à mon voyage (d'exploration dans l'intérieur) : c'est que les autorités d'Aden démentiraient l'opinion, alors très accréditée sur cette côte, que les Anglais seraient bien aises de m'y voir massacré. J'expédiai aussitôt à Aden un messenger somali, avec une lettre au gouverneur pour le prier de démentir, de *vive voix seulement*, une assertion à laquelle je ne pouvais croire encore ; mais le gouverneur me répondit par un refus écrit. »

Ce récit n'a pas besoin de commentaire.

En descendant la côte de Zanguebar, on trouve Mombaza, où les Anglais ont de magnifiques factoreries et un beau port.

Plus bas, après la capitainerie de Mozambique, la belle colonie de Port-Natal. Des *boers* (fermiers) hollandais l'avaient fondée en 1824 ; les Anglais s'en rendirent bientôt maîtres.

Natal a une étendue de 48,565 kilomètres carrés

et compte trois cent sept mille deux cent quarante et un habitants (1).

La colonie du cap de Bonne-Espérance est bien connue. On sait qu'elle occupe toute la pointe méridionale de l'Afrique, au-dessous de la Cafrerie. Elle a une superficie de 507,317 kilomètres carrés, et une population de 720,984 âmes (2). Ses mines de cuivre, ses gisements de diamants, les fameux vignobles de Constance en font un pays très riche. On y fait à chaque instant de nouvelles découvertes. Le Cap est une ville de trente mille habitants, formidablement fortifiée, bâtie avec luxe. Deux autres villes, Georgetown et Simonstown, possèdent de beaux chantiers, et le port de la seconde sert de supplément à celui du Cap.

A peu de distance de la côte de Zanguebar, au nord de Madagascar, les Anglais possèdent l'archipel des Seychelles, qui, ainsi que l'île Rodrigue,

(1) Chiffres officiels pour l'année 1874.

(2) Recensement de 1875.

les Chagos et les Amirantes, dépend de Maurice, notre ancienne île de France.

Les Seychelles sont situées entre les 3° 30' et 7° 30' de latitude sud, et entre les 50° et 54° de longitude est. L'archipel se divise en deux groupes : les Mahé, au nord-est, les Amirantes, au sud-est. Il se compose de quarante-deux îles. Les Portugais découvrirent les Seychelles au quinzième siècle. Le capitaine Pecault, délégué de La Bourdonnaye, en prit possession, au nom de Louis XV, deux cents ans plus tard. Elles furent cédées à l'Angleterre en 1814.

La colonie compte environ huit mille habitants, catholiques pour la plupart. La capitale est Port-Victoria, dans l'île Mahé.

Placées au centre de l'océan Indien, les Seychelles peuvent devenir un entrepôt commercial des plus importants. Mahé présente une rade excellente au mouillage, et l'on ferait de Port-Victoria un port de refuge sans trop de frais.

On rayonne de là sur tous les pays que baigne la mer des Indes.

Madagascar est à deux cents lieues, et les îles Farquhar présentent un bon point de relâche. Entre l'archipel et la côte africaine se trouvent les Comores, les îles Pemba, Moufia, Zanzibar, toutes très productives, et, de plus, fort avantageuses comme positions maritimes.

Les établissements anglais en Asie ont pris un tel développement qu'ils pourraient constituer à eux seuls un vaste empire. On en jugera par ces chiffres : les possessions anglaises de l'Inde comportent une superficie de 2,343,973 kilomètres carrés, et une population de 190,690,848 âmes (1). En outre, les États tributaires ont une superficie de 1,442,525 kilomètres carrés, et une population de 48,088,500 habitants.

Quant aux finances, d'après le compte final de

(1) D'après le résultat des recensements officiels de 1871-1872.

l'année fiscale finissant au 31 mars 1875, les recettes se sont élevées à 50,570,177 livres sterling, soit environ *un milliard trois cents millions de francs*. Mais les dépenses ont excédé les recettes de près de cent millions de francs; près de quatre millions et demi sterling ont été employés aux travaux publics; plus de deux millions sterling ont été alloués aux victimes de la famine; deux millions cinq cent mille francs, en chiffres approximatifs, ont été versés aux chemins de fer. En 1874, la valeur de l'importation a été de 38,386 et celle de l'exportation de 56,875 milliers de livres sterling.

L'Inde communique avec l'Europe par trois lignes télégraphiques distinctes: la première, par Constantinople, Mossoul, Bagdad, Fao, au fond du golfe Persique, d'où part le câble sous-marin qui relie cette dernière ville à Karachi; la seconde, par Berlin, Varsovie, Kertch, Tiflis, Tabriz, Téhéran, Bushire, Cape-Jash et Gwadur. La troisième relie par un câble sous-marin Suez et Bombay.

Une autre ligne se relie à l'extrême Orient par Madras, Pinang, Singapooore et Hong-Kong.

Routes, canaux, travaux d'irrigation, l'Angleterre a tout fait sur une large échelle. Il faudrait un volume pour décrire les efforts inouïs de son administration des travaux publics, et cependant il reste énormément à faire. Au 31 mars 1872, les chemins de fer en activité ou en construction dans l'Inde comprenaient vingt-trois lignes, dont treize appartenant à l'État. Pendant l'année officielle 1871-72, il a été livré à la circulation 4,080 milles de chemins de fer, et le total du réseau en activité a été ainsi porté à 5,204 milles. L'achèvement des travaux résolus comprend encore 2,440 milles. Le bénéfice net des chemins de fer anglo-indiens, pendant la même période, s'est élevé à 3,302,050 livres. sterling, près de quatre-vingts millions de francs (1).

« L'Inde n'a jamais été et ne sera jamais pour

(1) E. DE VALBEZEN, *les Anglais et l'Inde*.

l'Angleterre une colonie dans le sens absolu du mot, dit M. de Valbezen; jamais les enfants de la race anglo-saxonne ne peupleront les deltas du Gange et de l'Indus.... Le domaine asiatique de la Grande-Bretagne ne sera jamais pour ses maîtres européens qu'une conquête, où ils ne pourront maintenir leur pouvoir qu'en conservant les supériorités physiques et morales de leur race sur les races asiatiques. »

« Sans doute, dit-il encore, l'Inde anglaise n'apporte pas à sa métropole, en argent comptant, un magnifique tribut annuel, comme Java à la Hollande, ou Cuba à l'Espagne; mais les ressources de son budget personnel permettent à l'Angleterre d'entretenir des forces militaires suffisantes pour faire sentir le poids de son épée dans la balance où pèsent les grandes questions européennes. C'est par milliers qu'il faut compter le nombre des familles anglaises qui trouvent dans les fonctions officielles ou les affaires privées de l'Inde une existence honorable. Le capital britannique est répandu

par centaines de millions dans les trois présidences, en indigoteries, plantations de thé, chemins de fer, banques, maisons de commerce. Conserver les beaux domaines de l'honorable Compagnie des Indes est, pour l'Angleterre, une question d'être ou de ne pas être. L'Inde perdue, la Grande-Bretagne, atteinte profondément dans ses finances, aux prises avec les troubles politiques engendrés par la ruine de sa classe moyenne, tomberait sans doute en quelques années au rang de la Hollande ou du Danemark. »

D'après les documents parlementaires, voici le dénombrement qui peut être fait des sujets asiatiques de la reine Victoria :

Chrétiens natifs	1,100,000
Bouddhistes	1,000,000
Tribus aborigènes	12,000,000
Mahométans	25,000,000
Hindous	112,000,000
Parsis	180,000
Sang mêlé (chrétiens)	91,000

Européens (armée comprise).	156,000
Juifs	10,000
Arméniens	<u>5,000</u>

Ces chiffres, ces renseignements donnent une bien grande idée, n'est-il pas vrai ? de la puissance anglaise en Asie.

Que l'on nous permette, pour élucider cette question d'une façon rapide, de citer encore M. de Valbezen, dont l'autorité est incontestable; et nous en aurons dit assez pour montrer le fort et le faible de l'Angleterre par rapport à son vaste empire asiatique.

« En vain l'Angleterre a absorbé influence politique, rivalités intérieures, elle a broyé les obstacles qui s'opposaient à sa marche victorieuse; en vain auprès de son domaine asiatique pâlissent toutes les conquêtes de Rome. Sept cent cinquante magistrats ou administrateurs anglais, vingt-cinq mille soldats de l'armée royale, quelques milliers d'autres soldats européens au service direct de la

Compagnie, une armée native commandée par quatre mille officiers anglais, suffisent, il est vrai, pour maintenir sous le sceptre de la Grande-Bretagne un territoire de quatorze cent mille milles carrés, une population de cent cinquante millions d'habitants! Ce pouvoir, entouré de toutes les pompes de l'Orient, protégé par toutes les forces vives de la civilisation moderne, s'arrête devant des barrières que ni la force brutale, ni l'intelligence ne peuvent franchir. Le plus haut représentant de la puissance européenne ne fera pas accepter de sa main une poignée de riz au mendiant de la plus basse caste, qui expire sur son grabat, sous l'agonie de la faim.... Cent ans de domination chrétienne et libérale ont à peine effleuré à la surface la constitution de la société indienne, et nous ne hasardons rien en dehors de la vérité en affirmant que le pouvoir incontesté de l'Angleterre dans l'Inde n'a et n'aura jamais d'autre base solide que les baïonnettes européennes. »

L'île de Ceylan, séparée du continent indien par le détroit de Polk, est une des plus grandes, des plus peuplées, des plus célèbres et des plus riches de l'océan Indien. Les Anglais la possèdent depuis 1795. Elle compte environ deux millions d'habitants. Le sol renferme beaucoup de pierres précieuses et de métaux. Les productions principales sont la cannelle, le chanvre, le riz, le café, le sucre, etc. Ses immenses et magnifiques forêts nourrissent beaucoup d'éléphants, les plus forts et les plus dociles de l'Asie : des tigres, des hyènes, des ours, des gazelles, des serpents; les rivières sont infestées de crocodiles. Les principales villes de Ceylan sont : Colombo, qui compte 80,000 habitants; Pointe-de-Galles, port très fréquenté et où tous les steamers de l'extrême Orient font escale; Negombo, où se trouvent de nombreuses pêcheries de perles; Candy et Trinquemale (1).

(1) *Notice sur l'île Bourbon*, anonyme.

Là, comme dans l'Inde, dit M. Louis Jacolliot, la France a vu autrefois dominer son pavillon, et l'on se souvient encore sur ces côtes des exploits du bailli de Suffren, qui, en 1782, força l'entrée du port de Trinque male pour s'emparer de la flotte anglaise qui s'y était réfugiée. Deux sentiments s'emparent de vous quand vous naviguez dans ces mers : l'un d'admiration en songeant aux luttes héroïques soutenues, pour l'honneur du nom français, par les Dupleix, les Lally Tollendal, les Suffren ; l'autre, de haine et de mépris pour les jalousies bureaucratiques qui ont fait échouer au profit des Anglais, en refusant les subsides et les soldats nécessaires, les projets de ces hommes de génie qui voulaient doter la France d'un empire oriental.

Sur le golfe du Bengale, où ils ont déjà Madras, Tranquebar et Calcutta, les Anglais possèdent encore Arakan, ancienne ville de l'empire birman, ville de 10,000 habitants, où se fait un grand commerce d'ivoire, de riz, de cire et de bois de construction.

Plus bas, et presque à l'entrée de la presqu'île de Malacca, ils ont Rangoon, sur le golfe de Martaban ; c'est le port le plus commerçant de la Birmanie.

Ils ont pris encore l'île de Pulo-Pinang, qui tient, dans le détroit de Malacca, la place même de Périm dans le détroit de Bab-el-Mandeb ; c'est une station importante pour les navires qui font le commerce avec la Chine ; très productive, cette île a 33,000 habitants ; Georgetown, son chef-lieu, est devenu l'un des ports principaux de l'Asie. Ils ont encore d'importants établissements à Singapoore, entrepôt commercial qui n'a peut-être pas de rival, et qui, situé à proximité de Sumatra, de Java, de Bornéo, est sur la route qui mène soit à la Chine et au Japon, soit aux Moluques, à la Nouvelle-Guinée et au nord de l'Australie. Singapoore est donc un relais nécessaire ; aussi cette ville prend-elle un développement considérable.

Si maintenant l'on dépasse le golfe de Tong-Kin, on trouve, dans la baie de Canton, l'île de Hong-Kong, cédée en 1842 aux Anglais, qui déjà



Paysage à Pulo-Pinang.

y ont bâti la ville de Victoria, centre d'un commerce important.

« Des gens arrivés en guenilles à Hong-Kong, dit M. de Rochechouart, se réveillaient le lendemain possesseurs de millions, et cela par le seul fait d'une spéculation heureuse sur un terrain ou sur un lot d'opium. »

Et le narrateur cite tel parvenu chiffrant les dépenses de sa maison à *deux cent mille* francs près, des souscriptions de charité constituant à une veuve une fortune que son mari eût mis quarante ans à gagner à Londres ou à Marseille.

Hong-Kong, dit-il encore, est la ville de Chine qui est le plus en contact avec l'Europe. Pendant longtemps elle a été la résidence de tous les chefs de ces énormes maisons de commerce que l'on appelait les « princes marchands. » L'ouverture des ports, la concurrence allemande, le besoin de surveiller de plus près ses intérêts, ont changé cet état de choses, et aujourd'hui il ne reste plus à Hong-Kong que le dépôt des matières d'or et d'ar-

gent appartenant aux grandes banques, qui préfèrent avoir leur capital à l'abri d'un coup de main et sous la protection des canons anglais.

Les Anglais, quoi qu'on en dise, ont une très grande influence en Chine :

« J'ignore ce que l'avenir réserve à la Chine, si jamais l'Europe entamera ce bloc de TROIS CENTS millions d'âmes et pourra créer à cette population des besoins suffisants pour alimenter l'industrie occidentale, fait remarquer le diplomate que nous avons déjà cité ; mais ce que je puis affirmer, c'est que l'Angleterre mettra toute son énergie à garder le gâteau tout entier pour elle, et que la politique britannique sacrifiera tout à ce qu'elle croira être l'intérêt anglais ; je n'en veux avoir pour preuve que les efforts qu'elle tente pour diminuer les droits appelés *likin* ou taxes intérieures, etc. »

Le troisième côté de la mer des Indes est occupé par l'Australie, ou du moins l'on peut dire que l'Australie limite de ce côté du globe les possessions gigantesques de nos voisins.

Ce vaste continent, encore presque entièrement inexploré, et dont le littoral seul est assez connu, est divisé en plusieurs colonies, dont les deux principales sont l'État de Victoria et la Nouvelle-Galles du Sud, avec Melbourne et Sydney pour capitales.

Le « *Australasian statistics for the year 1874* » donne un total de 7,988,889 kilomètres carrés de superficie et de 2,534,044 habitants pour l'Australie, en y comprenant la Tasmanie, la Nouvelle-Zélande, les îles Chatam, Auckland, Lord Howe, Fiji, Fanning, Malden, Starbuck, Caroline. La Nouvelle-Galles du Sud est marquée pour 584,278 habitants occupant 799,128 kilomètres carrés ; Victoria a 823,449 habitants pour 229,062 kilomètres carrés.

Mais c'est dans le récent *Voyage autour du monde* du marquis de Beauvoir que sont le mieux résumés les renseignements les plus précis sur les colonies australiennes, et en particulier sur la Nouvelle-Galles^e du Sud et Victoria, qui ont si

rapidement acquis leur prodigieux développement.

Victoria n'existait pas encore en 1835. Les immigrants commencèrent à y affluer en 1851, lorsqu'on y découvrit de l'or. Elle se gouverne elle-même au moyen de deux chambres élues, et ne reçoit de la mère patrie que la direction politique.

La colonie est traversée de part en part, sur une distance de 250 kilomètres, par un chemin de fer et possède 4,000 kilomètres de fils télégraphiques. Quinze millions d'hectares sont des pâturages pour les immenses troupeaux que nourrissent les squatters; 205,000 hectares sont affectés à l'agriculture et 188,000 aux mines d'or. La population n'était que de 31,000 en 1845; elle atteint aujourd'hui plus de 80,000 habitants. L'immigration dépasse 25,000 personnes par an. Le nombre des chevaux dépasse 120,000, celui des bêtes à cornes 620,000, celui des moutons est d'environ *neuf millions*. Depuis le principe la colonie a exporté (ces chiffres datent d'avant 1870) 203,680,000

kilogrammes de laine d'une valeur de 769,591,000 francs, et 380,000 blocs d'or valant 3 milliards 800 millions de francs. En 1865, les moutons ont donné pour 82,878,000 francs de laine; les mines d'or ont rendu 214,709,425 francs; les autres produits, 88,656,500; ce qui forme un total de 328 millions 768,700 francs pour les exportations. Un commerce de près de 700 millions de francs, tel est l'ensemble des fortunes privées. Les dépenses publiques annuelles, y compris l'amortissement de la dette, sont en équilibre avec les recettes, et la colonie n'a jamais reçu, pour quoi que ce soit, un centime du gouvernement de la métropole.

Près de mille écoles que fréquentent plus de 50,000 enfants sont ouvertes; les quatre cinquièmes des enfants au-dessus de cinq ans savent lire et écrire, les dix onzièmes savent lire seulement.

Tels sont les chiffres que nous empruntons à M. de Beauvoir.

Ces aperçus donnent une idée de ce que sont les colonies anglaises en Australie. On rencontre dans toutes à peu près les mêmes proportions de chiffres, puisqu'elles ont les mêmes ressources, et qu'elles sont gouvernées identiquement. On n'aurait qu'à additionner ces chiffres pour se rendre bien compte des richesses prodigieuses que l'Angleterre tire de ses établissements coloniaux, et l'on devrait, pour en profiter comme d'un enseignement, comparer ce qui se passe dans les pays soumis à la domination britannique à ce qui se passe dans ce qui nous reste de colonies françaises, en Algérie, en Cochinchine, aux Antilles et à Bourbon.

Certes, la comparaison n'est pas à notre avantage.

L'œuvre extraordinaire du canal de Suez, menée à bonne fin par les efforts d'un homme de génie, d'un Français, profite surtout à l'Angleterre, puisque la France néglige de disputer à son ancienne rivale le « sceptre des mers. »

Il faut donc admettre, en face du Protectorat

anglais sur l'Égypte et afin de maintenir l'équilibre, que la France a le droit de revendiquer énergiquement Madagascar.



Une case malgache.



Restes de Fort-Dauphin.

II

MADAGASCAR — GEOGRAPHIE DE L'ÎLE — TANANARIVE — LE PALAIS
D'ARGENT — RANAVALO — SOUANIÉRANE — LA ROCHE TARPÉIENNE
— TAMATAVE — FOULPOINTE — SAINTE-MARIE — FORT-DAUPHIN.

Combien de Français ignorent qu'il existe, au delà de l'Équateur, une île presque aussi grande que la France, aussi fertile et possédant plus de richesses naturelles, que nous appelons Mada-

gascar, et que ses enfants appellent, par excellence, « Tanni-Bé, » la *Grande Terre*.

Madagascar est situé entre $12^{\circ}12'$ et $25^{\circ}45'$ de latitude sud, et entre $41^{\circ}20'$ et $48^{\circ}50'$ de longitude est de Paris. Elle mesure 132 myriamètres du nord au sud, et 54 de l'est à l'ouest, dans sa plus grande largeur. Ses côtes offrent un développement de 345 myriamètres. Sa superficie est d'environ 4,000 myriamètres carrés.

Sa population atteint six millions et demi d'habitants divisés en plusieurs peuplades.

La partie nord est très montagneuse; la partie sud est relativement plate.

M. Alfred Grandidier, qui est jusqu'ici l'explorateur le plus compétent de la grande île africaine, y a reconnu l'existence de cinq chaînes de montagnes, dont les trois premières, séparées les unes des autres par des plaines sablonneuses ou par des plateaux arides coupés de ravins peu profonds, appartiennent à la formation secondaire. Les deux autres, à l'ouest de $43^{\circ}20'$ de longitude ouest, ne

forment plus qu'une masse immense de montagnes granitiques, qui semblent dues à deux soulèvements différents : l'un aurait donné naissance à la grande chaîne qui, de la presqu'île d'Anourout-sangane, s'étend jusqu'au 22° de latitude, mesurant une largeur moyenne de plus de cent milles et une altitude de mille à douze cents mètres ; l'autre, à la chaîne qui coupe l'île du nord au sud, dans toute sa longueur, de Vohémar au Fort-Dauphin.

Sur la côte est, la rivière la plus remarquable est le Mangourou, qui prend sa source dans les montagnes qui séparent le plateau d'Ankaye de la vallée d'Antsihanake. Sur la côte ouest, plusieurs rivières sont navigables à trente et quarante milles de la côte : le Tsidoubon ou Ménabé, que les pirogues remontent jusqu'au pied du grand massif granitique central ; le Betsibouka, qui se jette dans la mer à Madzanga et que l'on peut remonter jusqu'à Maevatane ; son affluent, l'Ikioupa ; enfin le Mangouka ou Saint-Vincent,

qui est navigable pendant une grande journée.

Les autres rivières ou cours d'eau sont le Mandréré, le Mananbouvou, le Ménarandra, le Saint-Augustin, le Fihéréne, le Manoumbe, le Kintombou, le Maïtampak, le Mounroundava et l'Andranoumène.

Le système hydrographique de Madagascar est complété par les lacs d'Antsihanake, de Tasy, de Ranoumène, par les lacs salés de Manampetsoute, chez les Mahafales, et d'Héoutri, et enfin par une série de lagunes.

Madagascar est divisé en un grand nombre de régions ou provinces : les principales, en commençant par le nord et en descendant au sud par l'est, sont :

L'*Ankara*, qui comprend l'extrémité nord de l'île, du cap d'Ambre à la baie Passandova, à l'ouest, et à la baie d'Atongil, à l'est ; la baie de Diego-Suarez, qui n'a pas sa pareille, ni pour l'étendue ni pour l'ancrage, assurent les navigateurs, s'ouvre sur la côte orientale non loin du Cap ;

L'*Antavaraste*, où s'ouvrent sur la vaste baie d'Atongil les ports Choiseul et Louisbourg, autrefois sièges principaux des établissements français ;

Le *Betsimisaraka*, province très peuplée et très fertile, où les Européens ont des établissements, à Foulpointe, à Fénéfife et à Tamatave ;

Le *Bétaniména*, l'*Antatsimou*, l'*Antaimouri*, l'*Antarai* ;

L'*Anossi*, où les Français s'établirent tout d'abord, à Sainte-Luce et à Fort-Dauphin ;

L'*Androui*, contrée moins productive et presque déserte ;

Le *Mahafali* et le *Féérègne*, où le vénérable Mgr Dalmont, le premier apôtre de Madagascar, tenta, en 1845, ses premiers essais d'évangélisation ;

Le *Ménabé*, l'*Ambougou* et le *Bouéni*, régions habitées par les Sakalaves : les côtes sont peu accessibles ; le pays est extrêmement riche et fertile ; dans le Bouéni s'ouvre la baie très importante de Bombetok, qui reçoit le Betsibouka, le plus grand fleuve de Madagascar. Les boutres arabes

le remontent jusqu'à son confluent avec l'Ikòupa, son principal affluent, qui prend naissance au centre même de l'*Ankova*; l'Ikòupa est navigable plusieurs journées avant de se jeter dans le Betzibouka.

Cette voie fluviale peut être d'une grande ressource pour communiquer de Tananarive à Bombetok, qui est le point le plus commerçant de la côte occidentale.

Au centre de l'île, on compte cinq provinces placées assez exactement l'une à la suite de l'autre, en descendant du nord au sud. Ce sont :

L'*Antsianaka*;

L'*Ankova*;

Le *Betsiléo*, couvert de grandes forêts et peu cultivé;

Le *Voumirou* et le *Machikora*, provinces encore inexplorées.

L'*Ankova*, habité par les Hovas, est formé par un immense plateau que la chaîne médiane des montagnes entoure presque complètement. Sa partie centrale est très peuplée; la campagne est par-



Pont sur la rivière des Fleurs jaunes.

semée de villages. C'est dans cette province que s'élève la capitale de Madagascar, *Tananarive*, ou la « ville aux mille villages. »

Les autres centres de population sont, d'après M. Alfred Grandidier, Ampalaze, au nord de la pointe Barlow ; Halavé, Salz, Andoulahé et Tuléar, dans la baie de Saint-Augustin, et enfin un grand nombre de hameaux, dont la population varie de cinquante à quatre cents âmes.

Voici la description que trace de Tananarive le capitaine Dupré dans son livre : *Trois mois de séjour à Madagascar* :

« Tananarive est bâti sur une colline allongée et isolée, élevée de cent cinquante à deux cents mètres au-dessus de la plaine isolée qui l'entoure, et qui se trouve elle-même à douze cent cinquante mètres au-dessus du niveau de la mer. Cette colline se dirige à peu près du nord-ouest au sud-est ; elle se ramifie à son extrémité nord-ouest, qui est la moins abrupte ; elle est très escarpée à l'extrémité opposée et sur ses faces longitudinales. Ce

devait être une position à peu près inexpugnable lorsque la ville ne couvrait que les crêtes de la montagne et que de profonds fossés, dont on voit encore les vestiges, défendaient tous les points par lesquels elle était accessible.

« Depuis que la paix a succédé aux guerres perpétuelles que se faisaient autrefois les peuplades de l'intérieur, la ville a franchi la vieille enceinte; elle couvre maintenant la partie habitable de la colline, et la population, qui augmente progressivement, n'est pas évaluée à moins de soixante-dix mille âmes. L'ancienne ville se distingue encore des faubourgs qu'elle s'est annexés par le mode de construction des maisons, qui sont toutes en bois dans l'intérieur de la ville, tandis que celles de l'extérieur sont généralement en terre. Cette différence tient à une ancienne loi locale, qui prescrivait de ne construire à Tananarive que des maisons d'habitation en bois. Quoique cette loi soit aujourd'hui tombée en désuétude, l'usage subsiste, et on continue de bâtir en bois dans la ville

haute, tandis que dans les faubourgs on ne voit guère que des maisons en terre.

« Les vrais monuments de l'architecture civile à Tananarive sont, par ordre d'ancienneté : le Palais d'argent, celui de Souaniérane et le grand palais de Ranavalo. Sur le point culminant de la colline, on a disposé deux vastes plates-formes à peu près contiguës, dont les bords sont soutenus par un mur en pierre de taille qui en fait le tour. La plate-forme septentrionale est entourée, en outre, d'une haute et forte palissade sur trois de ses faces, et fermée sur l'autre par un mur à hauteur d'appui. On désigne sous le nom de palais du roi l'ensemble des édifices qu'elle supporte; le palais de la reine comprend tous les bâtiments construits sur la plate-forme méridionale. »

L'entrée principale du palais du roi fait face au nord; un perron en pente très douce conduit à un portail carré, massif, en pierres de taille, orné d'une glace encadrée dans un médaillon. Le tout est surmonté du *Vourounnahéré* (oiseau royal) posé

sur son globe, qui, avec les sept pointes de zagaïe, forme l'emblème de la puissance hova.

A gauche de l'esplanade sur laquelle est située cette entrée, on voit le tombeau de Radama I^{er}, construction informe et sans caractère, mais l'usage veut que l'on s'y arrête et que l'on salue toutes les fois que l'on passe.

Le tombeau tient au Palais d'argent, ainsi nommé, parce que l'on a cloué avec des pointes d'argent les bardeaux qui le recouvrent.

Ce palais est à peu près carré et d'une vingtaine de mètres de côté; il a deux étages ayant de seize à vingt mètres de hauteur; il est entouré par de fortes colonnes en bois, et un pilier central soutient la charpente; chaque étage se compose d'un grand salon carré, ouvert sur l'ouest, et percé d'une porte et de deux grandes fenêtres. Une toiture aiguë et élancée, portant au centre l'oiseau royal, abrite la varande (ou varangue), et s'appuie sur la colonnade. En un mot, c'est pour le pays un monument hardi et presque imposant.

Celui de Ranavalô est construit sur le même style, mais il est beaucoup plus grandiose et plus vaste. Les deux édifices se touchent presque par leurs angles nord-est et sud-ouest. Il a un étage de plus que l'ancien, et le *Vourounnahéré* gigantesque qui le domine déploie fièrement ses ailes à plus de quarante-cinq mètres de hauteur.

Depuis la mort de Ranavalô ce palais est resté fermé, on ne l'a rouvert que pour le couronnement du roi. C'est du balcon du premier étage que la reine recevait les rares étrangers qui venaient à Tananarive et qui étaient admis à lui présenter leurs hommages.

Le palais de la reine est plus petit, quoique d'assez belles dimensions. Il se compose d'un salon carré ouvert à l'ouest comme les autres, de trois petites pièces au nord et au sud et d'une large varande qui en fait le tour. C'est là que la souveraine donne ses audiences.

Souaniérane est bâti sur un très beau plateau, au haut d'un coteau au sud-ouest de la ville.

L'esplanade circulaire est entourée d'une triple rangée d'arbres, ce qui est une rareté pour ce pays déboisé. Ce singulier édifice est composé de trois longs bâtiments juxtaposés : celui du centre est débordé par les deux latéraux, qui forment ainsi quatre grands pavillons aux angles. Le large balcon qui en fait le tour a plus de trois cents mètres de développement. Au rez-de-chaussée deux des corps de logis forment d'immenses salons richement parquetés ; le troisième est divisé en plusieurs chambres. Le premier étage sert de logement ; il est peu visité par les Européens ou créoles qui sont admis à cet honneur. C'est un charpentier français nommé Legros qui en avait entrepris la construction , mais la mort surprit Radama I^{er} avant que les travaux fussent achevés. Le roi en était fier, mais Ranavalo l'a laissé tel qu'il était.

Quoique abandonné complètement depuis 1828, et en dépit d'une sécheresse succédant à des chaleurs humides, où le thermomètre varie facilement de 20 degrés en vingt-quatre heures, où le

bois par conséquent est soumis à de terribles épreuves, ce palais est bien conservé; on le réparerait à peu de frais, et il lui suffirait de quelques couches de peinture à l'huile pour défier pendant longtemps les ravages atmosphériques.

Le roi Radama II le céda à M. Lambert, dont il sera question bientôt, et celui-ci comptait le réserver pour la compagnie d'exploitation de Madagascar.

L'architecture religieuse est complètement inconnue à Madagascar, et les grossières idoles des naturels sont gardées dans de misérables hangars de paille ou de terre.

En somme, Tananarive est bien nommée « la ville aux mille villages, » car elle ressemble à une vaste agglomération de villages plutôt qu'à une grande ville, malgré son étendue et sa population, qui varie, selon les uns, de 60 à 70,000 habitants.

Outre les palais que nous avons décrits, on remarque un champ de Mars très vaste, où peuvent manœuvrer à l'aise de 15 à 20,000 hommes.

Au nord, le réservoir des eaux servant de moteur à la fabrication de la poudre ; sur le point culminant de cette partie de la ville le tombeau de Rainiharo, dont l'architecture rappelle les monuments d'Égypte ; des arcades ornementées, des villas entourées de bosquets, et enfin les vestiges du gigantesque travail entrepris par Radama et que sa mort a laissé inachevé.

Ce travail ne visait à rien moins qu'à raser une montagne pour y installer un faubourg de la cité.

Du sommet de la montagne sur laquelle la ville est assise, on découvre les immenses plaines arrosées par l'Ikoupa, des rizières, des canaux encaissés par de fortes digues, sur lesquelles sont bâties des maisons isolées ou des villages entiers. Tantôt ces habitations dessinent à l'œil les sinuosités des chaussées, tantôt elles paraissent flotter, au milieu des eaux. On ne peut s'empêcher d'admirer et la nature si belle de ce pays et l'activité des Hovas pour féconder un sol marécageux et

insalubre. On y sent enfin le cachet d'une demi-civilisation.

La capitale de Madagascar est donc une véritable ville, d'un aspect à la fois singulier et charmant, surtout au coucher ou au lever du soleil, qui colore de son ardente lumière les terrains rougeâtres, les cascades de roches grises, lilas ou rosées.

Une cité aussi populeuse, où la propreté des rues est chose à peu près inconnue, où rien n'est ménagé pour l'écoulement des immondices, serait nécessairement fort malsaine si la nature ne venait en aide à l'incurie des hommes.

Des pluies torrentielles, très fréquentes en été, emportent les détritrus dans leur cours impétueux, entraînent, en s'infiltrant, tous les sels et les gaz qui se forment à la surface du sol, et donnent naissance à des sources dont l'eau n'est pas potable.

La distance à laquelle on doit aller chercher celle qui sert aux usages domestiques est un sérieux inconvénient et contribue sans doute à en-

tretenir la malpropreté des habitants, mais du moins la ville est saine, et il serait impossible qu'elle le fût si elle était bâtie sur un terrain plat et humide. Plus tard, quand le commerce et l'industrie se développeront, ils s'établiront dans la plaine ; mais alors Tananarive aura fait des progrès parallèles, et ses administrateurs sauront pourvoir aux nécessités de la situation nouvelle.

La population s'est condensée dans les plaines les plus étendues et aux environs de la capitale, où les fermes et les villages sont innombrables. En s'en éloignant, les lieux habités deviennent plus rares, et l'on finit par ne plus rencontrer que des tombeaux ou des villages en ruines. Triste effet des longues guerres de rivalité entre les Hovas et les Sackalaves !

Dans la plaine de Tananarive, les digues qui encaissent l'Ikoupa ont jusqu'à quatre mètres de haut, huit à dix de largeur à la base et cinq au sommet ; mais ces ouvrages d'endiguement sont anciens, et lorsqu'une digue vient à se rompre

toute la population est sur pied. Ce sont toujours les principaux personnages de l'État, quelquefois même le souverain, qui se rendent sur les lieux pour diriger et encourager les travailleurs.

Les chemins ne sont, à proprement parler, que des sentiers ; aux environs de Tananarive il y en a cependant quelques-uns qui seraient assez larges pour mériter le nom de routes, s'ils étaient entretenus et s'ils n'étaient pas coupés par des obstacles qui les rendent impraticables pour les bêtes de somme. On les doit à Radama II, ainsi que les premiers ponceaux en pierre qu'on ait vus dans le pays.

Les maisons de Tananarive sont presque entièrement construites en bois, avec des toits élevés et étroits, couverts en joncs, en herbes sèches, en feuilles de vacoa, et ornés aux extrémités de longs chevrons qui ressortent au-dessus des pignons.

Les maisons qui longent les flancs de la colline sont bâties sur des terrasses nivelées artificiellement et ayant de vingt à quarante pieds de lar-

geur. Elles sont généralement entourées d'un mur de boue ou de pierres peu élevé qui forme une espèce de cour. Elles sont petites et n'ont qu'une ou deux pièces.

Certains voyageurs, entre autres madame Ida Pfeiffer, évaluent leur nombre à quinze ou vingt mille, mais ceci paraît un peu exagéré.

Chez les gens aisés, la cuisine est distincte de l'habitation. Ainsi la maison de ville de M. Laborde, agent consulaire français, se composait, en 1857, de neuf petites cases, habitées par sept personnes libres et une trentaine d'esclaves.

Comme la Rome antique, Tananarive a sa roche Tarpéienne. Elle est située à l'extrémité sud de la colline sur laquelle est bâtie la ville : c'est là que se font les exécutions. C'est un rocher à pic de cent mètres d'élévation, et les condamnés à mort sont précipités du sommet le plus élevé. Beaucoup de chrétiens ont subi ce supplice.

Après Tananarive, les points les plus importants de la grande île africaine sont Tamatave,

Foulpointe, Emboudiharo, Mananzari, Manangharo, Fort-Dauphin, Sainte-Marie, Mahéla et Mohéli.

Ces deux derniers points, presque entièrement neufs et dont nous parlerons plus loin, ont été récemment colonisés par MM. Lambert et Delangle, et sont appelés à tenir un jour un certain rang dans l'île ; mais aujourd'hui ce n'est encore qu'un vaste établissement, où se trouvent réunis quelques Européens, et qui possède un comptoir, des sucreries, des distilleries et des magasins.

Il en est de même à Ambanourou.

Le mouillage de Tamatave, d'après M. Ellis, est une rade protégée par quelques récifs, mais exposée aux vents d'est et du nord. Le village est bâti sur une langue de sable de 3 à 400 mètres de largeur, couverte de buissons et semée de quelques grands cocotiers. Les seules maisons de quelque importance sont celles des résidents étrangers et des officiers hovas ; les autres ne sont que des paillotes en mauvais état. La population est de 3 à 4,000 âmes.

Tamatave, selon l'expression de M. le docteur Milhet-Fontarabie, de Saint-Denis, est bâtie sur le sable.

Il se divise en deux parties : le village malgache et blanc, sur le bord de la mer, et le village hova placé derrière le fort. Chaque case, bâtie en bois et en feuilles de ravenala et couverte de même, est entourée d'une palissade de pieux.

La maison principale est celle du grand juge ; elle est tout en bois, et renferme plusieurs appartements et un étage : c'était la résidence de Jean René, roi de Tamatave et frère de sang de Radama. C'est la seule entourée de pieux équarris de dix pieds de haut, comme le palais de Ranavalô.

Il y a à Tamatave une vingtaine de traitants, créoles, français, anglais, vivant en assez mauvaise intelligence entre eux et avec les naturels du pays.

Ces traitants font le commerce avec des produits qui leur viennent de la Réunion, de Maurice, de la France et de l'Amérique.



Vue prise à Tamatave.

Ils échangent leurs marchandises contre des bœufs, des cochons, des volailles, du riz, des rabannes (1), du caoutchouc, etc., qu'ils expédient à Bourbon et à Maurice; mais, à part quelques exceptions, les Hovas seuls commercent avec les blancs. Le bâtiment de la douane est une construction indigène, c'est une espèce de hangar de 30 à 40 pieds de long sur autant de large. Ses murs, hauts d'une douzaine de pieds, sont formés de poteaux enfoncés en terre à distances inégales et reliés entre eux par les longues et fortes tiges du ravenala. Des feuilles du même arbre forment la toiture, et l'écorce sert de parquet. Des bancs sont tout autour de la salle à l'intérieur. Les murs sont tendus de nattes fines de roffia. La pièce est occupée par des sacs de riz et des provisions, des nattes et des matériaux propres à en fabriquer.

C'est, avec la résidence du grand juge et une

(1) Nattes en tissu fabriqué avec le filament de l'agave.

ou deux maisons à l'euro péenne, tout ce qu'il y a de mieux à Tamatave.

Mahavelona ou Foulpointe est un village de la côte, à 75 ou 80 kilomètres au nord. C'est un des premiers établissements que la France ait eus à Madagascar. L'aspect de la plaine où il est situé est des plus riants, et, sous le rapport du site et de l'étendue, Foulpointe est bien supérieur à Tamatave.

Au midi, des maisons et des enclos ; une avenue de magnifiques manguiers donne aux habitations voisines un aspect de résidence seigneuriale.

Les maisons du village, qui diffèrent peu de celles de Tamatave, bordent la côte sud-est de la baie. La plaine, large de plus de deux milles, est coupée par un ou deux cours d'eau.

Foulpointe est un des ports par lesquels Rada-ma I^{er}, après l'abolition du commerce des esclaves, s'efforça de relier le commerce étranger avec sa capitale ; il y envoya dans ce but, à l'instigation des Anglais, en 1823, deux mille de ses sujets

pour y fonder un établissement militaire et commercial, sous l'administration du chef Rafalahary. La population y est d'environ 5,000 âmes, dont quelques traitants et plusieurs négociants créoles ou français.

Sainte-Marie a environ douze lieues de long sur deux ou trois de large ; son périmètre est d'environ vingt-cinq lieues et sa superficie est évaluée à 90,975 hectares.

La principale baie de l'île est le port Louis, au milieu duquel est un îlot appelé Ilot-Madame par les Français et Lonquez par les naturels. Cet îlot est défendu par quelques fortifications et armé de batteries ; il renferme les casernes, les magasins de l'artillerie et de la marine, ainsi que les chantiers du gouvernement.

C'est le seul point de Madagascar où il y ait un détachement de soldats français, qu'on relève chaque année. La population de Sainte-Marie était de 5,743 habitants en 1856 ; aujourd'hui elle peut être de près de 7,000 âmes. Cette île est très plu-

vieuse et dépend du gouvernement de la Réunion, ainsi que Mayotte et Nossi-Bé. Il y a trente-deux villages, assez proprement construits, mais le pays est généralement malsain et marécageux ; il est sillonné de ruisseaux d'assez fort volume.

On y récolte du riz, des cocos en abondance, des fruits ; ce qui en fait surtout l'importance, ce sont les bois de toute sorte qui y abondent. Le grand et le petit natte, le takamaka, le filao, le badamier, le bois de fer, etc., y croissent entremêlés à une foule d'arbrisseaux qui bordent le rivage ; mais il n'y a que des routes peu frayées et qui sont les seules voies de communication entre les villages.

Fort-Dauphin est un point peu peuplé, mais assez important par sa situation au sud de l'île et près de Sainte-Marie ; c'est le premier endroit que les Français aient occupé dans la mer des Indes.

Emboudiharo, Mananzari, Manangharo, Tatsimou, Namouroukha, Ambatouména, Marancette, sont, après ceux que nous avons cités, les vil-

lages les plus importants du littoral ou de l'intérieur.

Marancette, comme Tamatave, Mohéli et Mahéla, semble appelé par sa situation à de grandes destinées. C'est déjà un port bien fréquenté par les navires, avec une bonne baie, et, lorsque la civilisation aura achevé son œuvre régénératrice, il deviendra l'entrepôt du commerce des produits de toute sorte qui foisonnent dans la contrée.



Un enterrement à Madagascar.



III

DÉCOUVERTE DE MADAGASCAR — PREMIERS ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS
DANS L'ÎLE — LE CARDINAL DE RICHELIEU ET LA SOCIÉTÉ DE L'ORIENT.
— LE COMTE BENYOWSKI — LES ANGLAIS A MADAGASCAR — LE ROI
RADAMA 1^{er} — LA REINE RANAVALO ET SON FILS RAKOTO —
MM. LABORDE ET LAMBERT.

L'île de Madagascar, encore aujourd'hui si peu connue des Européens, fut découverte, le 10 août 1506, par Fernando Suarez, commandant d'une

flottille portugaise qui revenait des Indes occidentales et qui y fut jetée par une tempête violente.

Quelques mois plus tard, Tristan d'Acunha, autre navigateur portugais, y abordait à son tour et dans les mêmes circonstances.

D'autres expéditions succédèrent à ces hardis explorateurs des mers.

Après les Portugais vinrent les Anglais et les Hollandais, qui cependant ne firent dans l'île aucun établissement sérieux.

Les premiers de tous les Européens, les Français, qui venaient de planter leur drapeau à l'île Bourbon et à l'île de France, comprirent l'importance de cette grande terre et songèrent à s'y établir solidement.

En 1637 une compagnie se forma dans ce but, et en 1642, par lettres patentes confirmées en 1643 par le grand ministre le cardinal de Richelieu, cette compagnie reçut le privilège et le monopole du commerce exclusif de l'île de Madagascar et des

îles adjacentes, pour s'y ériger en colonie et en prendre possession au nom de Sa Majesté très Chrétienne.

Cette compagnie, à la tête de laquelle fut placé le capitaine Rigault, de Dieppe, reçut le nom de Société de l'Orient et commença ses premières tentatives en 1643, à la baie de Sainte-Luce, ayant pour agents Pronis et Foucquembourg, qui se retirèrent bientôt à Fort-Dauphin, plus salubre que la baie de Sainte-Luce. Là, ces deux intrépides colons jetèrent les fondations de la puissance française dans la mer des Indes et dans la grande île africaine.

A Pronis succéda Etienne de Flacourt, homme actif et énergique, mais violent et peu scrupuleux, à qui l'on doit le premier ouvrage sur Madagascar.

C'est à ce moment que le christianisme fit son apparition dans l'île; mais c'était l'époque de la Fronde, et Flacourt ne fut pas secondé par la métropole. On ne vit qu'un mélange d'héroïsme et

de trahisons, de dilapidations et de dévouements inaperçus, de désordres et d'indiscipline.

Après Flacourt tout alla de travers, et une conspiration ourdie contre les Français les força à s'échapper de l'île sur un navire mouillé à Fort-Dauphin.

L'incapacité et l'esprit de rivalité des divers agents envoyés dans la colonie occasionnèrent des échecs qui découragèrent Louis XIV. Ce roi ne fit rien pour s'en assurer la possession, quoiqu'elle eût été décrétée « possession française » par plusieurs arrêtés du conseil d'Etat, de 1686 à 1721.

C'était assez pour maintenir nos droits, trop peu pour les faire fructifier, d'après Barbié du Bocage.

Les choses restèrent en cet état jusqu'en 1773, où l'on espéra un instant des résultats sérieux, car la tentative fut dirigée par un homme audacieux et capable, le comte Benyowski, magnat des royaumes de Hongrie et de Pologne, un des héros de l'indépendance polonaise.

Reçu avec enthousiasme à Versailles par M. le duc d'Aiguillon, alors ministre, Benyowski obtint le commandement d'une expédition importante à destination de Madagascar, mais il fut néanmoins subordonné à l'autorité du gouverneur de l'île de France.

L'expédition aborda au fond de la baie d'Atongil en 1774, sur les bords de la rivière Tungumbali, à l'endroit qu'on nomme Louisbourg, et fut bien accueillie par les chefs des districts environnants.

Benyowski s'empressa de construire des forts et d'établir des postes de défense le long de la côte, à Angoutzy, dans l'île Marosse, à Fénéfife, à Foulpointe, à Tamatave, à Manahar et à Antsirak.

Une seule peuplade, les Zaffi-Rabé, voulut résister; elle fut battue et forcée de fuir dans les forêts avoisinantes. Mais un terrible adversaire, la fièvre, vint sévir sur les compagnons du hardi aventurier, qui perdit même son fils. Les Français durent quitter le rivage et allèrent s'installer à neuf lieues dans l'intérieur des terres.

Pendant ce temps-là, la jalousie des administrateurs de l'île de France poursuivait le gouverneur général de Madagascar et travaillait à paralyser ses efforts; mais Benyowski noua des relations d'amitié avec les principaux chefs de tribus, contracta des alliances au cœur même du pays, éleva des forts, perça des routes, creusa des canaux pour le transport des marchandises, fit reconnaître la domination française partout où il put pénétrer. Telle était son influence sur les indigènes, qu'une assemblée de 22,000 naturels proclama solennellement à Foulpointe paix et alliance avec lui.

Une vieille femme malgache nommée Suzanne, qu'il avait ramenée de l'île de France et qui disait avoir été vendue aux Français en même temps que la fille de Ramini, dernier chef suprême de la province de Manahar, prétendit reconnaître en Benyowski le fils de cette princesse, et, par conséquent, l'héritier de la dignité souveraine et du chef Ramini. En 1776, le 16 septembre, une députation

de chefs se rendit près du héros et le déclara roi par droit de naissance.

A cette manifestation des chefs madécasses se joignirent trois officiers et cinquante soldats français, qui se déclarèrent décidés à unir à tout jamais leur sort à celui de Benyowski, car les intrigues du gouvernement de l'île de France paralysaient tous les efforts de colonisation qu'on pouvait faire pour arriver à un résultat satisfaisant. Les chefs insistèrent pour que le nouveau monarque quittât le service du roi de France et désignât un lieu pour bâtir sa capitale. Mais il fallait pour cela qu'il attendît l'arrivée des commissaires du gouvernement.

Le 21 septembre 1776, ils arrivèrent. Après examen fait de l'administration du comte, ils lui délivrèrent un certificat attestant la régularité de ses actes, et reçurent de lui la démission de son emploi ; après quoi ils se rembarquèrent.

Benyowski se regarda alors comme roi de Madagascar, et deux mois plus tard, sur un brick

qu'il fréta, il s'embarqua pour Versailles, afin d'y expliquer sa conduite. Mais, comme on avait fait pour Dupleix et Lally-Tollendal, tout en lui décernant une épée d'honneur et en admettant ses raisons, on lui retira son emploi, au lieu de reconnaître sa souveraineté, qui nous eût sans doute à jamais assuré la possession de la grande île.

Benyowski chercha en vain de l'appui en Angleterre, en Autriche et en Amérique. Déçu dans ses espérances, il reprit la mer en 1785 pour retourner à Madagascar, et débarqua à Nossi-Bé le 7 juillet, puis il se rendit par terre à Atongil.

Dès lors il se posa en ennemi ouvert des Français et s'empara des magasins de vivres appartenant au gouvernement de l'île de France.

Il n'y avait plus à hésiter. Un bâtiment de guerre vint de Port-Louis contre l'audacieux aventurier, et à la première attaque Benyowski reçut une balle qui l'étendit raide mort, en 1786, douze ans après son premier débarquement dans l'île.

Son nom est encore en vénération parmi les



Lancement d'une pirogue.

Madécasses. Si la métropole avait secondé, comme elle avait promis de le faire, cet expérimenté novateur, si le gouvernement de l'île de France n'avait pas incessamment entravé de toute sa puissance l'établissement naissant, nul doute que le comte Benyowski n'eût donné pour toujours à la France cette grande et belle colonie.

Après sa mort les établissements récemment fondés par lui furent abandonnés. Sous la République et l'Empire, il n'y eut plus à Madagascar qu'un commerce d'escale et quelques points de relâche protégés par un faible détachement de troupes de la garnison de l'île de France. Les Anglais, qui venaient de ruiner, à Aboukir et à Trafalgar, notre marine déjà affaiblie, allaient s'enrichir de ce qui nous restait de meilleur au delà des mers, malgré les exploits de Surcouf et de quelques autres marins qui portèrent haut notre pavillon.

En 1810, quatre cents soldats français, soutenus par douze à quinze cents hommes de la mi-

lice créole, luttèrent avec courage et honneur contre près de vingt mille Anglais, qui s'emparèrent de l'île de France, à laquelle ils rendirent le nom de Maurice qu'elle avait porté autrefois.

On ne peut lire sans émotion et sans intérêt la défense audacieuse et héroïque de cette poignée d'hommes, qui ne succombèrent que sous le nombre et qui, en frémissant d'indignation, durent se rendre à leurs vainqueurs.

Maîtres de l'île, les Anglais en firent une position formidable, siège de leur puissance sur la côte occidentale d'Afrique, et, pour compléter leur conquête, ils allèrent, l'année suivante, se substituer à nous dans nos divers postes de Madagascar; ils y détruisirent nos forts, et, n'ayant pas de vues sur le pays, ils l'abandonnèrent aux indigènes.

La paix de 1814 nous rendit quelques lambeaux de notre ancienne puissance coloniale, et le traité de Paris ramena dans la diplomatie anglo-française la question de Madagascar, car l'article 8 du traité nous rendait toutes les possessions, colonies et

comptoirs que nous avions en 1792 en Asie, en Afrique et en Amérique, excepté Tabago, Sainte-Lucie, l'île de France et ses dépendances, notamment les Seychelles et Rodrigues.

Sir Robert Farquhar, gouverneur anglais de Maurice, prétendit que Madagascar était comprise dans ces dépendances et revendiqua l'île entière.

Une négociation eut lieu entre les cours de France et d'Angleterre, et les anciens établissements français de Madagascar nous furent restitués par ordre du cabinet de Saint-James.

Des agents furent envoyés dans l'île ; Chardeaux, le capitaine Lesage, Hastié, furent accrédités à Tananarive.

Dès lors la politique anglaise fut d'agir par la ruse, pour s'assurer la possession de la reine des côtes africaines.

Au centre de l'île se trouvait la tribu des Hovas, sous l'autorité de Dinampouine ou Adrian-Ampouine. Ce chef, après trente ans de règne, laissa pour successeur son fils Radama, âgé de dix-huit

ans, qu'on peut regarder à juste titre comme fondateur de la puissance des Hovas et comme premier roi de Madagascar, car il finit par constituer un véritable gouvernement et conquérir la souveraineté totale de l'île.

Accroître la puissance de Radama fut désormais pour sir Robert Farquhar le seul moyen de réaliser ses projets : l'abolition de la traite des noirs, et l'annihilation des droits de la France sur la grande île. Il résolut de se faire de Radama un allié puissant, dont les intérêts tout opposés à ceux de la France seraient des obstacles incessants à notre souveraineté sur Madagascar.

L'ambition et le désir de la renommée étaient les passions dominantes du jeune roi : les agents anglais, en le flattant adroitement, prirent assez d'empire sur lui pour diriger tous ses actes, ils lui donnèrent même officiellement le titre de roi de Madagascar (1).

(1) Guillain.

Toutefois, l'envahissante activité des Anglais n'était pas sans inquiéter Radama ; il se défiait d'eux et hésitait à leur accorder des droits quelconques, il repoussa même leurs offres de service pour la création de routes ou de fortifications.

Cependant, après bien des pourparlers, un traité secret fut conclu en 1817 entre le gouverneur de Maurice et Radama I^{er}.

Le roi abolissait la traite des esclaves. L'Angleterre lui faisait, en compensation, une pension annuelle de 2,000 dollars, et s'engageait à lui fournir des armes et des munitions de guerre. Des instructeurs européens furent envoyés à Madagascar pour dresser l'armée indigène au manie-ment des armes et à la tactique européenne ; de plus, la marine britannique reçut à bord de ses bâtiments un certain nombre d'apprentis marins, et nombre d'autres indigènes furent envoyés en Angleterre pour s'instruire et se façonner à la vie civilisée.

Bientôt Radama étendit son territoire au delà

de la province d'Ankowa, sa frontière primitive, et jeta les bases d'une puissance sérieuse.

Mais sir Robert Farquhar ayant été remplacé à Port-Louis par le général Hall, celui-ci ne voulut pas ratifier les engagements pris par son prédécesseur. Irrité de ce manque de foi, le jeune roi reporta sur les Français toutes les bonnes dispositions qu'il avait montrées aux Anglais.

Ce changement dura peu. Sir Robert revint à Maurice et renoua ses relations avec Tananarive. En 1818, 1820, 1821, des missionnaires anglicans s'établirent dans la capitale avec l'autorisation de Radama.

Les révérends Jones et Griffiths amenèrent avec eux des auxiliaires intelligents, chargés d'enseigner la plupart des actes et des arts indispensables à la vie sociale. Ils adaptèrent un alphabet et une grammaire à la langue madécasse, et préparèrent des livres élémentaires.

En dix ans de temps, dix à quinze mille indigènes surent lire, et beaucoup d'eux écrire. Plu-

sieurs savaient l'anglais, et les conversions au chris-



Rapides du Maïtampak.

tianisme étaient nombreuses. Mille ou quinze cents jeunes gens avaient appris les métiers de forgeron,

de charpentier, de tourneur, de cordonnier, de tailleur, etc.

Tels furent les premiers résultats de l'alliance du prince hova avec les Anglais.

Mais, tandis que l'influence anglaise triomphait à la cour d'Emirne, le gouvernement français ne perdait pas de vue ses anciennes possessions de l'île africaine.

En 1818, M. Sylvain Roux reprenait solennellement possession de Sainte-Marie, de Tamatave, de Fort-Dauphin et de Tintingue.

Ce n'était pas l'affaire de l'Angleterre.

Excité par les conseils de l'agent anglais Hastié, Radama, à la tête de forces considérables, vint s'emparer de Foulpointe et assiéger dans Tamatave le représentant de la France, qui, se voyant dans l'impossibilité de résister, dut capituler.

En 1825 le drapeau français fut arraché à Fort-Dauphin et remplacé par les couleurs d'Emirne. Jamais notre situation n'avait été pire. Les Anglais, au contraire, furent autorisés à résider dans

l'île et à cultiver les terres ainsi qu'à commercer.

Les choses en étaient là, quand un événement imprévu sembla devoir changer la situation. Radama I^{er} mourut le 24 juillet 1828, vieilli avant l'âge par les débauches et l'abus des spiritueux. Il n'avait que trente-six ans.

Radama était violent et accoutumé à la domination, mais juste et éloquent ; sanguinaire parfois et rusé, il sut profiter de tous les moyens que l'Angleterre lui offrit pour agrandir sa puissance. Il chercha à mériter l'estime des Européens, qu'il regardait comme supérieurs à ses sujets, et c'est ce qui explique l'empire qu'exercèrent sur lui les Anglais jusqu'à ses derniers moments.

La mort de Radama fut un malheur pour les Malgaches, qu'elle replongea dans la barbarie la plus profonde.

Deux partis se trouvèrent aux prises pour la succession du roi.

L'un était représenté par Rakoutoubé, neveu de

Radama et le successeur qu'il avait désigné. Rakoutoubé était l'élève des missionnaires anglais, et son parti était celui de la jeunesse à demi civilisée.

L'autre était celui des vieux Hovas, ennemis des innovations de Radama; il avait pour chef Andrian Mihaza, homme énergique et audacieux. Aidé par les prêtres des idoles et peu soucieux de voir arriver au pouvoir un élève des missionnaires anglais, Andrian Mihaza organisa une révolution de palais au profit de Ranavalô, une des épouses et cousines du roi défunt, femme aux instincts sanguinaires, mais au caractère nul, dont il était en secret l'amant et sur laquelle il avait tout ascendant.

Ranavalô fut proclamée reine au bruit de l'artillerie. Rakoutoubé, son père Rateffs, commandant militaire de Tamatave, sa mère, ses autres parents, les chefs qui s'étaient déclarés pour eux et tous ceux qui, sous le règne précédent, avaient contribué à favoriser l'introduction de la civilisa-

tion à Madagascar, furent impitoyablement mis à mort.

Le prince Ramanatéka, cousin de Radama, ne put sauver sa vie qu'en gagnant Mohilla, l'une des îles Comores, et dès lors il y eut une pleine réaction contre les idées européennes.

Andrian Mihaza, débarrassé de tous ses rivaux, prit les rênes du gouvernement et affermit le pouvoir de Ranavallo, qui égala bientôt celui de Radama.

La position des Européens devint très critique.

D'un autre côté, la France ne pouvait laisser impunies les humiliations infligées par les Hovas à son drapeau. En 1829 une expédition fut décidée.

Une petite escadre, commandée par le capitaine Gourbeyre, partit de Bourbon le 15 juin et arriva le 9 juillet devant Tamatave. Le commandant français écrivit à Ranavallo pour notifier les prétentions de son gouvernement aux droits de la France sur la côte orientale de Madagascar, et se rendit

devant Tintingue après avoir fixé un délai de vingt jours pour une réponse. Le 2 août il reprit possession de cette ville et, le 10 novembre, n'ayant reçu aucune réponse, il retourna à Tamatave qu'il attaqua. Les forts furent détruits, et un détachement de deux cent quarante hommes, mis à terre, poursuivit l'ennemi jusqu'au delà du village d'Yvondrou.

De là l'expédition se rendit à Foulpointe, Les succès ne furent pas les mêmes : la petite colonne fut obligée de battre en retraite et de se rembarquer ; mais à la Pointe à Larrée, les Hovas furent complètement battus.

Cependant l'expédition était trop faible pour tenter un nouvel effort sur Foulpointe, et M. Gourbeyre retourna à Bourbon, laissant deux gabarres pour protéger Tintingue et Sainte-Marie.

La reine Ranavalo avait offert d'entrer en arrangements avec les Français ; mais, après le départ de M. Gourbeyre, excitée par les missionnaires anglais, elle refusa de signer la convention qu'elle-

même avait proposée. Une nouvelle expédition avec des renforts importants fut décidée; mais sur ces entrefaites éclata la révolution de juillet 1830, et l'on fut obligé d'ajourner l'expédition projetée.

En 1831 on évacua Tintingue; on avait même résolu d'abandonner Sainte-Marie; toutefois, on y renonça jusqu'à nouvel ordre, en se bornant à réduire le personnel d'occupation au plus strict nécessaire, c'est-à-dire à deux cent vingt-trois hommes, dont cinquante-cinq Français.

En 1833, l'amiral de Rigny fit explorer la baie de Diego Suarez par l'état-major de la corvette *la Nièvre*. Son intention était de l'occuper, mais ce fut là tout; la question financière l'emporta, et, d'économie en économie, on alla si loin, qu'en 1836 il n'y avait plus que trente-sept soldats à Sainte-Marie!...

La question madécasse semblait endormie.

En 1839 elle se réveilla. Les Sackalaves de l'ouest demandèrent au contre-amiral de Hell, gouverneur de Bourbon, la protection de la France

contre les Hovas, offrant en échange la cession des provinces et des îles leur appartenant. Le gouverneur accepta, et le gouvernement français ratifia ses actes. Mayotte et Nossi-Bé furent occupés le 5 mai 1841 avec les cérémonies d'usage.

Un des premiers actes du règne de Ranavalo avait été la rupture du traité passé par Radama avec les Anglais. Quinze jours à peine s'écoulèrent entre l'avènement de la reine et son opposition flagrante aux entreprises des missionnaires anglicans.

Comme on le sait, les protestants communient sous les espèces du pain et du vin : aussitôt après la célébration de la première communion des convertis, la loi défendant l'usage des boissons enivrantes fut mise en vigueur, et on enjoignit aux chrétiens de remplacer le vin par l'eau. Le gouvernement ne s'en tint pas là ; il interdit le baptême à ses sujets et défendit la communion à tous ceux qui étaient déjà baptisés.

En mai 1832, il fut défendu aux esclaves d'ap-



Chute du Fihéréname.

prendre à lire et à écrire, et, en 1834, l'enseignement de la lecture et de l'écriture fut limité, par un édit royal, aux seules écoles du gouvernement. Le 26 février 1835, Ranavalô communiqua aux missionnaires sa volonté souveraine : qu'ils eussent désormais à s'abstenir de tout enseignement religieux, et, le 1^{er} mars, fut lancé le fameux édit qui supprimait la religion chrétienne dans toute l'étendue des possessions hovas.

Peu de temps après, les missionnaires et les ouvriers chrétiens furent contraints de quitter l'île, et les persécutions commencèrent contre les indigènes convertis. La reine interdit à ses sujets, sous les peines les plus sévères, de sortir du territoire madécasse.

Ce fut un échec notable pour la politique anglaise, qui vit ainsi détruire en un jour, sur cette terre disputée à la France, le fruit de ses efforts prolongés et des sommes considérables que ses agents avaient jetées, en pure perte, dans le gouffre toujours ouvert et inassouvi de l'avidité hova.

Enfin, en 1845, Ranavaloa, décidée à en finir d'un seul coup avec les étrangers, prétendit appliquer les lois du pays aux traitants européens établis à Madagascar, par un décret dont voici le texte :

« A partir de ce jour, tous les habitants et commerçants seront tenus de se soumettre à la loi malgache, faite en ce jour, concernant les étrangers, c'est-à-dire : de faire toutes les corvées de la reine, d'être assujettis à tous les travaux possibles, même ceux des esclaves, de prendre le tanghin (1) lorsque la loi les y oblige, d'être vendus et faits esclaves s'ils ont des dettes, et d'obéir à tous les officiers et même aux derniers des Hovas; il leur est défendu de sortir de Tamatave sous aucun prétexte et de faire aucun commerce avec l'intérieur de l'île.

« Si, dans quinze jours, ils n'ont pas accédé au décret présent, leurs clôtures seront brisées, leurs

(1) Sorte de poison végétal qui servait aux épreuves judiciaires.

marchandises pillées, et eux-mêmes seront embarqués sur le premier navire en rade. »

Les 14, 15 et 16 mai, les Hovas firent aux Européens de nouvelles sommations accompagnées de menaces et de violences, et leur détermination de chasser les étrangers était si bien prise, que l'arrivée devant Tamatave des navires français *le Berceau* et *la Zélée* et de la corvette anglaise *le Conway* ne put les en faire changer.

Ils forcèrent les traitants à s'embarquer après avoir dévasté leurs propriétés. Alors les commandants se concertèrent, et les trois navires ouvrirent le feu contre la ville, où l'incendie se déclara. Trois cent vingt hommes débarquèrent et pénétrèrent dans le fort ; mais, les munitions leur manquant, ils revinrent à bord en bon ordre. Les Hovas perdirent près de quatre cents hommes dans ce combat, et nous eûmes à déplorer la perte de quinze Français, dont trois officiers, et de quatre Anglais.

Le lendemain, les têtes des Européens étaient

échelonnées sur le rivage, plantées au bout de zagaies, en signe de défi...

A la suite de ces faits, toute exportation des produits de l'île cessa, et le commerce des bestiaux, si utile à Maurice et à Bourbon, fut anéanti.

Les persécutions continuèrent avec un acharnement sans égal.

Le règne de Ranavalô ne saurait être comparé qu'à celui des plus odieux oppresseurs de l'humanité, Néron et Héliogabale. Elle se laissait diriger par des hommes qui la persuadaient que, pour gouverner, il suffit de diviser, d'abrutir, d'exterminer. « Diviser, en maintenant partout la discorde et en excitant les chefs les uns contre les autres, dit le P. H. de Régnon, dans *Madagascar et le roi Radama II*; abrutir par l'excès de servitude, afin d'étouffer jusqu'au sentiment de la liberté et presque jusqu'à l'instinct de la conservation; exterminer sans pitié tout ce qu'on pouvait soupçonner capable d'énergie, de courage et de révolte. »

Ce que les chrétiens établis à Madagascar eurent à souffrir des fantaisies sanguinaires de Ranavaloa est inimaginable. En 1849, année pendant laquelle les persécuteurs montrèrent le plus d'acharnement, des officiers de la reine, portant la lance d'argent appelée « le haïsseur du mensonge, » arrêtaient et interrogeaient quiconque était soupçonné de s'être fait chrétien. Ceux qui se trouvaient dans ce cas étaient réduits en esclavage, ou martyrisés. C'est alors que fut publié le singulier document qui suit :

« Si quelqu'un baptise, c'est-à-dire administre ou reçoit le baptême, je le mettrai à mort, dit Ranavalomanjaka ; car il change les prières des douze rois. Par conséquent, recherchez et surveillez, et si vous trouvez quelqu'un, homme ou femme, commettant ce crime, prenez-le et tuez-le, car moi et vous nous tuons ceux qui feront pareille chose, leur nombre montât-il à la moitié du peuple. Car quiconque changerait ce que les ancêtres ont ordonné et fait, et prierait les ancêtres des

étrangers, et non Andrianampoïnimérina et Lehidama, et les idoles qui ont sanctifié les douze rois, et les douze montagnes qui sont adorées, qui-conque, dis-je, changerait tout cela, je fais savoir à tout le peuple que je le tuerai. Ainsi dit Ranavalomanjaka. »

Voilà un spécimen du code, de la procédure et du style malgache. A la moindre dénonciation d'un ennemi, l'accusé était un homme perdu ; on l'exécutait sans même l'avertir du motif de sa condamnation.

La moitié du peuple était les exécuteurs ou les dénonciateurs, l'autre servait de victimes, et les supplices les plus affreux furent appliqués.

La reine vivait pourtant avec un calme apparent, mais son âme était bourrelée de remords. Après avoir fait assassiner son amant, Andrian Mihaza, le meurtrier Rainiharo était devenu son favori et s'appuyait sur son collègue Ratsimaniche ; pendant dix-huit ans, Rainiharo fut à la tête des affaires à Madagascar et le maître absolu du pays.

Après lui vint un autre monstre plus cruel encore et plus rapace que ses prédécesseurs, Rainizair (ou Rainijohary, ou Rainizouare).

Ce fut sous ce dernier ministre qu'eut lieu, en 1857, un complot organisé par deux Français dont les noms resteront à jamais écrits à Madagascar : MM. Laborde et Lambert, complot qui avait pour but de s'emparer de Rainizair et d'amener la reine à abdiquer en faveur de son fils Rakoto, tout dévoué aux idées européennes, et qui fut plus tard Radama II.

Quelques écrivains disent qu'il était fils de Andrian Mihaza, et tout porterait à le croire, car il était né un an après la mort de Radama. MM. Lacaille et Riaux ont adopté cette version, sur laquelle se taisent les autres écrivains qui ont parlé de Madagascar.

Le complot avorta malheureusement par la vigilance de Rainizair, et l'avènement de Rakoto fut différé de quelques années.

Ici, il devient nécessaire de dire un mot sur

les deux hommes qui ont joué un si grand rôle à Madagascar : MM. Laborde et Lambert.

M. Laborde était né à Auch (Gers) en 1806. Il revenait de l'Inde en 1831, lorsqu'il fit naufrage sur la côte est de Madagascar, près de Fort-Dauphin. A cette époque il y avait dans l'île un Français natif de Marseille, M. Arnoux, associé de la maison Rontaunay, une des plus importantes de Bourbon.

M. Arnoux avait fondé à Mahéla, à l'embouchure de la rivière (lieu exclusivement propre au commerce), dans la province d'Antatsimou, une importante plantation de caféiers et de cannes à sucre. A la mort de Radama I^{er} (1828) cet établissement marchait à merveille. Persécuté par Ranavaloa comme les autres Européens, M. Arnoux prit le parti d'aller à Tananarive se plaindre directement à la reine.

Il obtint justice, mais il mourut au retour, laissant pour le remplacer M. Napoléon de Lastelle, capitaine de la marine marchande de Saint-Malo,

qui prit aussitôt la direction de l'établissement, dont l'importance croissait de jour en jour, quand, en 1829, l'expédition Gourbeyre faillit arrêter le cours de sa prospérité.

M. de Lastelle reçut l'ordre d'aller à Tananarive. Ses amis le pressaient de s'évader, il résista à leurs conseils et se rendit auprès de la reine, à laquelle il plut par sa hardiesse, et, au lieu d'être chassé, il obtint le renouvellement de son traité, avec le fermage des droits de douane de Fénéfife, de Manourou et de Manzanari. Il avait donc une belle situation à Mahéla et même à Madagascar quand M. Laborde y parut, et ce fut lui qui le recueillit. M. de Lastelle sut bien vite apprécier son compatriote; il écrivit à la reine qu'il avait trouvé un blanc capable de lui monter des fabriques de canons et de fusils, et, la même année, M. Laborde obtint l'autorisation de se rendre à Tananarive.

« Là, dit M. Riaux, avec une énergie et une puissance de volonté incroyables, sans autres res-

sources ni d'autres ouvriers que ceux du pays, cet homme intelligent sut tirer parti de sa situation (1). »

M. de Lastelle, avec une vingtaine d'Européens, avait créé un grand mouvement industriel, formé plus de cent cinquante charpentiers malgaches, construit une goélette de quarante tonneaux; il avait des tonneliers, des forgerons; il fabriquait des haches, des pelles et des pioches pour Bourbon et Madagascar.

Bientôt sa plantation était devenue plus belle que celles de Maurice et de la Réunion. Il avait su multiplier le bancoulier et l'arbre à pain, planter plus de 50,000 cocotiers et près de 200,000 caféiers, organiser une guildive (2) et une importante sucrerie.

M. Laborde fit plus encore: il installa des fonderies de canons, des verreries, des faïenceries, des magnaneries, des forges, des indigoteries, plu-

(1) Milhet-Fontarabie.

(2) Fabrique de rhum.

sieurs guildives, etc., etc. Il établit sa résidence à Soatsimananpiovana, à huit lieues de Tananarive, dont il fit un village militaire et manufacturier pour ses ouvriers. Il y eut là des maisons de plaisance pour la reine, les princes et les ministres.

C'est là que M. Laborde, pendant vingt-huit ans, a donné à tous les Européens, mais surtout à ses compatriotes, une hospitalité princière, et s'est servi de son crédit pour en arracher un grand nombre à la misère, à l'esclavage et même à la mort.

M. Laborde acquit une grande influence sur la reine par d'éminents services. Les protestants anglais, méthodistes et autres, essayèrent maintes fois de le gagner à leur cause et lui firent des offres brillantes; mais, loin de se laisser séduire, aimant sa patrie avant tout, M. Laborde se servit de son crédit dans l'intérêt de la France, et ce fut lui qui obtint, avec M. Lambert, l'entrée des missionnaires catholiques à Madagascar, car ceux-ci furent bientôt tolérés à Tananarive.

M. Laborde avait remarqué les heureuses dispositions du prince Rakoto; il se l'attacha dès l'enfance, l'instruisit par ses conversations, le mit autant que possible au courant de notre civilisation et l'initia au christianisme. Sous son inspiration, Rakoto conçut le projet de se servir de la France pour relever le peuple de Madagascar.

De concert avec MM. Laborde et de Lastelle, il s'efforça d'arrêter les progrès de l'influence anglaise, qui ne tendait qu'à flatter les penchants tyranniques de Ranavaloa, car il y avait à la cour d'Emirne un véritable parti anglais, formé de quelques Hovas des meilleures familles du pays, qui avaient été élevés en Angleterre.

Dès 1847 Rakoto avait fait connaître son désir au contre-amiral Cécile, et l'amiral lui répondait de Sainte-Marie pour l'encourager dans cette voie. En 1852, le prince, persistant dans ses intentions, en informait M. Hubert Delisle, gouverneur de la Réunion. Enfin, en 1854, il écrivait à l'empereur Napoléon III pour solliciter son concours

effectif, offrant d'accepter le protectorat de la France, et il s'adressait à l'un des missionnaires catholiques de Madagascar pour le prier de faire parvenir sa lettre.

L'année suivante arrivait à Madagascar, appelé par ses intérêts commerciaux, un autre Français qui depuis lors n'a pas cessé d'y jouer un grand rôle : M. Lambert.

Né à Redon (Ille-et-Vilaine) en 1824, M. Lambert, qui avait passé sa jeunesse à Nantes, se maria à Maurice, où il fonda rapidement une puissante maison de commerce.

Son âme élevée et généreuse comprit tout de suite les intentions de M. Laborde ; comme lui, il s'attacha au prince Rakoto, qui le paya de retour par une vive affection. Il se fit même « frère de sang » avec lui, cérémonie par laquelle deux personnes s'unissent d'une amitié telle, que la mort peut seule rompre ce lien qui les rend frères à jamais.

M. Lambert fut tout de suite initié aux projets

de Rakoto. Une garnison hova était assiégée dans Fort-Dauphin par des tribus ennemies, et le gouvernement d'Emirne était complètement dépourvu des moyens de la secourir. M. Lambert offrit à la reine un de ses navires, qui porta des vivres et des hommes à Fort-Dauphin et assura le succès des Hovas. A l'occasion de ce service, le négociant français fut invité par Ranavaloa à se rendre à Tananarive, faveur dont il sut profiter.

Pendant six semaines de séjour dans la capitale, M. Lambert vécut dans l'intimité du prince et de ses amis, se dévouant corps et âme à leurs projets. D'un autre côté, la reine, pour lui témoigner son bon vouloir, consentit, sur sa demande, à ce qu'un missionnaire français résidât à Tananarive, et grâce à lui, le 8 août 1855, le R. P. Finaz célébra pour la première fois le saint sacrifice de la messe dans la capitale, en présence du prince Rakoto. L'habitation de M. Laborde devint la demeure du pieux missionnaire.

Quand M. Lambert quitta Tananarive, Rakoto



Passes de Fort-Dauphin.

MISSON C

le chargea de se rendre à Paris pour y renouveler en son nom, près du gouvernement français, sa demande de protectorat.

La lettre que le prince écrivait à l'empereur énumérait les malheurs du peuple malgache et implorait le secours de la France. Elle était accompagnée d'une supplique d'un des principaux chefs de l'île.

Mais n'anticipons pas sur les événements, et laissons ici la parole au R. P. Jouen, qui était alors supérieur de la mission à Madagascar, et que nous consulterons plus d'une fois, vu sa connaissance approfondie du pays et de la vie privée de Radama II.

Le 14 juin 1855, le navire français *l'Augustine* étant venu dans les parages de Fort-Dauphin pour son commerce, le capitaine envoya à terre un officier avec un délégué, un interprète et deux matelots, pour traiter avec les chefs du village; mais ils tombèrent dans une embuscade, furent faits prisonniers et dirigés sur Tananarive.

On les accusait d'être venus pour soutenir les ennemis et recruter des travailleurs pour Bourbon. Il y avait peine de mort contre eux d'après la loi du pays.

Ces Français étaient : MM. Périer d'Hauterive, Paré, Sévère, Mallet et Lepape.

Ranavalo voulait à tout prix faire un exemple et frapper un grand coup, afin de montrer que son peuple ne craignait plus les blancs.

Rakoto prit la défense des prisonniers, et exerça un tel ascendant sur les membres du conseil, qu'on n'osa plus parler d'exécution, et on se décida à les vendre comme esclaves. Mais ce n'était point là ce que le prince avait décidé ; il alla au-devant des Français, leur donna ses propres chaussures et celles de ses amis, leur servit lui-même à manger, et, une fois qu'ils furent dans la capitale, sut vaincre tous les obstacles pour les visiter et pourvoir à leur nécessaire.

Les instances et les démarches infatigables de Rakoto furent enfin couronnées de succès, et il

obtint la liberté des cinq captifs au moyen d'une rançon de six cents piastres (1), qui fut immédiatement comptée par M. Laborde.

Le prince voulut leur porter lui-même la nouvelle de cette heureuse délivrance, et leur offrit un banquet, du linge, des vivres, des provisions et cent piastres pour leur voyage, tout cela provenant d'une collecte faite parmi ses amis, et ne les quitta qu'après les avoir embrassés cordialement.

Tout allait donc bien. L'héritier de la couronne était bien disposé en notre faveur, et nous pouvions espérer pour l'avenir, lorsque la haine de Rainizair contre les étrangers se manifesta de nouveau.

Madagascar possède de riches mines de houille, dépôts d'autant plus précieux (2) qu'ils sont uniques dans ces parages. La maison Lambert, représentée par M. d'Arvoy, ancien consul de France à

(1) Environ 3,500 francs de notre monnaie.

(2) Riaux.

Maurice, avait formé à Bavatoubé une exploitation de houille et de bois de construction qui y abondent. M. d'Arvoy se procura des munitions de guerre, des fusils, des canons pour armer le fort, seule garantie de la vie des travailleurs.

Pendant que M. Lambert était à Tamatave, sur le point de mettre à la voile pour la France, il reçut de la reine une lettre qui lui annonçait qu'un blanc était établi à Bavatoubé et le chargeait de lui signifier qu'il eût à se retirer, sinon qu'elle enverrait un corps de deux à trois mille Hovas pour le chasser. Le bon accueil fait à M. Lambert lui restait exclusivement personnel : il n'y avait plus à en douter.

En arrivant à la Réunion, M. Lambert informa M. d'Arvoy de la volonté de Ranavalo et l'engagea à quitter Bavatoubé, du moins provisoirement. M. d'Arvoy, ne jugeant pas le péril si pressant, écrivit à la reine pour l'assurer de ses intentions pacifiques, se fiant, du reste, sur la protection de notre station navale.

Au mois d'octobre, l'établissement français fut assailli par un corps de deux mille Hovas et, malgré la résistance courageuse de ceux qui s'y trouvaient, le nombre l'emporta. M. d'Arvoy fut tué avec un autre blanc, une femme blanche et un grand nombre de travailleurs sackalaves. Le pavillon français fut enlevé et les défenseurs du fort furent emmenés captifs. Cinq canons, soixante-cinq fusils, huit barils de poudre et quelques effets européens furent les trophées de cette victoire, qui fut rapidement annoncée à Tananarive.

Parmi les prisonniers se trouvait M. Sautré, blessé. Il fallut tous les efforts de Rakoto et de M. Laborde, appuyés d'une forte rançon, pour obtenir sa liberté et épargner à la France l'humiliation de voir un de ses enfants vendu comme esclave. Le gouverneur anglais de Maurice, à cette occasion, fit parvenir ses félicitations à la reine et promit même d'envoyer sous peu de temps une frégate à Tamatave pour saluer le pavillon de Ranavallo.

Les choses en étaient là, quand M. Lambert arriva à Paris dans les premiers jours de décembre 1855. Le gouvernement lui fit un excellent accueil, et donna son approbation à la fondation d'une grande compagnie agricole, industrielle et commerciale, en la subordonnant à l'établissement d'un gouvernement régulier, apte à donner des garanties suffisantes ; mais quant à l'envoi de troupes à Madagascar, c'était au moment de la guerre de Crimée, et cette mesure fut regardée comme impossible vu l'état des choses ; on dut donc ajourner, pour le moment, la question du protectorat demandé.

La France, alors intimement liée avec l'Angleterre, eût admis volontiers une action commune avec cette puissance dans la question de Madagascar, pour la cause de la civilisation, mais cela ne faisait pas le compte de la politique anglaise, ni de ses intérêts.

M. Lambert se rendit à Londres, où lord Clarendon s'opposa formellement à toute idée de pro-

tectorat; et pendant ce temps-là le révérend Ellis quittait Londres, se rendait à Maurice et de là à Tamatave, où il se présentait comme envoyé de l'Angleterre, en juillet 1856. De son côté, le R. Griffiths écrivit au prince Rakoto pour l'informer de la prochaine arrivée de MM. Ellis et Caméron.

Malheureusement pour l'agent anglais, il rencontra sur son chemin M. Laborde, qui, connaissant les menées habituelles des Anglais et leur politique cauteleuse, sut démasquer le but de M. Ellis.

Le missionnaire anglais fut reçu avec politesse à Tananarive, mais ce fut tout. En dépit de son activité, de ses cadeaux et de tous les moyens qu'il employa, il ne put faire accepter le traité d'alliance et de commerce qu'il proposait et dut repartir comme il était venu. Le 18 novembre au matin, le révérend Ellis quittait Tamatave à bord du *Castro*. Arrivé à Port-Louis le 2 décembre, il repartit, le 13 janvier 1857, à bord du steamer

England, débarqua en Angleterre le 20 mars ; mais il ne devait pas y rester éternellement.

Champion actif des intérêts britanniques, il devait plus tard se retrouver aux prises avec M. Lambert. La Société des Missions de Londres, remarque avec justesse madame Ida Pfeiffer, craignait, en voyant la France prendre pied à Madagascar, de voir aussi le catholicisme se développer dans l'île. Tandis que la mission de M. Lambert échouait en France, le gouvernement de Ranavaloa poussait la tyrannie à ses dernières limites contre les populations de Madagascar.

En mars et avril 1857, principalement, la terreur régnait à Tananarive ; chaque jour le chiffre des exécutions augmentait. A la moindre dénonciation, l'accusé était condamné et exécuté.

Rakoto en sauva beaucoup, mais sa bonne volonté était impuissante pour réprimer la férocité de Rainizair et de Ranavaloa, et bientôt leurs cruautés comblèrent la mesure.

C'est alors que M. Lambert arriva d'Europe. Le

30 mai 1857 il rentra à Tananarive, après une absence de près de deux ans, accompagné de madame Ida Pfeiffer et porteur de riches présents pour la reine et le prince Rakoto.

Jamais Européen n'eut une réception si brillante. Son triomphe et sa réception dépassèrent tout ce qu'on avait vu jusque-là.

Le prince avait envoyé à Ambatomanga ses Ména-Mosa (ou compagnons d'enfance formant sa garde d'honneur) avec son fils John, adopté par M. Lambert; deux troupes de musique militaire et un chœur de chanteuses pour recevoir dignement celui qu'on attendait avec tant d'impatience, et un prince de la famille royale avait mis son palais à la disposition du voyageur.

Bientôt la cour se porta à la rencontre du cortège. La réunion commença par des discours de circonstance. La reine, contrairement au cérémonial obligatoire, avait accordé la permission d'entrer à Tananarive, et l'affluence était telle qu'on eût dit un véritable triomphe. Rakoto était le plus

empressé et le plus impatient ; il tomba dans les bras de M. Lambert en l'embrassant. La reine elle-même, Ramboasalama, toute la famille du commandant en chef Rainizair et les principaux officiers multiplièrent leurs attentions et leurs prévenances.

Le peuple apporta des moutons, des bœufs, des poules et du riz comme présents d'hospitalité ; après les avoir acceptés, on les distribuait aux gens venus des campagnes voisines.

Les cadeaux destinés à la reine représentaient une valeur très considérable. Il y avait des bronzes de prix, un piano, un harmonium, plusieurs horloges, des étoffes de luxe, des tapis, des robes pour les princesses, des uniformes d'officiers, des selles, des armes, des télégraphes électriques, des machines à coudre, dix chevaux, trois chameaux, etc., etc.

On célébra plusieurs fêtes magnifiques en l'honneur de M. Lambert ; mais ce qui le toucha le plus, ce fut l'affection dont il fut entouré, car il tomba

dangereusement malade d'un accès de fièvre paludéenne.

Rakoto ne le quitta guère, et la reine envoya plusieurs fois prendre de ses nouvelles. Peu à peu il se rétablit. Le prince et ses partisans virent en lui un sauveur, et grande fut leur déception quand ils surent qu'ils n'avaient pour le moment aucune aide à espérer de la France.

Le projet fut alors arrêté entre eux de s'emparer ou de se défaire de Rainizair, et d'amener la reine à une abdication en faveur de Rakoto, ce qui n'eût pas été difficile, car plusieurs fois la reine l'avait voulu présenter pour son successeur.

Il existait alors deux partis distincts à Madagascar : l'un, les *priants*, entièrement composé de chrétiens méthodistes ; l'autre, sous le nom de *religionnaires* ou *hommes de la prière*, et dont les membres aspiraient à un meilleur état de choses.

Ces derniers se chargèrent de l'exécution du complot, promettant qu'il n'y aurait pas de sang versé. Rakoto tenait à rester en dehors de l'ac-

tion, et le rôle de MM. Laborde et Lambert était de veiller à la sûreté du prince.

Au moment d'agir, les religionnaires hésitèrent, en découvrant que leur tentative n'aboutirait qu'à établir le catholicisme à Madagascar et à assurer l'influence française. Ils s'arrêtent pour se consulter de nouveau et perdent un temps précieux. Au moment d'agir, le courage manque aux chefs (1), le signal n'est pas donné, et la conjuration avorte misérablement.

« Le 29 juin au soir, celui des *priants* qui inspirait le plus de confiance aux révérends Ellis et le Brun, le plus de confiance parce qu'il s'était fait conférer le titre de ministre méthodiste, se présente à Rainizair et dénonce ses compagnons, les accusant de prier, de prêcher, de baptiser; il ajoute qu'ils veulent établir une république et affranchir les esclaves; il affirme que les blancs sont à la tête du complot, que Rainizair en sera

(1) Le P. H. de Régnon.

la première victime et que sa tête a été mise à prix.

« Pendant ce temps-là, les missionnaires catholiques résidaient à Soatsimananpiovana, non seulement n'entraient pas dans le complot, mais avaient été chercher à huit lieues de la ville des malades à soigner. »

Dès que le complot eut été révélé, le palais reçut un renfort considérable de troupes. La volonté de sévir ne manqua pas au vieux Rainizair, mais la prudence l'obligea à la modération.

Dans un *kabar* (1), convoqué le lendemain 30 juin, le peuple fut informé que les priants s'étaient assemblés pour prêcher et baptiser, et dix de leurs chefs furent désignés à la justice du peuple : tous ceux qui avaient assisté à leurs réunions devaient, pour avoir la vie sauve, s'accuser eux-mêmes et se mettre à la disposition de la reine.

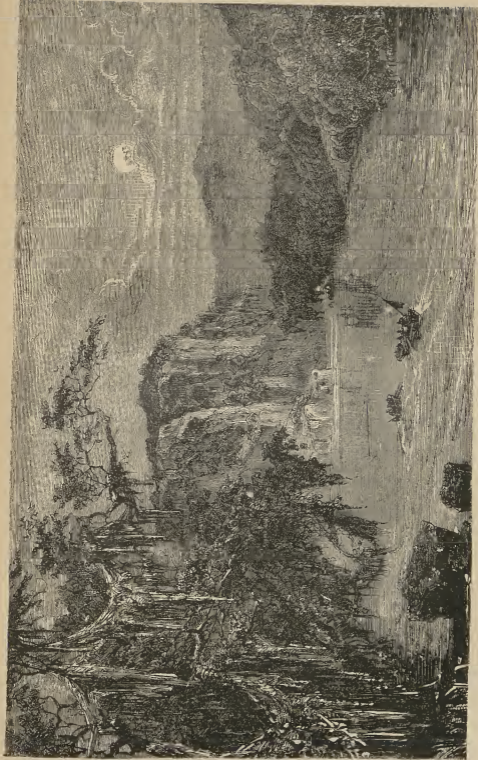
(1) Assemblée générale des indigènes, sorte de grand conseil populaire.

Rakoto avait prévenu les *priants*; plus de trois cents avaient disparu de Tananarive avant l'assemblée du peuple; plusieurs, indignés de la lâcheté des autres, se livrèrent et moururent dans les supplices.

Le tour des étrangers vint bientôt. Environnés d'espions, il ne leur fut plus possible de quitter la maison de M. Laborde. On avait songé à les faire périr; mais Rakoto les défendit et sut persuader à sa mère que M. Lambert était l'agent du gouvernement français; on se borna pour eux à l'épreuve du tanghin... faite à leur adresse sur des poulets. Un seul, qui représentait le P. Weber, fut épargné par le *lampi-tanguine*, tous les autres succombèrent et furent déclarés coupables.

Le 17 juillet, la reine, déclarant user de clémence, faisait grâce de la vie aux blancs, mais les expulsait à tout jamais de ses États. Une heure leur était accordée pour se préparer au départ.

Par une faveur spéciale, une journée entière fut



En voyage sur l'Ikoupa.

accordée à M. Laborde, dont tous les biens furent déclarés appartenir à la reine.

Ranavalo fit rendre à M. Lambert les cadeaux qu'il avait apportés, mais un grand nombre manquaient, et leur disparition fut attribuée à des officiers de la cour. Le 17 au soir, les exilés furent visités par le prince Rakoto, qui se déguisa en esclave pour les voir. Sa douleur était sincère.

« Gardez-vous des Anglais, répétait-il à M. Lambert, soyez sur vos gardes, et protégez M. Laborde. »

Puis il supplia de nouveau M. Lambert de chercher du secours près de l'Empereur.

Les prisonniers quittèrent Tananarive le 18 juillet, en deux bandes, escortées chacune de cinquante soldats. Le matin même, dix chrétiens avaient péri du supplice de la lapidation sur la place du marché; leurs têtes sanglantes étaient fixées sur des zagaies.

On accourut en foule pour voir les Européens, mais personne ne leur adressa d'insultes; le peuple,

qui était censé les repousser, ne les voyait pas partir sans regrets, car avec eux s'éteignait pour lui l'espoir de la délivrance ; on les savait dévoués à Rakoto, en qui seul reposait l'espoir de l'affranchissement.

Seul le prince, malgré sa douleur, eut assez de calme pour songer à l'avenir, et il trouva le moyen de faire remettre la lettre suivante à M. Lambert, pour obtenir des secours de l'Empereur.

« Mon cher ami,

« J'éprouve le besoin de vous remercier, vous et M. Laborde, de ce que vous avez fait pour la cause de Madagascar, cause que je regarde comme la mienne, par le désir que j'ai de procurer le bonheur à une nation si maltraitée.

« Votre zèle à tous deux n'a abouti, hélas ! qu'à vous faire perdre votre fortune et proscrire du pays que vous vouliez sauver. Le résultat malheureux de votre dévouement, qui a été jusqu'à vous faire exposer votre vie, me navre de douleur. Je

vois, ce que je n'avais pu croire, que la misère des Malgaches augmente chaque jour. Bientôt, de ma pauvre nation, il ne restera plus que quelques débris errants. Ah ! cher ami, quelle cruelle déception que la France ne puisse pas nous venir en aide !

« Je vous prie donc et vous supplie de retourner auprès de S. M. l'Empereur, de vous jeter à ses pieds, comme je le ferais moi-même si je le pouvais, et de lui représenter que nous allons périr tous. Dites-lui que ce n'est point mon intérêt personnel qui me fait parler ; assurez-le que l'ambition de régner est bien loin de ma pensée.

« Je proteste ici par écrit, comme je l'ai fait plusieurs fois de vive voix en votre présence, que je suis prêt à renoncer dès à présent à tous mes droits au trône si cette mesure semble nécessaire pour obtenir de la France aide dans notre malheur. De grâce, cher ami, ne vous rebutez pas, et souvenez-vous que la destinée de ce peuple est entre vos mains.

« Que Dieu vous aidé dans toutes vos démarches.

« RAKOTOND' RADAMA. »

Il suffisait d'une dizaine de jours de marche pour franchir la distance de Tananarive à Tamatave. Mais Rainizair avait ses vues ; l'escorte mit cinquante-deux jours à faire ce voyage. Malgré les fièvres, les souffrances, l'épuisement dans lequel les exilés étaient tombés, ils résistèrent au mal.

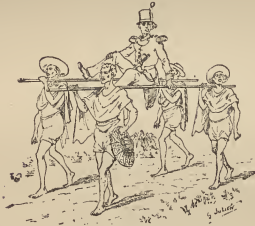
A Enaromaro, ils rencontrèrent le docteur Milhet-Fontarabie, qui portait quelques médicaments à Tananarive. On leur refusa des fébrifuges, ils ne purent même obtenir l'autorisation de communiquer avec le savant médecin.

Le 11 septembre ils arrivèrent à Tamatave, et la première portion s'embarqua trois jours après. M. Laborde et ses compagnons y restèrent encore quinze jours avec une autorisation.

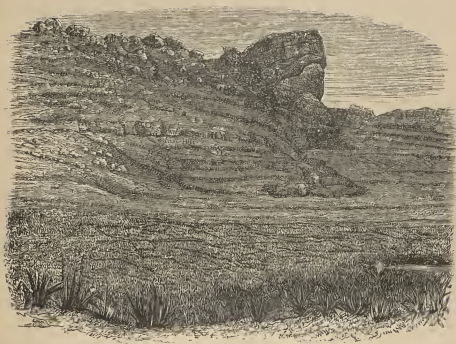
Dès que M. Laborde eut quitté Tananarive, le gouverneur hova confisqua tous ses biens, toutes

ses propriétés, ainsi que les noirs et la succession de M. de Lastelle.

Ainsi finit cette entreprise malheureuse. Rien ne vint plus troubler ni les cruautés de Ranavalo ni la domination du jongleur Rainizair, jusqu'au moment de sa chute définitive.



Palanquin d'un officier hova.



IV

RAKOTO OU RADAMA II ET RAMBOUSSALAM — LES FÊTES DU COURONNEMENT — RABODO — MEURTRE DE RADAMA — AVÈNEMENT DE RASOHERINA — RANAVALO-MANJAKA — RUINE DE L'INFLUENCE FRANÇAISE

M. Lambert retourna plusieurs fois en France, mais la fatalité devait toujours entraver ses démarches.

Au moment où la question de Madagascar sem-

blait devoir se développer heureusement, où tout paraissait disposé pour le succès de notre colonisation et de la prise de possession de ce pays, éclata la guerre d'Italie, et, devant les grandes préoccupations de la politique européenne, les intérêts madécasses s'effacèrent instantanément.

On oublia Rakoto, M. Lambert et Madagascar, pour ne plus voir que l'éclat pompeux, mais trompeur, des victoires de Magenta et de Solférino.

M. Laborde, d'abord retiré à la Réunion, finit par obtenir du gouvernement hova l'autorisation de se fixer à Tamatave, mais sans pouvoir retourner à Tananarive.

Enfin, dans la nuit du 14 au 15 août 1861, la mort vint mettre un terme au long et terrible règne de Ranavaloa.

Cet événement fut encore l'occasion d'une révolution de palais. Deux partis étaient en présence : celui de Rakoto, fils de la reine, le protecteur et l'ami des Français, qui réunissait tous les hommes

intelligents et amis du progrès, l'espoir enfin des jeunes Hovas et de nos nationaux ; l'autre était celui de Ramboasalama ou Ramboussalam, neveu de Ranavaloa, qui avait été présenté, étant enfant, par Radama I^{er} comme son successeur au trône.

On vit plusieurs fois, durant cette longue nuit d'attente, Ramboasalama entrer au palais, toujours armé, pour se défaire de son cousin. Mais il était lâche, et n'eut pas le courage d'accomplir ses sinistres desseins ; il se laissa surprendre, au contraire, et les conjurés du parti de Rakoto entraînaient ce dernier sur le balcon et le présentèrent au peuple, qui l'acclama et le proclama roi sous le nom de Radama II.

On vit ainsi pour la première fois à Madagascar l'avènement d'un souverain hova sans aucune effusion de sang.

Ramboasalama eut la vie sauve ainsi que Rainizair, et tous deux furent internés à huit lieues de Tananarive. Le premier mourut le 21 avril suivant.

Le règne de Radama II inaugura dans la grande île africaine une ère nouvelle.

Un des premiers soins du monarque fut de rappeler auprès de lui MM. Laborde et Lambert. Ordre fut donné de mettre en liberté tous ceux qui avaient été emprisonnés dans les dernières années du règne de Ranavalô; la peine de mort fut abolie, l'épreuve du tanghin fut supprimée, et les lois relatives à l'esclavage furent abrogées.

On autorisa les chrétiens à pratiquer ouvertement leur religion; on suspendit provisoirement les droits de douane, et l'accès de l'île fut laissé libre pour tous les étrangers. Plusieurs missionnaires furent appelés dans l'île: les RR. PP. Jouen et Finaz profitèrent de la situation, et l'on vit bientôt s'élever une mission florissante.

Les Anglais, eux aussi, surent profiter des bonnes dispositions du nouveau roi, et le gouverneur de Maurice envoya féliciter Radama II de son avènement à la couronne. De son côté, la France envoya à Madagascar le capitaine de fré-

gate Brossard de Corbigny pour complimenter Radama ; cet officier fut accompagné à Tananarive par M. Laborde fils, qui l'attendait à Tamatave. M. de Corbigny resta deux mois dans la capitale et revint enchanté des résultats de sa mission.

Le gouvernement français ne reconnut pas seulement Radama II pour roi des Hovas, mais pour roi de l'île de Madagascar, *sous la réserve des droits de la France.*

Le temps seul pourra nous apprendre quelle peut être la portée de cette réserve.

Un consul chargé de protéger les intérêts des Français et de soutenir notre politique fut accrédité à Tananarive, et le choix du gouvernement tomba sans hésitation sur M. Laborde, que ses longs services et sa connaissance du pays et de la langue désignaient à ce poste, qu'il avait mérité par son dévouement aux intérêts de la mère patrie.

A cette occasion, M. Lambert adressa la lettre

suivante, le 7 avril 1862, à toutes les ambassades de Paris :

« J'ai l'honneur d'informer Votre Excellence que
« j'ai été chargé, par Sa Majesté Radama II,
« de faire connaître aux gouvernements d'Europe
« son avènement au trône, et son vif désir d'en-
« tretenir avec eux des relations amicales. J'ai
« reçu également mission de faire savoir que le
« royaume de Madagascar est ouvert au commerce
« de toutes les nations, et que l'ordre a été donné
« aux gouverneurs des différentes provinces de
« protéger, en toutes circonstances, les per-
« sonnes et les biens des étrangers qui voudraient
« se fixer dans le pays, ou y faire du négoce. »

Notre intention, dans cet essai sur la grande île africaine, n'est pas de rélater les cérémonies et les fêtes du couronnement de Radama, que d'autres ont rapportées avant nous.

Le compte rendu en est détaillé dans l'excellent ouvrage du contre-amiral Dupré: *Trois mois à Madagascar*, et dans celui du R. P. Henry de

Régnon : *Madagascar et le roi Radama II.* Nous n'en donnerons donc qu'une simple esquisse.

Le couronnement avait été annoncé pour la fin de juillet 1862, il n'eut lieu que le 23 septembre. La France et l'Angleterre y furent représentées, la première par le capitaine de vaisseau Dupré, commandant la division navale des côtes occidentales d'Afrique; la seconde par le général Johnstone.

Le 5 juillet, le capitaine Dupré entra en rade de Tamatave avec la frégate *l'Hermione* et les membres de la mission : MM. de Ferrières et Dewatre, lieutenants de vaisseau; M. Capitaine, chirurgien; le commandant particulier de Sainte-Marie; le R. P. Jouen, préfet apostolique de Madagascar, et M. Soumagne, négociant, plus tard vice-consul de France. Le lieutenant-colonel Lesseline, les capitaines Mazières et Prudhomme et le docteur Auguste Vinson, avaient été envoyés par le gouverneur de la Réunion, M. le baron Darricau.

Le 28 juillet, nos compatriotes entraient à Tana-

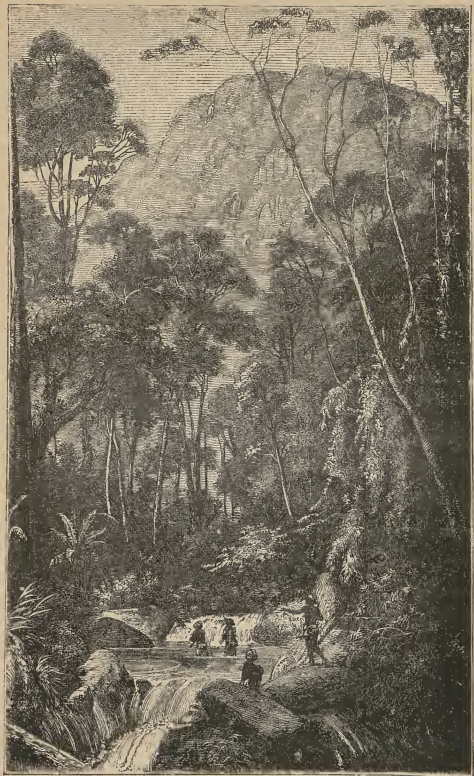
narive, et leur réception officielle avait lieu deux jours après.

A partir de ce moment, les relations les plus amicales s'établirent entre le roi et les Français; mais l'arrivée de la mission anglaise mit une espèce de contrainte dans les rapports officiels, car Radama s'étudiait à maintenir la balance entre les officiers des deux nations, lorsqu'ils se trouvaient réunis en sa présence.

Le lendemain de l'arrivée des Anglais, le roi envoya prévenir le commandant français qu'il avait autorisé le chef de cette mission à hisser le pavillon de la Grande-Bretagne sur la maison qu'il habitait, et il l'invitait à arborer le drapeau français; mais celui-ci répondit qu'il préférerait attendre au 15 août, jour de la fête de S. M. l'Empereur Napoléon III.

Le 15 août, en effet, la fête fut splendide, autant que le permettait l'éloignement de la mère patrie.

« Nous étions tous heureux, dit M. Dupré, tous profondément émus; mais que pouvait être notre



Forêt vierge à Madagascar.



émotion comparée à celle de M. Laborde, qui voyait en ce moment réalisé son vœu le plus cher ? Il pleurait et, muet de joie, me serrait les mains avec effusion et me remerciait de son regard attendri. »

Le commandant Dupré avait été chargé de soumettre au roi un projet de traité d'amitié et de commerce.

La conclusion de ce traité eut lieu, non sans de nombreuses hésitations de Radama, que M. Ellis cherchait à détourner de l'accepter.

Il fut signé pourtant le 12 septembre, en présence de la mission anglaise. Nous en parlerons plus loin.

Le commandant Dupré profita de cette occasion pour demander au roi si, dans le but de donner plus d'authenticité à la charte que depuis longtemps il avait accordée à M. Lambert pour l'exploitation des richesses agricoles, minérales et végétales du pays, il consentirait à la signer de nouveau publiquement et à la faire contresigner et sceller en sa présence.

Radama se prêta de la meilleure grâce à cette demande, et l'acte, transcrit sur parchemin, reçut cette triple garantie devant une assistance nombreuse de Malgaches, de Français et d'Anglais.

« On prétendit que je n'obtins ce résultat qu'au prix de cent mille piastres, et je ne fus pas peu flatté, ajoute le commandant, d'apprendre qu'ils évaluaient à une somme aussi considérable ce que je n'avais obtenu que par des moyens hautement avouables. »

Le 23 septembre, le couronnement se fit avec toute la pompe possible. Les cadeaux apportés par M. Lambert de la part de l'Empereur et de l'Impératrice firent merveille. Le pape, ne pouvant conférer une décoration à un prince encore païen, lui avait fait offrir, avec une lettre touchante, un médaillon en mosaïque représentant une main qui bénit. Radama le porta au col le jour du couronnement et parut fier de cette distinction.

Le 4 octobre, la mission française quittait Tananarive avec les mêmes honneurs qu'à son arrivée, et

le 14 elle était à bord de l'*Hermione*. M. Lambert, arrivé à Tamatave le 16, s'embarquait le 17 avec le cérémonial dû à sa qualité d'ambassadeur du roi de Madagascar, et, le même soir, la frégate partait pour Sainte-Marie, et de là pour l'île de la Réunion, où elle abordait à Saint-Denis.

L'avenir semblait assuré pour Madagascar. Avec le roi Radama II, une ère nouvelle de prospérité et de civilisation paraissait s'ouvrir pour la grande île. Cependant on s'était trop hâté de crier victoire, et le temps gardait une déception cruelle aux amis du progrès et de l'humanité.

Écoutons ce qu'en dit M. Lacaille, l'écrivain qui paraît avoir jugé le plus clairement la situation, puisque les événements sont venus justifier ses appréhensions.

« L'avènement de Rakoto, écrivait-il en 1862, à l'île Bourbon, est-il de nature à tout changer et à tout modifier dans l'attitude qu'il convient à la France de garder vis-à-vis des Hovas? Telle n'est pas ma pensée. Soumis comme il l'est à toutes les éventua-

lités de partis, à toutes les intrigues de cour, Rakoto, s'il n'est pas secouru par une puissance européenne, s'il n'est pas habilement conseillé, peut disparaître dans une tempête ou succomber à de perfides conseils, et l'influence française se retrouverait en présence de la puissance hova, avec le regret de n'avoir pas saisi l'occasion de soumettre et dompter ces hommes demi-barbares. Les Hovas, pas plus que les Malgaches en général, ne sont moralement capables de fonder un état de choses susceptible d'être accepté comme une garantie suffisante, soit pour les Européens qui se fieront à eux, soit pour les populations indigènes. Ce serait s'exposer à de singuliers mécomptes pour l'avenir que de s'en rapporter à ces hommes qui n'ont ni foi ni loi, et dont la seule force consiste dans l'art d'intimider le plus faible et de se faire passer pour un objet d'effroi. La civilisation malgache s'est arrêtée depuis des siècles entre la zagaie et le tanghin, et la situation de Rakoto ne me paraît rien moins que sûre ; son

autorité équivoque et son peu d'influence ne pronostiquent pas un avenir certain ; son caractère indécis ne lui permettra pas le despotisme qui arriverait à tout concentrer entre ses mains. Quant aux Hovas, je n'ai aucune sympathie pour eux, et le gouvernement européen qui ne s'en défiera pas sera joué par eux comme l'ont été les Anglais. Rakoto peut disparaître, les Hovas resteront, et tant qu'ils n'auront pas reçu une leçon salutaire, ils seront ce qu'ils ont été jusqu'à présent.

« Quant à Rabodo, continue M. Lacaille, cette femme est devenue la tête d'un parti secrètement opposé à Radama. Autour d'elle et dans l'ombre se sont groupés quelques mécontents et quelques ambitieux de bas étage, qui se souviennent du rôle que firent jouer à Ranavalô les officiers qui s'emparèrent du pouvoir sous son nom et régnèrent successivement après Radama. Cette position de Rabodo, bien que peu redoutable pour le moment, pourrait être, à l'occasion, au-

dacieusement exploitée au détriment du roi actuel. »

Les événements se sont chargés de réaliser ces paroles de l'éminent écrivain.

Dans les premiers jours de juillet 1863, arriva à Paris la nouvelle qu'une révolution avait éclaté à Madagascar, que Radama II avait été assassiné, et que sa veuve Rabodo avait été mise sur le trône à sa place.

Voici l'extrait de la lettre de M. Laborde, publiée par le *Moniteur* du 7 juillet.

« Tananarive, 15 mai 1863.

« J'ai l'honneur d'informer Votre Excellence du grand événement qui vient de s'accomplir à Tananarive. Radama II n'est plus, et Rabodo a été proclamée reine de Madagascar sous le nom de Rasohérina.

« Il y avait autour du roi deux partis : d'une part, les anciens officiers et les grands du peuple ayant à leur tête le premier ministre et le com-

mandant en chef; de l'autre, les Menamaso (ou gardes de Radama, élevés avec lui et qui s'étaient emparés du pouvoir). Depuis trois mois ils accaparaient toutes les faveurs et suggéraient au roi des mesures que n'approuvait pas la population. On les accusait d'injustices et de concussions dans l'administration de leurs charges, et principalement dans celle de la justice. On signalait enfin une grande immoralité à la Maison de pierre, à Ambohimitsimbina, résidence habituelle du roi, exclusivement fréquentée par les Menamaso. De plus, il y avait entre les deux partis un motif de division bien puissant, c'était une antipathie de race.

« Andrianampoinimérina, père de Radama I^{er}, était du nord d'Émérina. Il fut aidé par les gens du Nord à former un royaume de la réunion de douze petits États. Les faveurs avaient été naturellement pour les gens du Nord, et les Menamaso sont du Sud; de plus, le ministère avait toujours été l'apanage de la famille très puis-

sante de l'ancien commandant en chef, Rainikaro ; or, son influence était absorbée par celle des Menamaso. Il ne fallait donc qu'un prétexte pour faire éclater les hostilités.

« Le roi l'a fourni en publiant une loi qui autorisait le duel, et même le combat de tribu à tribu, de village à village, sans autre formalité que le consentement des deux parties. C'était proclamer la guerre civile.

« Le lendemain de la promulgation de cette loi, le 8 mai, les officiers et les grands allèrent trouver le roi et le prièrent de révoquer cette loi. Il refusa formellement et déclara que cette loi serait maintenue malgré tout. A cette protestation, les officiers répondirent :

« Eh bien ! il ne nous reste plus qu'à nous armer dans la crainte d'une attaque.

« Et ils se retirèrent.

« — Ce soir-là, en effet, vers quatre heures du soir, la ville était pleine d'hommes armés se rendant en masse chez le premier ministre. Je ras-

semblai aussitôt, de crainte d'une émeute, tous nos nationaux, en commençant par les Pères et les Sœurs. Le consul anglais prit les mêmes mesures, et nous passâmes ensemble cette nuit.

« Le lendemain, les officiers et les notables envoyèrent au roi une nouvelle députation pour le sommer de révoquer la loi promulguée. Sur son refus, peuple, esclaves et soldats en armes se rendirent sur la place publique ; vers neuf heures onze officiers de Radama étaient tombés sous leurs coups.

« Cependant le roi, inquiet du sort de ses favoris, se rendit avec la reine à la Maison de pierre, où plusieurs d'entre eux s'étaient réfugiés. Vers midi commencèrent les pourparlers. Les envoyés du peuple, après les salutations les plus respectueuses et les protestations les plus vives de dévouement au roi, lui réclamèrent les hommes qu'il cachait. Sept fois on lui fit la même demande, sept fois il refusa de les livrer. Un officier de la reine se présente devant la multitude portant le pavillon

de Radama ; on le salue et on met bas les armes, mais on réclame les coupables. Le roi se fait alors escorter par ses plus fidèles et se rend avec eux au palais.

« Les pourparlers s'étant encore prolongés sans résultat jusqu'à la nuit, le roi déclare qu'il ira lui-même implorer leur grâce auprès de Rainivoninahitriniony, premier ministre.

« La reine se présente à une nouvelle députation et promet, au nom du roi, de livrer les coupables à condition qu'on leur laissera la vie. La reine est invitée à revenir le lendemain, et en ce moment même on se dispose à donner l'assaut au palais ; la ville est en état de siège. Le lendemain, vers deux heures, une porte du palais s'est ouverte et les quatorze individus ont été livrés successivement. Néanmoins le palais resta cerné, le comité ayant déclaré qu'il ne traiterait avec le roi que lorsqu'on aurait livré tous les coupables.

« Le lendemain, vers les dix heures, j'apprenais que le roi avait été assassiné. A une heure le

conseil nous envoya un de ses membres avec ces paroles :

« Les coupables sont morts, Rabodo est reine
« de Madagascar. »

« A deux heures, vingt et un coups de canon saluaient son avènement, et l'on adressait à la foule une proclamation ainsi conçue :

« Le roi, désolé de la perte de ses amis, s'est donné
« la mort : Rasohérina est reine de Madagascar. »

« La multitude est restée silencieuse. Quant à la reine, elle a accepté la couronne par force ; on a été jusqu'à la menacer, si elle refusait.

« Le lendemain 13, on me communiquait, ainsi qu'au consul anglais, la nouvelle constitution à laquelle la reine a juré d'être fidèle et dont voici le résumé :

« La reine ne boira pas de liqueurs fortes.

« Le droit de vie et de mort appartient au conseil
« dont elle aura la présidence.

« L'abolition du tanghin est maintenue, ainsi
« que la liberté des cultes, avec une restriction pour

« le petit village d'Ambohimanga, où se trouve le
« tombeau de la vieille reine. »

« Le 14 à midi, je suis allé avec le consul anglais rendre visite à la reine ; elle était entourée de tous ses grands officiers. Après les salutations d'usage, elle nous a dit en peu de mots qu'elle désirait continuer à entretenir de bonnes relations avec les étrangers, et elle s'est retirée. Nous avons causé quelques instants avec les officiers, et dans la soirée j'ai reçu une lettre du premier ministre, qui m'informait qu'il avait envoyé sur la côte l'ordre aux gouverneurs de protéger les blancs. J'ai appris encore de source certaine que le roi, pendant qu'il était assiégé, m'avait écrit deux fois pour m'appeler à son secours : les deux lettres ont été interceptées. Je ne pouvais d'ailleurs lui prêter aucune aide, l'intérêt de mes nationaux m'imposant la plus grande réserve, et étant moi-même surveillé de près.

« Agréez, etc.

« LABORDE, *consul.* »

Voici les premiers actes du nouveau règne :

1° Rasohérina succède directement à Ranavalo.

Radama II est comme s'il n'avait pas existé ; son corps restera sans sépulture ;

2° La tolérance religieuse est maintenue ;

3° La peine de mort est rétablie ;

4° Les traités sont respectés, et on laissera subsister les relations d'affaires avec les Français et les Anglais.

En attendant, on espérait que la convention conclue avec la France recevrait son exécution, et que la compagnie formée par les soins de M. Lambert pourrait poursuivre ses projets, dans des limites satisfaisantes pour donner de bons résultats.

On s'était trompé quant à cela. La mort de Radama II mit un désarroi complet dans les affaires. Les opérations commerciales s'arrêtèrent ; les Hovas ne firent plus d'achats ; ils se retirèrent même dans les forts jusqu'à ce qu'ils eussent reçu des ordres de la capitale.

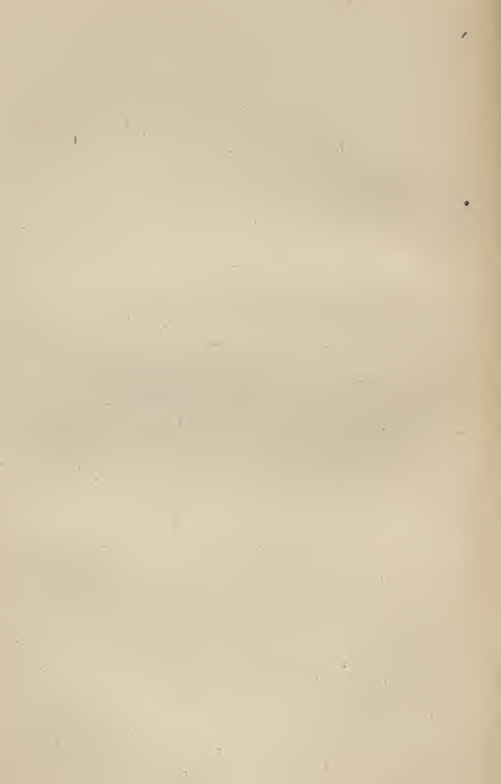
L'Angleterre se préoccupa aussi du meurtre de Radama et de la révolution de Madagascar, et les commenta à sa manière. La presse anglaise les représenta comme une juste expiation des illégalités commises par ce roi, et s'attacha à insinuer que le traité conclu entre le prince et M. Lambert avait été conclu sous l'influence de libations copieuses et qu'il était le résultat de l'ivresse et de l'abrutissement favorisé par ce dernier.

Les Anglais firent plus encore : le révérend Ellis déclara hautement « que l'Angleterre devait s'applaudir de voir le pays passer d'un gouvernement despotique absolu à un gouvernement constitutionnel. »

La nouvelle reine adressa à l'Empereur, à la date du 19 mai, une lettre pour lui annoncer son avènement au trône et lui exprimer le désir de conserver avec la France des relations amicales, ajoutant qu'elle avait l'intention de protéger les personnes et les intérêts des Français résidant à Madagascar.



Un gué sur la route de Tananarive.



Mais la réaction contre les étrangers ne tarda pas à se manifester.

Le *Sémaphore de Marseille*, sur la foi d'une correspondance de la Réunion du 7 juillet, annonçait que le ministre signataire du traité avec la France avait été assassiné; qu'il avait été défendu aux Français de prendre possession des terrains concédés; que les droits de douane avaient été rétablis et que le consul de France, M. Laborde, s'était retiré à huit lieues de la capitale avec ses compatriotes.

La présence sur la rade de Tamatave de la corvette *la Licorne*, envoyée par le gouverneur de la Réunion, mit pourtant nos nationaux à l'abri de toute crainte.

Un ultimatum du commandant Dupré, à la date du 7 septembre, était ainsi conçu :

« Je veux qu'on maintienne intact le traité signé par le feu roi Radama. Si vous n'y consentez pas, je donne ordre à M. Laborde, consul français, d'arrêter son pavillon et de rallier la frégate *l'Hermione*. »

M. Dupré ajouta même qu'il était décidé à faire une démonstration contre le fort et la ville de Tamatave en cas de refus de la reine, et une correspondance digne de foi confirme que les Hovas avaient mis à prix la tête de MM. Lambert et Dupré.

Enfin, à la date du 7 octobre, et à l'instigation du révérend Ellis, la reine de Madagascar refusa définitivement de ratifier le traité conclu avec la France et la concession de terrains faite à M. Lambert, et elle rétablit les douanes. Les négociations furent donc suspendues avec le gouvernement malgache par ordre de M. le baron Darribeau, gouverneur de la Réunion.

Les relations diplomatiques furent totalement rompues.

Raharla, envoyé hova, vint annoncer à bord de l'*Hermione* que la reine avait refusé de ratifier le traité, et au moment où il quitta la frégate le pavillon français fut amené de la demeure de notre consul; mais M. Dupré crut prudent de ne pas faire de démonstration, dans l'intérêt même de nos

nationaux, malgré la présence dans les eaux de Madagascar de cinq navires de guerre : l'*Hermione*, la *Licorne*, le *Curieux*, le *Surcouf* et l'*Indre*.

Nous verrons plus tard, lorsque nous parlerons des missionnaires, les résultats désastreux de cette politique de la cour impériale, qui consacra en quelque sorte, par la reconnaissance de la souveraineté de Radama II et de Rasohérina, l'abandon de ses droits sur une possession qui, il y a deux siècles, portait déjà le nom de France orientale. Mais la faute du gouvernement français peut être réparée par la suite, si l'on prend des mesures de nature à développer nos forces dans ce pays ou à influencer ses habitants par l'exemple et le voisinage de notre civilisation, et en les absorbant dans la vie des races initiatrices.

Pendant quelques mois, il y eut comme un abandon complet de la grande terre africaine, et, malgré notre possession de Sainte-Marie, de Mayotte et Nossi-Bé, les négociants créoles ou européens et les missionnaires, entravés dans leur

action par les Hovas, surtout par la haine du ministre Rainivoninahitriniony, osaient à peine se rendre à Tamatave et sur quelques points de la côte, soit pour les besoins du commerce, soit pour l'intérêt des missions.

Cependant M. Lambert ne se décourageait pas plus que M. Laborde, et nos dignes et valeureux missionnaires, poussés par leur foi et leur charité apostoliques, ne renoncèrent pas à l'introduction du christianisme dans la grande île.

Les révérends pères Jouen, Finaz, Cazet, Laroche, Lavigne, tous membres de cette grande et illustre Compagnie de Jésus, qu'un acte arbitraire a prétendu dissoudre, furent admirables de dévouement et de courage.

De son côté M. Lambert, qui aimait Madagascar, et dont le bonheur eût été d'y voir sans retour flotter le pavillon français, ne renonçait pas à ses espérances, et de Maurice, où il s'était établi définitivement, il veillait sur les actes de la reine et de son ministre.

Quelques Hovas qui lui étaient tout dévoués le tenaient au courant de la situation, et il n'attendait que le moment d'agir; mais des intrigues sans nombre lui firent perdre un temps précieux; la jalousie des uns, la haine des autres, l'indifférence de quelques hauts personnages occasionnèrent un long retard dans ses affaires.

Un an s'écoula ainsi en pourparlers insignifiants.

Le rappel en France du contre-amiral Daricaud, gouverneur de la Réunion, et la nomination du commandant Dupré à ce poste (1865) semblèrent changer un peu la face des affaires.

Le nouveau gouverneur connaissait Madagascar et paraissait résolu à favoriser autant que possible les intérêts de M. Lambert. Des relations se renouèrent avec la cour d'Emirne. Le commandant Tricault, chef de la station navale dans la mer des Indes, et qui avait remplacé M. Dupré dans ce poste, reçut l'ordre de se rendre à Tamatave et de là à Tananarive et d'appuyer, s'il était nécessaire, la demande du gouverneur.

La frégate *la Junon*, les avisos *le Surcouf* et *le Diamant*, le transport *le Loiret* furent envoyés sous ses ordres avec un détachement d'infanterie de marine et de fusiliers marins (mai 1866).

Cette démonstration effraya la reine et surtout son ministre. Les négociations furent renouées et aboutirent cette fois.

Rasohérina consentit à signer et ratifier l'ancien traité fait avec M. Lambert, s'engageant en plus à ne molester en rien les chrétiens et à leur laisser le libre exercice de leur religion ; elle autorisa les missionnaires à s'établir dans l'intérieur, et les missions recommencèrent avec plus d'ardeur que jamais.

On éleva des églises et des missions dans un grand nombre de villages, et les RR. PP. Jésuites purent prêcher et baptiser sans que personne s'y opposât.

M. Lambert, voulant alors donner encore plus de développement à sa concession, prit des associés : M. Charles Richard et M. de Langle, de la Réunion.

M. Arnoux, qui avait fondé l'établissement de Mahéla, le leur concéda, ou plutôt le leur abandonna, car il y avait longtemps qu'il y avait renoncé.

On vit alors des légions d'ouvriers et de travailleurs créoles et européens s'abattre sur la grande île, et Mahéla devint bientôt un centre important de civilisation, un comptoir commercial des plus renommés.

Un vaste établissement de sucrerie, deux guildives ou fabriques de rhum, des maisons de belle apparence s'y élevèrent; en peu de temps Mahéla acquit une importance telle, que M. de Langle crut devoir y adjoindre l'île de Mohéli (1), où fut créé un autre établissement.

Plus de huit cents blancs habitent aujourd'hui ces deux points de la côte, que des navires spéciaux viennent fréquemment visiter et écon-

(1) Mohéli avait été colonisé par les Anglais, et ce n'est qu'à grand-peine qu'ils tolérèrent alors cet établissement, exécuté du reste en 1875, ou plutôt abandonné. Mohila seul est resté, et ceux qui habitaient Mohéli s'y sont transportés.

damment ravitailler en vivres, denrées de toutes espèces, outils, produits d'Europe et marchandises propres au pays.

Les choses en étaient là quand mourut Rasohérina (1868), et on craignit un instant une nouvelle réaction, qui heureusement n'eut pas lieu.

Ranavalo-Manjaka, qui lui succéda, se montra disposée au contraire à accueillir d'une manière bienveillante les innovations faites depuis peu, et confirma tous les privilèges accordés aux Français.

Ranavalo est une femme grosse et de taille moyenne, d'une figure large et assez intelligente, d'une physionomie impassible.

Le R. P. Cazet, qui a assisté à son couronnement, nous donne les détails suivants :

« Dès la pointe du jour, les canons qui couronnent les crêtes de Tananarive annoncèrent la fête nationale par des détonations successives. La place d'Andohalo est au milieu de la ville et assez encais-

sée ; elle peut contenir près de 200,000 Malgaches. L'endroit était encore trop petit. Les lambas blancs des Malgaches, avec leurs chapeaux de paille ; les gibus noirs, mais râpés, d'une certaine compagnie de soldats ; les costumes ou pour mieux dire l'accoutrement des officiers ; les habits rouges des princes et des princesses tranchant sur les habits noirs des Européens : tout cela offrait un coup d'œil varié et assez beau. On ne peut se faire une idée de la bigarrure bizarre de l'armée hova !... car chacun se procure son uniforme à ses frais, et il y en a de toute espèce et de toutes nuances.

« Il y avait treize pères jésuites, huit frères coadjuteurs, trois frères des écoles chrétiennes, et onze sœurs de Saint-Joseph de Cluny. Ajoutez-y M. Garnier, commissaire plénipotentiaire, M. Laborde, consul, son secrétaire, et vous aurez tous les Français de Tananarive.

« A la vue de M. Garnier, les musiciens jouèrent notre air national : *Partant pour la Syrie*. Vers neuf heures et demie la reine sortit du palais. Cette

sortie fut annoncée par des coups de canon, et alors commença le *hoby*, ou chant en l'honneur de la reine, exécuté par tout le monde. Les femmes et les enfants battaient des mains en chantant sans cesse : *Tsara andriana noy*, « Que notre reine est belle ! » Et les hommes les accompagnaient sur une modulation différente, ce qui donnait à ce chant un air de respect et de grandeur.

« La reine était habillée à l'européenne; son manteau blanc était parsemé de fleurs et de couronnes d'or; gants à mailles peu serrées; canne d'or à la main.

« Arrivée au milieu de la place où se trouve la pierre sacrée, elle est descendue de son *filanzana* pour monter sur la pierre sacrée. C'était le moment solennel, car le couronnement consiste en cela seul.

« La couronne n'est qu'un ornement, aussi devrait-on dire plutôt: la manifestation de la reine à son peuple.

« A peine la reine fut-elle debout sur la pierre

sacrée, que le premier ministre commanda la troupe pour présenter les armes ; les musiciens de la reine jouèrent l'air royal, après lequel le peuple entonna le *Tsara va tompoko vavy* « Notre maîtresse va-t-elle bien ? »

« On fait le salut en portant les mains à la tête et en s'inclinant profondément.

« Sa Majesté se rendit à pied à l'estrade, qui du reste était fort proche. Les princes et les princesses, et nous seuls, occupâmes l'estrade royale. J'étais presque à la droite de la reine. Elle commença alors un discours, où elle déclara au peuple assemblé qu'elle voulait qu'on respectât le traité conclu quelques jours auparavant avec les Français (ses parents d'outre-mer). Elle parla huit à dix minutes, d'une voix claire et brève, mais je ne pus tout comprendre. Après chaque période Sa Majesté faisait tourner sa canne ; alors soldats et peuple approuvaient par un cri ferme et simultané, les officiers brandissaient leurs épées, les tambours roulaient, les musiques retentissaient.

« Après le discours de la reine est venue la lecture des lois faites par le secrétaire d'État; l'un de nos Pères disait :

« — S'ils font exécuter toutes ces lois, ils tueront les trois quarts du peuple. »

« Est venue ensuite la cérémonie du *hasina* ou offrande d'une piastre que chaque chef de tribu offre à la reine pour témoigner sa soumission, et cet argent est censé sanctifier la reine; d'où le nom de *hasina*. Puis ont suivi les discours des orateurs malgaches, discours assez brillants et d'un style énergique et figuré, où revenait sans cesse le serment de fidélité à la reine et de dévouement éternel.

« A deux heures et demie, tout était fini; la souveraine malgache a levé la séance en disant à son peuple :

« — Vous m'avez promis fidélité, j'y compte; il me faut plus que des paroles. »

« Les canons ont retenti de nouveau, et chacun se retira chez soi, enchanté de la cérémonie.

« Le lendemain il y eut encore de grands jeux, des danses, des chants, dans la grande plaine de Mahasima. On y vit même un combat à la zagaie et au bouclier. Ce fut encore une belle journée ; puis tout rentra dans l'ordre habituel.

« Le 24 septembre, la reine alla à Ambahimanga, la ville sacrée, où se trouvaient les tombeaux de ses ancêtres. L'entrée de la ville était prohibée aux Européens ; la reine leva cette interdiction, et nous pûmes y entrer avec elle et voir que Ranavalô ne faisait point le sacrifice aux idoles comme faisaient ses prédécesseurs.

« Douce consolation pour des cœurs de chrétiens et de missionnaires. »

L'avènement de Ranavalô-Manjaka sembla promettre à la France une ère de prospérité et d'influence sans bornes à Madagascar. Pendant quelques mois, tout alla bien, grâce à l'énergie de M. Dupré, de M. Lambert, de M. Laborde.

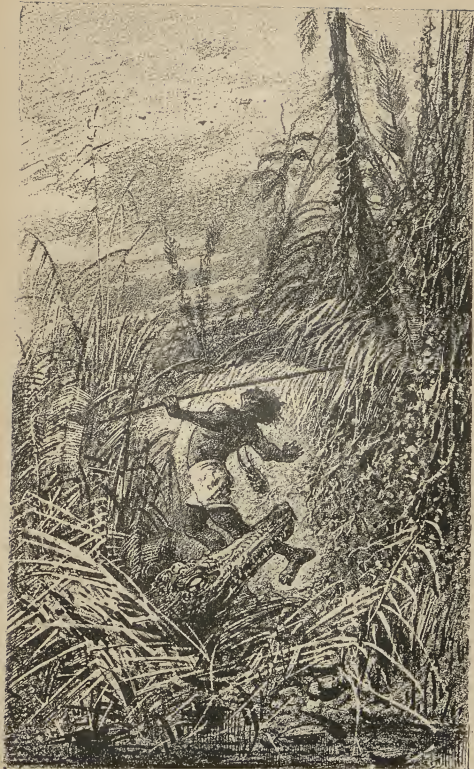
Les fâcheux événements de 1870, dont les Anglais profitèrent pour chercher à abaisser notre

puissance, mirent un peu de froideur dans les relations de la France avec le gouvernement de la reine. La mort de M. Lambert, celle de M. Labordé, le long intérim du consulat français, qui fut confié à M. Soumagne, parfait honnête homme et intelligent négociant, mais peu apte à remplir les fonctions de représentant national, tout cela amena une forte tension entre les deux gouvernements.

En 1879, à l'arrivée de M. Cassas, nommé consul, les choses prirent tout d'abord une autre face. M. Cassas réclama hautement les droits de nos nationaux, la liberté des transactions commerciales, la propagande de la religion catholique, etc.

Ce ne fut toutefois qu'un changement apparent et momentané; la malveillance des autorités ne tarda pas à reprendre le dessus et à se manifester d'une manière irrécusable.

Devant l'hostilité bien déclarée du gouvernement hova, le consul dut quitter Tananarive et s'installer à Tamatave, d'où il adressa un rapport



Malgache saisi par un caïman.

à notre ministre des affaires étrangères, en demandant de nouveaux ordres sur la conduite qu'il devait observer dorénavant.

Il fut remplacé en 1880, et nous dirons un mot dans un dernier chapitre de la situation actuelle de Madagascar, si intéressante et si peu connue qu'on semble l'oublier entièrement.



Un officier malgache.



Un seigneur hova.

V

LES RACES A MADAGASCAR — ETHNOGRAPHIE — MŒURS ET COU-
TUMES — GOUVERNEMENT — ORGANISATION SOCIALE ET POLITIQUE
— LÉGISLATION — COSTUMES — RELIGION — LITTÉRATURE

Les peuplades qui habitent Madagascar se par-
tagent en plusieurs races, mais les deux princi-
pales sont les Hovas et les Sackalaves. D'autres

peuplades y existent encore, et on pourrait citer les Betsiléos, au centre; les Bezaounzaoun, à l'est; les Betsimisarakas, les Antaïmoures et les Antalastres, au sud. Ces derniers sont aujourd'hui presque entièrement dispersés. Enfin les Malattes dont ont parlé quelques voyageurs, proviennent d'unions contractées entre les blancs et les filles des chefs de la côte Est et sont devenus, de par leurs mères, les chefs de la contrée.

Les Antalastres descendent d'Arabes venus de la côte orientale d'Afrique et de femmes sackalaves.

Ils formaient alors une caste à part, avec sa religion, ses lois et ses coutumes distinctes. Détruits par Radama I^{er}, ils se sont réfugiés à Zanzibar et aux Comores, et leurs descendants absorbent aujourd'hui tout le commerce du Ménabé et du Bouéni, en faisant cause commune avec les Arabes, dont ils ont gardé d'ailleurs la religion et les habitudes.

Les Antaïmoures proviennent, dit-on, d'Arabes

naufragés sur la côte Est. Ils sont considérés par les autres tribus de l'île comme des savants, car la lecture et l'écriture sont très répandues chez eux. Ils portent le costume des populations voisines, dont ils partagent les mœurs et les croyances, mais ils regardent le porc comme impur et ne mangent que la chair des animaux qu'ils ont tués eux-mêmes.

Les Sackalaves sont les plus doux de toutes les tribus madécasses, et ceux qui ont le plus de tendance à la vie civilisée; ils ont toujours été favorables aux Français, à l'opposé des Hovas, et se convertissent facilement au christianisme.

C'est un peuple pasteur et nomade, cultivant la terre avec moins de paresse que les autres tribus, et chez lequel se recrutent en grande partie les travailleurs ou engagés pour la Réunion ou l'île Maurice.

Les Hovas, fort improprement désignés sous ce nom, ne s'en donnent pas d'autres que celui de Malagasses, dont on a fait Malgaches.

Le mot Hova signifie « bourgeois, » celui qui n'est ni libre ni esclave.

Les hommes libres tombés en servitude comme débiteurs insolubles, ou par suite d'une condamnation selon les lois du pays, s'appellent Zaza-Hovas (petit de Hova) ou bien encore Hova-Véri, Hova perdu.

Il est certain que Ranavalô considérait comme injurieux le titre de « reine des Hovas », et, en 1837, elle renvoya avec indignation à un capitaine de navire de commerce français une lettre qui portait cette suscription : la lettre fut déchirée devant lui par les envoyés de la reine, qui lui déclarèrent qu'on le chasserait du pays s'il se permettait une nouvelle insolence de ce genre.

La tradition fait descendre les Hovas de naufragés jetés sur la côte Ouest. Poursuivis et traqués par les indigènes, ils se réfugièrent dans l'intérieur de l'île.

Les Hovas, assure-t-on, sont de race malaise. Leurs traits se rapprochent singulièrement du

t̄ype europ̄een : ils ont, en ḡn̄eral, la peau oliv̄atre plus ou moins fonc̄ee.

Leur taille est d'ordinaire au-dessous de la moyenne ; ils ont les ̄paules ̄lev̄ees et carr̄ees ; leur physionomie n'a rien du n̄gre. Les cheveux sont plats, rudes et ̄pais ; le nez l̄ḡrement arqūe, les yeux ̄cart̄es de la racine du nez et un peu ̄lev̄es vers l'angle ext̄rieur ; les pommettes saillantes.

Ils fond̄erent douze souverainet̄es gouvern̄ees par des nobles constamment en guerre ; mais ̄ la fin du sīcle dernier Andrianampouin̄erive, l'un d'eux, soumit et pacifia tout le pays, qu'il assujettit ̄ sa puissance, et fonda Tananarive.

D̄s lors la puissance des Sackalaves fut ̄ jamais perdue. Comme les Gaulois sous la domination romaine, ils subirent le joug, non sans se r̄volter souvent, mais en vain, et le sceptre du pays resta tout entier aux Hovas.

La noblesse est assez fortement constitūee chez les Hovas. Autrefois elle ̄tait remuante, dans un

état de guerre et d'anarchie permanent, mais elle paraît aujourd'hui entièrement soumise depuis les règnes de Radama I^{er} et de Ranavaloa. Les fiefs, ou terres nobles, se nomment Ména-Kéli (terre petite), par opposition aux terres du domaine royal : Tananarive, Ambouhimanga, Souatsimampiovane, qu'on désigne sous le nom de Ména-Bé (grande terre). Les familles établies sur les Ména-Kéli paient la dîme, qui se partage entre le roi et les seigneurs du pays.

Les nobles n'ont pas le droit de rendre la justice sur leurs fiefs, ils n'interviennent que comme conciliateurs. Hors de leurs seigneuries, ils n'ont droit qu'à certains honneurs selon leur rang ; ils ne prennent part aux affaires publiques qu'en raison de leurs fonctions à la cour, et sont mêlés aux roturiers qui partagent avec eux les principales charges.

Il y a divers degrés dans la noblesse : ceux dont le titre se traduit par celui de prince ou de duc peuvent seuls s'habiller de rouge. Au degré

intermédiaire, ils sont exempts de monter la garde quand ils sont simples soldats, et c'est à eux que revient l'honneur de garder le drapeau. Ils ont droit au *vadihéna*, à la queue du bœuf, toutes les fois qu'on en tue un sur leurs terres, et même ailleurs, lorsque l'animal est tué pour la consommation. Le *vadihéna* revient de droit au roi, ou à ses représentants, dans tous les autres cas. La noblesse inférieure a le privilège de ne pouvoir être ni enchaînée, ni mise aux fers; elle est exempte de la corvée; mais elle y conduit ses vaisseaux quand ceux-ci sont mis en réquisition.

Simple soldats, les nobles de ce rang sont tenus de monter la garde; cependant ils reçoivent le premier salut du roturier le plus élevé en grade. La formule du salut adressé aux nobles diffère de celle employée pour les roturiers; aux premiers l'on dit: « Portez-vous bien! » aux autres: « Comment vous portez-vous?... »

Le roi, la reine et leurs enfants peuvent seuls porter du corail sur la tête; les nobles ont le droit

d'en porter aux pieds ; tout le monde, même les esclaves, peut en porter au cou et aux bras. Les femmes nobles se font porter en filanzane (1) en toute circonstance, et ne sortent guère à pied ; les roturières n'ont ce privilège que lorsqu'elles sont malades ou suivent un enterrement.

L'homme noble peut choisir sa femme dans quelque condition libre que ce soit ; mais les enfants suivent la condition de leur mère. Quant aux femmes nobles qui épousent des roturiers, elles perdent leur rang, sont déshéritées et répudiées par leurs familles, qui ne leur accordent même plus de place dans le tombeau commun.

Les grades se nomment *vouninahitra*, littéralement *fleur d'herbe*, et se distinguent par leurs numéros. Les étrangers, on ne sait pourquoi, ont traduit ce mot par celui d'*honneur*. Radama avait institué douze grades, y compris celui de soldat, qui était premier *vouninahitra*, premier hon-

(1) Espèce de palanquin recouvert.

neur. Ranavalô en a ajouté deux, le treizième et le quatorzième. Radama II a avancé tout le monde de deux grades à son avènement; par suite de cette mesure peu dispendieuse, les quatorzièmes sont devenus seizièmes; le commandant en chef a été nommé dix-septième honneur. Les princes de la famille royale sont généralement quinzièmes honneurs. Il n'est pas rare de voir des enfants en bas âge, même étrangers à la famille royale, revêtus de grades élevés.

Les roturiers occupent, depuis le règne de Ranavalô, beaucoup des plus hautes charges de l'État; mais la bourgeoisie en corps n'a ni pouvoir, ni influence. On ne peut pas anoblir un roturier, bien que des souverains absolus aient quelquefois violé cette interdiction.

Quoiqu'il n'y ait pas de classes dans les rangs de la bourgeoisie, il y a cependant des familles privilégiées, qui jouissent de fonctions ou de droits transmis par héritage; il y en a d'autres dont les membres ne peuvent être condamnés à mort, mais

qu'on peut exiler dans les lieux les plus malsains de l'île.

Les esclaves se partagent en deux grandes classes : les esclaves du roi et ceux des particuliers. Les premiers se divisent en Malgaches et en noirs ; les Malgaches ont les fonctions d'écuyers, de pages, de valets de chambre, et peuvent épouser des femmes libres ; les noirs servent dans la garde ou dans l'armée ; ils peuvent y arriver à des grades élevés ; il y en a qui sont officiers du palais, quelques-uns sont quatorzième ou quinzième honneur ; d'autres occupent des emplois civils. Ils ne peuvent se marier qu'entre eux ou avec des esclaves de particuliers.

Les esclaves des particuliers sont classés suivant leur origine : les Hovas tombés en esclavage comme débiteurs insolubles ou condamnés, les Malgaches, et les Africains. Mais l'esclavage est très doux à Madagascar, car la paresse y est innée, et il ne vient pas à la pensée des maîtres d'exiger plus de travail qu'ils n'en pourraient faire eux-

mêmes. Lorsqu'ils se rachètent ou sont affranchis, les esclaves rentrent dans la condition à laquelle ils appartenaienl auparavant.

La législation des Hovas est confuse et obscure, et sa naïveté rappelle les vieilles lois franques avant la conversion des Franks au christianisme. Il n'y a pas de code, par conséquent le droit y est inconnu, et, quoi qu'on fasse, il y a toujours une part énorme laissée à l'arbitraire des juges, ce qui est dangereux chez un peuple aussi cupide.

La justice est rendue au nom du souverain par les *andriambavents* nommés par lui; mais, dans les cas graves, les jugements doivent être sanctionnés par le roi.

Toutes les transactions ou marchés se font en présence de ces magistrats, mais elles deviennent obligatoires quand on a offert au roi ou au magistrat le *hasina*, ou pièce d'argent, que l'on se hâte de donner pour ne pas laisser à son adversaire le temps de revenir sur le marché ou d'attaquer la sentence.

Lorsqu'un Hova a quelque contestation avec un autre, ou bien quelque crime à dénoncer, il demande au juge la *zagaie tsitia lenga* (qui n'aime pas le mensonge). C'est une zagaie en argent, qui ne se déplace qu'avec l'autorisation du souverain ou du premier ministre. Trois personnes vont la chercher et, à son arrivée devant la porte de l'accusé, le principal des trois porteurs lui fait connaître le jour où il aura à se présenter devant les juges si le délit est médiocre; si l'accusation est grave, on le garrotte et on l'emmène sur-le-champ.

Les jugements se rendent en plein air, devant tout le monde. Autrefois, il y avait l'épreuve du *tanghin*.

Le *tanghin* correspondait à ce que l'on nommait au moyen âge le jugement de Dieu, mais cette épreuve n'avait pas la même pensée religieuse pour origine.

Pour reconnaître la culpabilité de l'accusé, ou son innocence, les juges lui faisaient boire l'extrait



Un marché à Madagascar.

de l'amande du fruit de l'arbre appelé *tanghin* (*tanguina veneniflora*), poison violent dont les effets sont très rapides. Le tanghin, d'après M. Lacaille, appartient à la famille des apocynées, et ressemble à s'y méprendre, par son port, son écorce et sa couleur, au *frangipanier*; sa tige et ses branches collatérales renferment un suc laiteux d'une abondance extraordinaire, épais et caustique, qui tache et brûle tout ce qu'il touche. Le fruit est de la grosseur et de la forme d'une poire.

« Qu'un Malgache en veuille à un autre, dit M. Barbié du Bocage, il le flétrit aussitôt du nom de sorcier, et le malheureux est traduit devant le juge ou bourreau. Pour prouver qu'il n'est pas sorcier, il est forcé de boire la terrible liqueur. Si son estomac rejette le poison, il est déclaré innocent, et en est quitte pour de violentes coliques, dont une grave maladie ou l'imbécillité sont la suite presque inévitable. Dans le cas contraire, il est déclaré coupable, et on le laisse périr miséra-

blement. On peut surtout se faire une idée de cette épouvantable justice, et des désastres qui en sont la suite, lorsqu'on sait que la dose de poison que doit avaler le patient est entièrement à la discrétion du juge, et que ce dernier partage avec le gouvernement hova les biens de la victime si elle est reconnue coupable, c'est-à-dire si elle meurt. »

On s'explique alors ces paroles de Radama, sollicité par les Européens d'abolir ce terrible fléau : « Trouvez-moi un impôt qui, comme celui-ci, remplisse mes coffres et fournisse aux besoins de mon armée. »

Heureusement, le tanghin n'est plus que rarement employé. M. de Lastelle estime que le tanghin a tué à Madagascar, de 1823 à 1844, plus de 150,000 personnes. Au dire de madame Ida Pfeiffer, les empoisonnements, les corvées et les guerres faisaient périr tous les ans 20,000 à 30,000 personnes.

On faisait d'abord sur un chien ou sur une poule l'épreuve du tanghin. Si l'animal échappait

au poison, l'accusé était réputé innocent ; dans le cas contraire, il subissait lui-même l'épreuve, et, pour être acquitté, il devait rendre trois morceaux de la peau d'une poule qu'on lui avait fait avaler avec le poison ; si un seul des morceaux restait dans son estomac, la culpabilité était démontrée, et l'accusé subissait la peine quand le tanghin ne l'avait pas tué. Comme l'issue de l'épreuve dépendait beaucoup du sikidi qui préparait le poison, et que celui-ci obéissait aux juges, l'acquittement de l'accusé ou le gain du procès s'achetait presque toujours. L'épreuve du tanghin fut abolie par Radama II à son avènement.

Parmi les usages du pays, il y avait encore les corvées.

Lorsque Ranavaloa avait besoin de bras pour un travail difficile, comme le transport de marchandises de la côte à Tananarive, ou le transport et la mise en œuvre de matériaux de construction pour son palais, on faisait une réquisition, et les malheureux pris pour cette besogne, et astreints au

travail le plus pénible, n'étaient ni payés, ni nourris.

Les grands en agissaient de même à Tananarive, et, hors de la capitale, les petits chefs faisaient subir ces exactions aux malheureux habitants de la campagne. Ces corvées furent aussi abolies par Radama, et ne se font plus que pour le service du roi et dans des cas pressants.

Le recrutement pour le service militaire était aussi tout à fait arbitraire. Il tombait sur les plus pauvres villages, et les soldats ne recevaient ni solde, ni nourriture.

Radama le Grand avait institué douze grades ou honneurs. Ranavalo en ajouta deux, et Radama II deux autres. Les quatorzièmes honneurs sont devenus seizièmes, et le commandant en chef dix-septième, ou premier après le roi. Les princes de la famille royale sont généralement dix-septièmes honneurs; mais on ne leur donne que le quinzième, et ceci pour leur éviter le soin de faire les rapports au roi, soin qui est confié à l'officier le plus élevé

en grade. Ils cèdent donc le pas dans les cérémonies officielles à ceux qui ont ce grade supérieur, mais ils le reprennent dès que l'étiquette cesse d'être de rigueur.

La polygamie est permise, mais elle est assez rare, car les liens du mariage sont peu respectés, et la licence des mœurs est poussée fort loin.

Les Malgaches des deux sexes admirent la continence de nos missionnaires. C'est un fait qui leur semble prodigieux, et dont ceux-ci s'efforcent vainement de leur faire comprendre la nécessité.

Le mariage se fait très simplement. L'homme et la femme, accompagnés de leurs parents, se rendent chez le chef du village, auquel ils déclarent leur intention de s'unir : ils lui remettent le *hasina*, et le mariage est conclu.

Le divorce est également facultatif. Le mari se présente chez le magistrat qui l'a marié et déclare qu'il bannit sa femme ou lui rend la liberté. Il paie une seconde fois le *hasina*, et tout est dit. Si, dans

les douze jours, il ne reprend pas sa femme, celle-ci est libre de se remarier.

Les Hovas ont une grande supériorité militaire sur les autres tribus. Ils sont moins paresseux, moins vagabonds, mais plus fourbes et plus menteurs, plus amis des plaisirs que les Sackalaves; toutefois, l'ivrognerie est bien plus rare chez eux que chez les habitants des côtes.

Pour tout Malgache, un blanc est un être supérieur, auquel rien n'est impossible; et cette supériorité excite chez les Hovas, qui ne peuvent le nier, un sentiment d'envie et même de haine qui ne cède qu'à la cupidité. Pour satisfaire leur avidité, ils font taire tous les scrupules. Ils sont très avares et aiment l'or et l'argent, qu'ils enfouissent au milieu des champs ou autour de leurs habitations. La circulation monétaire est réduite au plus strict nécessaire.

La monnaie se compose de piastres coupées en douze, huit, six ou quatre parties, suivant leur valeur intrinsèque.

On enterrait avec les morts une partie de leurs



Une rue de Tananarive (types et costumes).

vêtements et de leurs meubles, même leurs armes;
mais une loi récente a supprimé cet usage.

Les Hovas ne se servent pas de cercueils ; ils enveloppent les morts dans des pièces de soie écrue du pays, dont le nombre varie selon la fortune, et les placent dans cet état sur des tables de pierre disposées dans les caveaux. Il n'y a que les membres de la famille royale qui soient renfermés dans des cercueils.

En affaires, les Malgaches sont généralement très défiants, et surtout les Hovas. Tous les marchés se font avec lenteur, et chaque Malgache a sa balance pour peser les fractions de piastres servant de monnaie ; beaucoup de temps est perdu pour un échange par suite de ce système.

Les marchés du vendredi impriment à la capitale une activité et un mouvement remarquables. Tout se trouve au bazar situé dans un faubourg de l'Ouest : étoffes du pays, cotonnades anglaises et américaines, indiennes, bétail, volailles, œufs, riz, ferblanterie et quincaillerie indigènes, nattes, paniers, citrons, oranges, ananas, pistaches, maïs, manioc, etc. Là tout est pêle-mêle étalé par terre :

la viande est posée sur des feuilles de bananier ou des nattes, à côté des chapeaux de paille, des couteaux, des bèches, du tabac, du rhum, de l'arack.

Les changeurs se tiennent sur le seuil des portes, où on les voit occupés à couper les dollars et les piastres qu'ils partagent avec un gros couteau et un marteau.

Les jours de marché, depuis le lever jusqu'au coucher du soleil, c'est une procession continuelle dans la grande rue qui traverse la ville : les uns portent les objets qu'ils vont vendre, les autres reviennent avec leurs acquisitions.

Au bazar c'est une cohue impénétrable, mais on y voit rarement des disputes ou des rixes.

Le vêtement des Malgaches est, pour les hommes, le *lamba* ou *sim'bou* : c'est une pièce d'étoffe généralement blanche, d'environ quatre aunes de long sur trois de large. Ils s'en drapent assez gracieusement à la manière des Grecs et des Romains, ou le portent roulé en ceinture autour du *seidick*

ou *sadik*, pièce de toile large d'une demi-aune et longue d'une aune, négligemment attachée autour des reins, dont les deux bouts sont ramenés entre les jambes, et qu'ils laissent pendre l'un en avant, l'autre en arrière, après les avoir fixés dans les plis de la ceinture mais sans dépasser le genou.

Les femmes portent également le *seidick* et le *sim'bou*. Mais elles se revêtent d'une espèce de corsage étroit ou canezou, dont les manches descendent jusqu'aux poignets. Le *sim'bou* se porte comme un châle.

Les cheveux des femmes sont nattés en grand nombre de petites tresses, vingt-cinq à trente environ, et les tresses, roulées en paquets qui, de loin, ressemblent à des nattes. Elles les enduisent de graisse ou d'huile de coco, qui leur fait exhaler une odeur nauséabonde.

Beaucoup portent le *satouk*, coiffure commune aux deux sexes et ressemblant à un bonnet d'avocat.

Ce sont des toques en jonc plus larges que la

tête, et dont on ne se coiffe guère que pour se préserver du soleil.

Les femmes dans l'aisance et les élégantes portent aux oreilles de grands anneaux d'or et des colliers en cheveux qui viennent de Bourbon et de Maurice, et des *bokhs* ou broches en or de la dimension d'un écu, qu'on place sur le devant du canezou et sur une ligne verticale.

Le costume national tend à disparaître de jour en jour. La plupart des femmes d'un certain rang ne sortent plus qu'habillées ou plutôt déguisées à l'européenne.

C'est un spectacle grotesque que de les voir, avec une coquetterie ridicule, porter des crinolines, encore en faveur aujourd'hui, ou des cages. Peu leur importe que leur peau passe entre la jupe et le corsage.

Les hommes, de leur côté, veulent endosser le costume européen; mais ils ont l'air de mannequins, tandis qu'ils auraient assez bon air sous le *lamba*.

Les uns ont un pantalon et pas d'habit, d'autres une veste, un habit, sans pantalon. Ceux qui ont les deux ne savent pas les porter, et les officiers mêmes, avec leurs costumes bariolés et chamarrés de broderies d'or et d'argent, ressemblent à des saltimbanques.

Le peuple et les esclaves seuls conservent le costume national. Mais beaucoup même portent aujourd'hui des chapeaux de paille, des coiffures de fantaisie ou des casquettes, voire des képis.

Les soldats sont généralement vêtus d'un habit et d'un pantalon en cotonnade blanche et d'un chapeau de paille. Plusieurs, en assez grand nombre, figurent dans les grandes cérémonies avec de vieux habits rouges et des shakos anglais aujourd'hui informes, restes des anciennes libéralités des Anglais envers Radama I^{er}. Ils sont armés chacun d'un fusil à pierre ou à piston et d'une zagaie, et sont d'intrépides marcheurs.

Quand les femmes sont en deuil, elles laissent

flotter leurs cheveux et s'interdisent les costumes européens.

La malpropreté est, en outre, une des conditions du deuil. Les hommes vont nu-tête et laissent pousser leur barbe.

Quand le souverain meurt, tout le monde prend le deuil : tous les amusements sont interdits ; il est défendu de coucher dans des lits, de se regarder dans des glaces. Ce deuil dure un an. Tout le monde doit se faire raser la tête, excepté le roi et sept personnes désignées par lui.

Le riz est, à Madagascar, la base de la nourriture, ainsi que le bœuf, dont on consomme d'énormes quantités.

Les Malgaches mangent avec de petites cuillers en corne de bœuf, ou des coupes et cuillers faites en feuille de ravinal. Ils boivent énormément de liqueurs fortes.

On a écrit que les Malgaches étaient idolâtres ; mais leur religion semblerait plutôt un fétichisme qu'un polythéisme proprement dit. Les *fanfaody*,

les *aoly*, les *skidy*, qui correspondent aux *gris-gris* des nègres de l'Afrique centrale, appellent leur dieu unique Zanahary, celui qui a créé. Ils le nomment aussi Andriana-Nahary, le seigneur qui a eu la puissance de créer, ou Andriamanitra, le souverain maître des parfums.

Ils admettent qu'il est tout-puissant, au-dessus de toutes choses, souverainement indépendant. A-t-il une origine? Ils ne le croient pas, mais ils ne savent que répondre. C'est pour eux un problème.

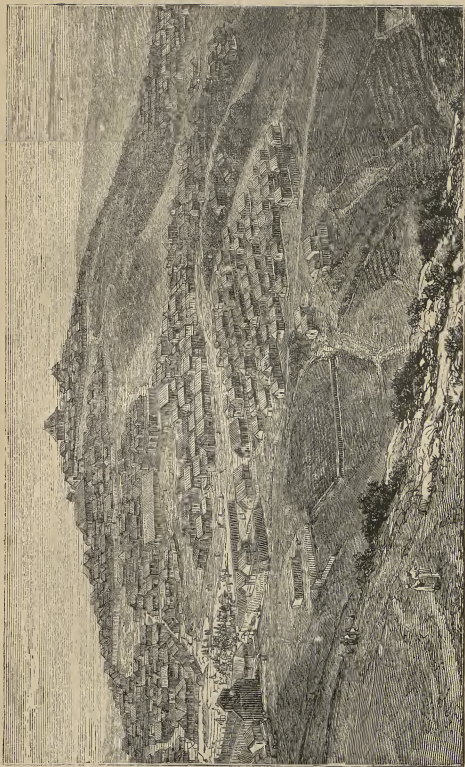
Ils prient Zanahary et lui offrent, tantôt un bœuf blanc, présenté sans être immolé, tantôt une victime, bœuf ou poule, tantôt une mesure de riz; mais ils ne prient que lorsqu'ils ont quelque chose à demander.

Un missionnaire disait un jour à un Malgache :

— Viens prier.

— Prier quoi? répondit celui-ci. C'est-à-dire :

« Je n'ai rien à demander maintenant, je n'ai besoin de rien. »



Vue générale de Tananarive.

Il n'y a ni prêtres, ni sacrificateurs chez les Malgaches, ce sont les chefs de la tribu ou de la famille qui remplissent ces fonctions.

Quand on offre un sacrifice à Zanahary, le chef de la tribu ou *ampanjanka* immole un bœuf sur une natte en présence de toute la population groupée autour de lui ; les femmes seules sont exclues de la réunion. Deux cassolettes remplies d'encens fument devant la victime, tandis qu'un orateur module un récitatif à voix basse, et les spectateurs se couvrent le visage pour exprimer le recueillement. Puis on dépèce le bœuf et chacun en emporte sa part. C'est là le sacrifice des grandes circonstances.

L'offrande des poules et du riz cuit est beaucoup plus fréquente, et on en fait pour obtenir la guérison d'un malade, le succès d'une expédition, une faveur quelconque.

On trouve à Madagascar chez les peuplades de la côte la croyance au démon. Les *loloratze* (mânes pervers), les *angodratzi* (méchants esprits), sont

pour eux des espèces de vampires, des revenants cherchant à nuire aux vivants. Il existe une classe d'hommes qu'on croit doués d'un pouvoir surnaturel : ce sont les *mososa* ou sorciers, qui sont en rapport avec le démon ; les Hovas appellent ce dernier Ramahavaly ou Rambololo.

Les *mososa* ont des amulettes et des talismans qui préservent des accidents ou rendent invulnérable à la guerre ; ils font le commerce de *fana-fody* et d'*aoly*, remèdes et amulettes que l'on porte au cou dans un petit sachet de cuir.

C'est tantôt une balle enchantée, tantôt une tête de petit caïman soutenue par un chapelet de perles, ou bien une figure grossièrement taillée. Tous les Malgaches idolâtres en portent une collection.

Les quatre idoles principales d'Emirne sont : Manjaka-Tsi-roa, Rakely-Malaza, Ramahavaly et Rafantaka. Elles sont soigneusement enfermées dans des cases.

Les Malgaches sont d'ailleurs bien plutôt dis-

posés à rendre hommage aux êtres qu'ils supposent pouvoir leur nuire qu'à ceux dont ils n'attendent que des bienfaits. Ils croient à certains jours heureux ou néfastes. Ils portent des amulettes et des préservatifs contre les accidents et tous les maux en général. Les augures sont chez eux en grande faveur ; les devins qui exploitent cette industrie sont désignés sous le nom d'*ombiasses* et d'*ampisikida*. La manière de consulter l'oracle est extrêmement simple : on mêle une certaine quantité de fèves et de cailloux ensemble, et, d'après les figures qui se forment, on prédit la bonne ou la mauvaise fortune.

Il existe aussi à Madagascar un usage qui rappelle le *tabou* océanien.

Le chef d'un village déclare *fadi* un objet, qui devient alors sacré ou interdit. Le travail est *fadi* pendant la durée des funérailles d'un chef. Un arbre est déclaré *fadi*, on ne peut en arracher une feuille sans commettre un crime, et les missionnaires qui se sont vus déclarés *fadis*, eux ou leurs

églises, ont éprouvé le terrible pouvoir de cette loi superstitieuse, qui les forçait à l'isolement le plus absolu et réduisait leurs plus grands efforts à néant.

L'usage de l'écriture était peu répandu chez les Malgaches il y a une vingtaine d'années à peine; il existait pourtant, et la Bibliothèque nationale en possède quelques-uns, des manuscrits madécasses.

Avant l'introduction de nos caractères latins, l'écriture arabe était la seule usitée. L'usage d'une écriture étrangère a réagi sur la langue. En passant par l'alphabet arabe, le malgache a laissé perdre des prononciations que ce caractère ne pouvait représenter, tandis qu'il a été forcé d'en grouper plusieurs sous un même signe. De plus, l'écriture malgache se trouve altérée par les caractères graphiques dont on se sert, et la matière sur laquelle elle est tracée, l'écorce de l'avo.

La littérature nationale des Malgaches se compose de chansons, de proverbes, de fables assez puérides, de légendes dont certaines familles ont

de grandes collections qui pourraient être fort utiles pour l'histoire de l'île.

Ils ont enfin des traités sur l'astronomie et la médecine, science dont la connaissance a été apportée dans l'île, antérieurement à l'hégire, par des docteurs kabbalistes venus de Mascate.

La langue malgache, dit à son tour le père Henry de Régnon, est remarquable par son harmonie comme par la multiplicité des synonymes exprimant les nuances de la pensée. C'est la même abondance de voyelles sonores qu'on retrouve dans le malais des îles de la Sonde. La traduction de ce langage, à la fois concis et riche en termes spéciaux, exige mille périphrases, lorsque nous voulons chercher dans nos langues européennes des équivalents. Un grand nombre de mots composés expriment aisément les idées les plus complexes. Les affixes, les particules explétives, les enclitiques y jouent un grand rôle; et si la grammaire est fort simple, si nous ne retrouvons dans le malgache ni les genres, ni les nombres, ni les

cas, ni la flexion des déclinaisons, ni la distinction des substantifs et des qualificatifs, la nombreuse nomenclature des mots est telle, qu'on n'a point lieu de regretter les formes absentes.

Voici, à titre de curiosité linguistique, un spécimen de langue malgache. C'est un fragment d'une lettre que le prince Rakoute (Radama II) écrivait au R. P. Jouen :

« *Veloma sy finaritra notahin And^{tra}, anie*
 « *hianao sy ny mpianahavinao ho tanteraka, no*
 « *ambing ri And^{tra} anie, izao fikiasana nataon-*
 « *deikia zao niha ahafaka ny olon-ory sy ny olo-*
 « *mahantra.* »

Ce qui signifie en français :

« Vivez heureux ; que Dieu vous bénisse, vous
 « et tous vos pères. Puisse ce projet que nous
 « avons formé s'effectuer pour délivrer ce peuple
 « malheureux. Voilà ce que je dis. »

Aujourd'hui, et grâce à nos missionnaires bien plus qu'aux méthodistes et aux anglicans, l'instruction tend à se propager dans la grande île

africaine, et nous verrons plus loin les progrès qu'y font journellement les sciences et les lettres.



Comment on guérit de la fièvre chez les Vèses.



VI

LES RICHESSES DU SOL DE MADAGASCAR — SA FLORE, SA FAUNE —
L'AGRICULTURE ET SES PLANTES INDUSTRIELLES — TEMPÉRATURE
— MÉTÉOROLOGIE — INDUSTRIE — COMMERCE

On ne connaît que très imparfaitement les richesses de toutes sortes que pourra produire la fécondation de ce beau pays par un travail intelligent.

Le fer y est tellement abondant qu'on peut dire, sans exagération, qu'il est répandu dans toute l'île. On a reconnu l'existence de plusieurs mines de plomb et de cuivre dans le pays des Hovas. On y soupçonne la présence de l'argent et même de l'or qui, selon quelques voyageurs, pourraient être facilement exploités.

« J'ai recueilli moi-même au bord de la mer de la houille de très bonne qualité; mais, faute de moyens suffisants, il m'a été impossible de constater l'importance de ce gisement, dont l'existence positive permet néanmoins d'espérer que des recherches bien dirigées aboutiront à d'utiles résultats (1). »

Quoique les forêts aient été détruites sur de vastes surfaces, elles sont encore étendues et renferment les essences les plus variées. On y compte quatre-vingt-seize espèces de bois différents, propres à la construction, à l'ébénisterie ou au chauffage.

On y remarque surtout : le bois de fer, le takamaka, le bois de teck, le natte, le bois de rose, le baobab, ce géant indien, l'aréquier, le gomnier, le tan, etc. Ces forêts, bien exploitées, fourniraient du caoutchouc, de la gomme copald, de la résine, de la cire, et peut-être d'autres produits inconnus. *

Parmi les matières textiles existant à Madagascar, citons : le chanvre, le coton et la soie ; le coton y donne deux récoltes par an à l'état sauvage, et on obtiendrait des résultats satisfaisants si on en propageait la culture.

Le pays fournit diverses espèces de vers à soie ; le plus rustique est celui qui se nourrit de feuilles d'ambrevades ou ambrovattes, sorte d'arbuste de la famille des légumineuses, dont les pois se mangent et servent de fourrage. C'est avec ses cocons que se fabriquent les étoffes de soie grise si répandues dans le pays et réputées inaltérables.

Les moutons à laine sont très rares ; mais tout porte à croire que leur acclimatation y serait

facile, et que les vastes pâturages qui sont à l'ouest de la province d'Emirne produiraient des quantités considérables de laine.

L'industrie de la teinture est assez avancée, et les matières tinctoriales sont abondantes, surtout l'indigo et l'orseille, qui croissent à l'état sauvage.

On n'a pas encore entrepris la culture des graines oléagineuses.

Les cocotiers sont même un peu rares, mais il y en a beaucoup à Mayotte et à Nossi-Bé, et ils réussiraient également sur toutes les côtes septentrionales de l'île.

L'arachide et la sésame y viendraient fort bien aussi, tout porte à le croire.

La canne à sucre et le café y poussent à merveille.

Le tabac croît aussi à l'état sauvage; on en voit des pieds vigoureux comme de véritables arbustes sortir des murs des maisons. Les Hovas fument peu, ils l'emploient plutôt pour mâcher avec

du sel et les cendres d'une plante du pays semblable à l'areck.

Les cultures les plus communes sont : le riz, le manioc, les patates, les voëmes, les embériques (deux espèces de pois d'un goût assez fin), les potirons, les pommes de terre, différentes espèces de haricots.

Tous les légumes et fruits d'Europe poussent facilement. Ils ont été importés par M. Laborde. Les pêchers sont très communs. La vigne réussissait bien aussi, mais l'oïdium a sévi avec une telle force, qu'il en reste peu maintenant. Toutes les céréales de France sont acclimatées dans les régions hautes de l'île. La plupart des fruits des pays tropicaux, l'ananas, la mangue, la banane, la gouyave, mûrissent à point et sont excellents.

Les chevaux sont encore très rares, mais leur élève y serait très facile.

Il y a beaucoup de bétail, mais les vaches sont mauvaises laitières; les moutons, les porcs s'y

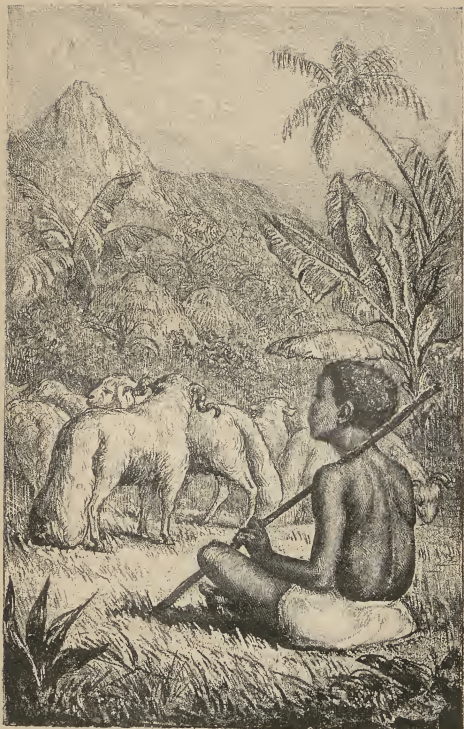
vendent à vil prix, ainsi que la volaille, qui est très abondante. Un bœuf se paie cinq piastres, un mouton deux schellings (2 fr. 50), un porc quatre schellings. On a six dindes ou oies pour la piastre ; dix canards, douze à quinze volailles pour le même prix.

Le poisson est de médiocre qualité et en petite quantité.

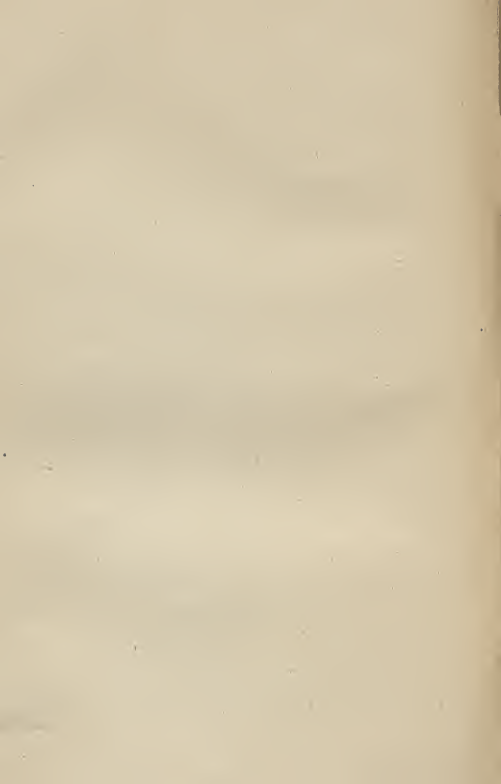
Il y a peu de gibier, et on a essayé vainement d'y acclimater le lièvre et le lapin, qui ont disparu à peine mis en liberté. On attribue leur destruction aux chats-tigres et aux chats sauvages qui pullulent dans l'île.

Les ressources ne manquent donc pas et sont même variées. Aussi est-il étonnant de voir manger par les indigènes des chenilles, des chrysalides et des larves de plusieurs espèces ; on doit regarder cela comme une habitude des naturels.

La température moyenne des mois d'avril et de septembre est de quinze à dix-huit degrés. Elle



Berger malgache.



augmente insensiblement et atteint pendant l'hivernage trente-huit à quarante-cinq degrés. Alors la chaleur est intense et tropicale.

Le temps est sec et beau jusqu'au mois de novembre ; mais le vent, qui est très fort, soulève des tourbillons d'une poussière fine qui s'introduit partout et qui est, avec les mouches et les moustiques, un des fléaux du pays.

Les orages commencent en octobre ; ils sont plus fréquents en novembre, et deviennent quotidiens en décembre, janvier et février. Malgré les pluies torrentielles qui les accompagnent, la température est très élevée ; c'est alors que la végétation se développe avec une merveilleuse rapidité, que les pâturages reverdissent, et que mûrissent les fruits de la zone torride.

Il résulte de ces conditions atmosphériques que le climat est favorable aux Européens dans l'intérieur ; les fièvres paludéennes, si communes sur les côtes de Madagascar, sont inconnues dans le pays des Hovas, qui y sont aussi sujets que les

blancs lorsqu'ils descendent des pays de l'intérieur.

Les indigènes ont l'esprit de commerce fort développé, et les vendeurs ont une persévérance à proposer leurs articles qui, parfois, devient plaisante ou même fatigante, et on leur achète pour se débarrasser d'eux. Le principal article du commerce consiste dans l'élevé des bœufs, des porcs et de la volaille qu'on exporte en quantités prodigieuses. Madagascar fournit de la viande de boucherie à la Réunion et à Maurice, et on y ravitaille tous les navires qui viennent sur la côte. Les bœufs vivent à l'état sauvage et en troupeaux immenses.

L'embarquement de ces animaux à bord des navires est une opération assez bizarre, et qui, par le gros temps, ne se fait pas sans péril.

Quand la mer le permet, les bâtiments approchent le plus près possible de la côte, c'est-à-dire à une encâblure environ. Sur le rivage, deux larges canots sont amarrés bord à bord par de

fortes barres de bois, dont les extrémités dépassent les embarcations à droite et à gauche. A ces barres on attache par les cornes une douzaine de bœufs, et, au moyen d'un câble, les hommes du navire tirent à eux la vivante cargaison, qui est ensuite hissée à bord au moyen d'une forte toile passée sous le ventre de chaque animal.

Pendant ce temps, on voit des familles entières de requins rôder autour du bâtiment.

Le déchargement n'est pas moins original : on se contente de descendre les pauvres bêtes à la mer, et celles-ci regagnent le rivage à la nage entre deux lignes d'esparres, et s'échappent tout effarées.

C'est un spectacle curieux, et qu'on ne peut comprendre sans l'avoir vu.

Les navires pour le transport des bœufs sont aménagés exprès pour cela, au moyen d'un faux pont élevé en dessus du pont, et, par exemple, un bâtiment de huit cents tonneaux peut transporter deux cent cinquante à trois cents de ces animaux.

Le bœuf est, avec le riz, l'élément du commerce des Malgaches. Le nord, le centre et la partie occidentale de l'île en possèdent des quantités prodigieuses.

C'était autrefois une source de richesses pour les habitants, et on estimait à trente mille têtes l'exportation qui en était faite annuellement. Mais, depuis que les Hovas ont établi des postes de traite sur le littoral, ils se sont attribué le monopole de tout le commerce avec les étrangers; leur intervention exclusive et les entraves fiscales qui l'ont suivie, ont réagi sur le prix du bétail, qui s'est élevé dans une proportion notable; ils ont, par suite, presque anéanti cette branche importante d'échange sur tous les points soumis à leur autorité.

Outre le bœuf domestique, on trouve aussi à Madagascar le bœuf sauvage ou bison; on y voit également le bœuf à cornes pendantes et le *bouri* ou bœuf sans cornes, ainsi que le mouton à grosse queue du Cap.

On exporte également beaucoup de riz de Madagascar. Ce riz, connu à Bourbon et à Maurice sous le nom de riz blanc ou riz malgache, est très bon et fort estimé, quoique moins nutritif que celui de l'Inde.

Les autres articles de commerce consistent en rabannes, nattes, haricots, voëmes, embériques, et en tortues ; ces animaux, ces amphibiens plutôt, car il y en a des deux sortes, sont très communs dans le pays. Depuis quelques années on expédie également à Bourbon, et de là en Europe, d'énormes quantités de caoutchouc brut et de gomme, et ce sera d'ici à quelques années une des principales branches du commerce.

« Les Français, dit M. Barbié du Bocage, n'ont peut-être pas au même degré que les Anglais le caractère qui les pousse à entreprendre la formation de colonies commerciales, mais on rencontre chez eux des hommes de mérite, qui n'hésitent pas à tout sacrifier pour arriver à un avantage satisfaisant. Ils s'initient aux mœurs et aux coutumes

du pays, et leur caractère affable et enjoué attire les habitants. »

En 1862, d'après M. le commandant Dupré, il y avait environ soixante résidents ou traitants à Tamatave ou dans l'île. Ils vivaient en assez mauvaise intelligence entre eux et avec les autorités du pays. A quelques rares exceptions, il y a parmi eux plus d'aventuriers que de négociants dignes de considération. La population à Tamatave est en relation directe avec eux, et voici à peu près comment s'opère le commerce.

Dès qu'un navire chargé de marchandises arrive en rade, les douaniers malgâches se rendent à bord, et à peine a-t-il jeté l'ancre que ces derniers opèrent leur visite, qui, du reste, est loin, à beaucoup près, d'être stricte comme celle des nations policées.

Le capitaine du navire et le subrécargue, pour se rendre favorable le chef de la douane, commencent d'abord par lui faire des présents consistant généralement en vêtements ou bagatelles d'Europe, arack, etc.

Celui-ci déclare alors que les opérations de com-



Le palais du roi à Madagascar.

merce peuvent commencer, après avoir cependant

préalablement fait acquitter les droits dévolus à Sa Majesté la reine, et il se retire.

Dès qu'il est parti, une foule d'embarcations montées par des Malgaches, hommes et femmes, se rendent à bord, et là commence l'opération.

Des échanges se font entre le subrécargue et les naturels ; les matelots, qui ont toujours quelque velléité commerciale, vendent des articles de verroterie ou de quincaillerie, et reçoivent en paiement des volailles, des tortues, des bœufs, des cochons.

Rien n'est bizarre à voir comme le chargement d'un navire à destination de Madagascar. Des vieilles serrures, des épées ou des sabres rouillés, de vieux pistolets d'arçon, des fleurets démodés, des fusils à pierre ou à piston ancien modèle, des étoffes à grands ramages qui n'ont plus de vente en France ni aux colonies, des chapeaux, des casquettes, des souliers dépareillés, de la toile, des ciseaux, des instruments de musique, de l'horlogerie, tous objets disparates et sans valeur,

voilà les articles contre lesquels les créoles ou les Européens reçoivent des ballotins de riz, des bestiaux, des volailles, etc.

Dans les endroits tels que Tamatave, Mahéla et autres lieux où il y a des traitants, ce sont eux qui approvisionnent les navires et font directement tous les achats, toutes les ventes, d'où leur vient le nom de traitants. Quelques-uns même d'entre eux sont consignataires et associés de plusieurs fortes maisons de la Réunion et de Maurice.

A cette occasion, voici le traité ou charte qui fut passé entre M. Lambert et le roi Radama, et ratifié depuis, tel que l'a donné le journal officiel (*Moniteur* du 11 avril 1863), dans ses principales clauses :

« ART. 1^{er}. Il y aura paix constante et amitié perpétuelle entre S. M. l'empereur des Français, ses héritiers et successeurs, d'une part, et S. M. le roi de Madagascar, ses héritiers et successeurs, d'autre part, et entre les sujets des deux Etats, sans exception de personnes ni de lieux.

« ART. 2. Les sujets des deux pays pourront librement entrer, résider, circuler, commercer dans l'autre pays, en se conformant à ses lois ; ils jouiront respectivement de tous les privilèges, immunités, avantages accordés dans ce pays aux sujets de la nation la plus favorisée.

« ART. 3. Les sujets français jouiront de la faculté de pratiquer leur religion. Les missionnaires pourront librement prêcher, enseigner, construire des églises, séminaires, écoles, hôpitaux et autres édifices pieux où ils le jugeront convenable, en se conformant aux lois du pays.

« Nul Malgache ne pourra être inquiété au sujet de sa religion.

« ART. 4. Les Français auront la faculté d'acheter, de vendre, de prendre à bail, de mettre en exploitation et en culture des terres, maisons et magasins, dans les Etats de S. M. le roi ; ils pourront choisir librement et prendre à leur service, à quelque titre que ce soit, tout Malgache non esclave et libre d'engagement, ou traiter avec

les propriétaires pour s'assurer du service de leurs esclaves. Lès baux, contrats de vente et d'achat, d'engagements de travailleurs, seront passés par acte authentique devant les magistrats du pays et le consul de France, et leur stricte exécution garantie par le gouvernement. Nul ne pourra pénétrer dans les établissements, maisons ou propriétés possédés par les Français, ni les visiter, sans le consentement de l'occupant, à moins de l'intervention du consul.

« ART. 6. Les Français ne pourront être retenus dans les Etats du roi contre leur volonté, à moins qu'ils ne soient convaincus de crime.

« ART. 7. Les Français voyageant dans l'intérêt de la science, géographes, naturalistes et autres, recevront des autorités locales aide et protection. Le gouvernement de l'Empereur s'engage à fournir au roi les instructeurs militaires, ingénieurs civils, conducteurs de travaux qui lui seront demandés.

« ART. 8. Les hautes parties contractantes se

reconnaissent le droit réciproque d'avoir un consul résidant qui pourra arborer le pavillon de sa nation.

« ART. 10. L'autorité locale n'aura aucune action à exercer sur les navires de commerce français, mais si elle est requise par le consul, elle devra lui prêter main-forte pour maintenir la concorde et la discipline entre les matelots. Les déserteurs français seront rendus.

« ART. 11. Si un Français fait faillite à Madagascar, le consul prendra possession de ses biens pour désintéresser les créanciers, dans le pays et ailleurs.

« ART. 12. Si un Malgache refuse ou élude le paiement d'une dette, les autorités locales devront aider le créancier à opérer le recouvrement de sa créance. Le consul français agira de même avec les Français.

« ART. 13. Les biens d'un Français décédé à Madagascar ou d'un Malgache décédé sur le territoire français seront remis à leurs héritiers respec-

tifs, ou, à leur défaut, au consul ou agent consulaire de sa nation.

« ART. 14. Les navires français jouiront à Madagascar de tous les privilèges accordés.

« ART. 15. Aucun article de commerce ne sera prohibé à Madagascar, soit pour l'exportation, soit pour l'importation.

« ART. 16. Les marchandises provenant de navires malgaches jouiront des mêmes privilèges en France.

« ART. 17. Les autorités locales devront aider tout navire français en détresse, le ravitailler et lui faciliter son voyage. En cas de naufrage, les naufragés devront être bien accueillis, et le sauvetage sera fait par les soins de l'autorité, les objets sauvés remis à leur propriétaire ou au consul.

« ART. 18. Si un navire de commerce se trouve attaqué ou pillé dans des parages voisins de Madagascar, l'autorité locale poursuivra activement les auteurs du fait, et ne négligera rien pour

qu'ils soient punis. Il en sera de même pour les actes de pillage et de vol commis à terre.

« ART. 21. Le présent traité sera ratifié et les ratifications échangées à Madagascar, dans l'intervalle d'un an, à partir du jour de la signature, plus tôt même, si faire se peut, et le traité sera mis en vigueur dès que la ratification et l'échange auront eu lieu.

« *Article additionnel.* Les droits de douane seront supprimés à l'entrée et à la sortie, à partir de ce jour, et ne seront pas rétablis. »

Ces clauses du traité d'amitié et de commerce entre la France et Madagascar, ratifiées le 11 avril par l'Empereur, sont empruntées en grande partie à nos conventions antérieures avec le roi de Siam et l'iman de Mascate. Ce traité offre de grands avantages, et depuis son exécution il a ouvert un libre champ au commerce et à l'industrie des Français et des autres Européens. Il est en pleine vigueur aujourd'hui, et l'on peut espérer que par la suite il amènera des avantages sérieux et réels.



Une chasse à l'oiseau.

L'industrie n'est pas encore très répandue à Madagascar. Les Malgaches tissent la soie sur des métiers primitifs composés de quatre piquets plantés en terre et soutenant des baguettes transversales, simple et fragile appareil avec lequel pourtant ils font des *lambas* élégants et de riches couleurs.

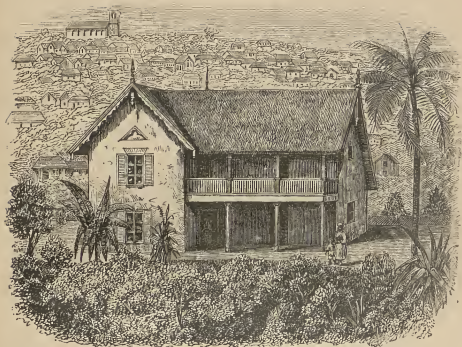
Il y a quelques forges aujourd'hui, et l'on y fabrique des outils pour l'agriculture, des zagaies, des pelles, etc. Les forgerons et autres ouvriers sont-généralement d'anciens élèves des RR. PP. Jésuites. Point d'usines. Cependant deux ou trois sucreries et guildives, sur le modèle de celles de la Réunion, avec toutes les machines et les ustensiles nécessaires, fonctionnent à Mahéla et Ambanourou. C'est à l'initiative de MM. Laborde, Lambert, Delangle et Ch. Richard qu'elles sont dues.

On peut espérer que d'ici à peu de temps, grâce au progrès de la civilisation, aux efforts et au zèle de nos missionnaires, à leur dévouement, ainsi qu'au concours de plusieurs commerçants et

négociants, l'industrie sucrière se développera à Madagascar dans de grandes proportions.



Prisonniers madécasses.



Tananarive.

VII

LES MISSIONNAIRES A TANANARIVE — UNE OPÉRATION CHIRURGICALE
— INAUGURATION DE LA PREMIÈRE ÉGLISE CATHOLIQUE — LUTTES
DES RR. PP. CONTRE LES ANGLICANS

Les missionnaires établis à la Réunion, ayant compris le bien qu'ils pouvaient faire dans un pays aussi vaste et aussi peuplé que Madagascar, auraient depuis longtemps voulu s'y établir et y prê-

cher le christianisme. Leurs essais furent longtemps infructueux, ils ne pouvaient aborder que sur les côtes, et il leur était défendu de pénétrer dans l'intérieur de l'île et d'y annoncer leur doctrine. Lorsque M. Lambert obtint de la reine la permission de se rendre à Tananarive, les missionnaires le prièrent de permettre qu'un d'entre eux l'accompagnât en qualité de secrétaire, et sous ce titre un R. P. Jésuite put entrer dans la capitale.

Aidé par M. Laborde, il se fit l'ami du prince Rakoto, qui ne pouvait plus le quitter, le consultait et l'interrogeait jour et nuit sur la France, et lui soumettait ses projets de civilisation.

C'était certainement quelque chose d'être arrivé au centre de l'empire hova, mais l'essentiel était de s'y maintenir, et de sérieux obstacles semblaient s'opposer à la réalisation de ce projet.

Fidèle à son système de politique défiante, la reine ne faisait de concessions que dans des limites fort restreintes. Pour tout Européen, les heures

de résidence dans l'intérieur étaient comptées; le temps accordé une fois expiré, il fallait reprendre le chemin du littoral.

MM. Laborde et Lambert, secondés par Rakoto, obtinrent une prolongation de séjour pour le missionnaire, qui, grâce à son titre de savant, put rester au delà du terme fixé d'abord, et eut bientôt la consolation de voir arriver deux de ses collègues.

Une occasion plus favorable encore se présenta.

Raininanouja, frère du premier ministre, était affecté depuis plusieurs années d'un chancre qui lui rongeaient le visage. Cette maladie l'empêchant de paraître à la cour, il se voyait sur le point d'être obligé d'abandonner ses importantes fonctions. Depuis très-longtemps on cherchait un opérateur qui consentît à venir à Tananarive, mais personne n'osait ni ne voulait tenter cette cure délicate : l'humeur peu débonnaire de Ranavaloa motivait assez cette répugnance.

Le R. P. Jouen, saisissant la portée d'un service

rendu dans ces conjonctures, se mit à la recherche d'un médecin habile et ne tarda pas à en trouver un. Le docteur Milhet-Fontarabie était adroit, prudent, formé à une grande école, et ne se montrait nullement effrayé par une excursion aventureuse. A toutes ces qualités, il en ajoutait une autre plus précieuse, un dévouement réel à la cause de la France.

Tout fut bientôt disposé. Deux missionnaires devaient lui être adjoints, l'un comme médecin consultant, l'autre comme aide chirurgien.

Le jour du départ fut fixé au 17 septembre 1856.

La nouvelle de la prochaine arrivée des docteurs fut transmise immédiatement à la reine, qui expédia sans retard des ordres au gouverneur de Tamatave pour qu'il eût à laisser les Européens se mettre en route et à les traiter avec tous les égards dus à la science.

En même temps, deux généraux hovas furent envoyés au-devant d'eux pour les escorter ; ils avaient mission de veiller à ce que rien ne man-

quât le long du chemin à ceux qu'on attendait à la cour. Tout devait leur être procuré : des palanquins, des porteurs, des vivres.

Le trajet du port à Emirne dura onze jours, et fut une vraie marche triomphale. Les chefs de village venaient complimenter ces hommes honorés de la confiance royale. La reine était censée défrayer ces étrangers, mais en réalité les populations étaient chargées de ce soin.

A l'arrivée des médecins à Tamatave, plus de cent mille indigènes se pressaient de chaque côté du cortège. Les officiers avaient revêtu leurs plus riches costumes. Les bals, les concerts, les banquets se succédèrent sans interruption ; tout le monde avait ordre de se réjouir.

L'opération chirurgicale réussit à merveille et au delà de toutes les espérances. M. Milhet mit le comble à sa réputation par plusieurs guérisons importantes ; le reflet de sa gloire rejaillit, en partie, sur ses compagnons.

Les princes, les ministres, les principaux chefs

les avaient pris en grande affection, et Rainijoary lui-même, bien que peu enthousiaste et peu favorable aux Européens, ne se faisait pas faute de témoigner sa reconnaissance.

Lorsqu'il fut question de déterminer les honoraires du docteur français, il y eut bien quelques difficultés de détails ; néanmoins tout se régla à l'amiable, et la reine poussa la générosité jusqu'à faire aux aides de l'opérateur quelques cadeaux à titre de gratification.

Mais ce n'était pas le compte des missionnaires, qui ne cherchaient ni piastres, ni présents ; ce qu'il leur fallait, c'était la faculté, au moins pour l'un d'eux, de rester au milieu des chrétiens de la province, afin de veiller au salut des âmes ; et voici comment ils s'y prirent.

L'opération avait été faite habilement, mais après le départ des médecins un accident pouvait survenir, la plaie, à peine cicatrisée, pouvait se rouvrir ; et si un pareil malheur arrivait, qui donc y remédierait ?

Cette observation fut présentée au premier ministre par un de ses amis. Rainijoary en fut vivement frappé. Il aimait tendrement son frère et tenait à le voir guéri sans retour.

Il alla trouver la reine, à laquelle il expliqua la situation, en lui faisant part de ses craintes. Ranavalo le comprit et déclara qu'il fallait absolument garder un des médecins. L'aide-chirurgien était prêt à se dévouer. A l'expression d'un désir on joignit bientôt un ordre, et M. Milhet partit en disant à Sa Majesté qu'il avait reçu un trop bon accueil pour pouvoir rien refuser, et qu'il consentait à laisser un de ses aides jusqu'à ce qu'il revînt lui-même voir ses malades et saluer de nouveau la reine de Madagascar. La ruse avait réussi.

Le prêtre que la Compagnie de Jésus avait envoyé trouva un grand appui dans le prince Rakoto.

« Prince, lui dit-il un jour, vous avez dans cette ville une foule de malades, pauvres et délaissés, hors d'état de se soigner eux-mêmes. Pourquoi ne

feriez-vous pas comme en Europe, en élevant un hôpital? Parlez-en à votre mère, et obtenez une case pour les malades, moi je me charge de trouver un médecin et des Sœurs.»

Rakoto, vivement touché, entretint la reine de ce projet, et bientôt l'autorisation désirée fut accordée.

Mais la découverte du complot de 1857 devait tout mettre à néant, et si le prince Rakoto n'avait fait prévenir secrètement les missionnaire de Baly et le commandant de la station navale, nul doute qu'ils n'eussent été assassinés.

La persécution de 1849 allait recommencer, plus sérieuse encore qu'alors, car elle était inspirée par les méthodistes et anglicans, surtout par M. Ellis, dont le crédit augmentait d'autant que celui de M. Lambert baissait.

Ce fut à cette époque un véritable « régime de la Terreur. » Nous en avons parlé précédemment, nous n'insisterons pas davantage.

Mais la présence des missionnaires catholiques

à Tananarive était pour le R^d Ellis une préoccupation grave ; la cause de la France et celle du catholicisme étaient intimement unies, il le savait bien, dans la pensée des hommes qui se dévouaient à l'avenir du peuple malgache.

Quoi qu'il en soit, les missionnaires furent proscrits et chassés de Madagascar. Ils devaient en rester éloignés jusqu'à l'avènement de Radama II.

Cependant les missionnaires ne restaient pas inactifs. Ils avaient compris, eux, ce qu'il fallait faire : une pépinière de chrétiens élevés par eux et capables d'instruire leurs compatriotes, de leur prêcher au besoin par l'exemple, et d'accélérer la marche si lente de la civilisation sur la terre africaine.

Dans ce but fut créé l'établissement si utile des jeunes Malgaches de la Ressource à la Réunion, où les enfants apprenaient à lire et écrire en français et en malgache ; on leur enseignait la musique et d'autres arts ; on leur apprenait un état, et les plus intelligents étaient appelés au sacer-

doce par une permission spéciale de Mgr Maupoint, évêque de Saint-Denis, qui se prêta de tout son cœur à cette œuvre dont il avait compris l'importance.

Mais laissons parler le R. P. Jouen, supérieur des Missions.

« Tant que la Grande Terre nous a été fermée, nos écoles malgaches de la Réunion ne se sont guère recrutées que d'enfants recueillis dans les petites îles ; et cependant ce n'était pas la source principale où nous aurions voulu puiser. Il y en avait une autre que nous convoitions bien davantage : c'était Tananarive même, le centre de la grande île africaine, et tout le monde comprend qu'ayant en vue la régénération de Madagascar, nous devons aller prendre au centre même de Madagascar le levain destiné à faire fermenter toute la masse. Toutes ces jeunes générations de la capitale, y retournant plus tard avec notre langue, nos mœurs et nos connaissances, étaient appelées à y exercer une influence dont l'île

entière ne pouvait manquer de se ressentir. Une fois le phare allumé sur la montagne, ses feux devaient nécessairement rayonner au loin.

« Malheureusement Tananarive est livré à un tel débordement de mœurs, que l'enfance est fort exposée aux atteintes du vice, et il faudra une grâce plus qu'extraordinaire, du moins dans les commencements, pour la régénérer sur place. C'est ce qui nous porte à consolider plus que jamais nos écoles malgaches de la Ressource, d'autant plus qu'ici tout repose encore sur du sable, et qu'on ne saurait répondre des événements à venir. Il fallait donc jeter un appât pour les attirer.

« Les Hovas sont passionnés pour la musique. Partout on ne voit et on n'entend que des troupes de musiciens : musique du roi, musique de la reine, musique des princes de la famille royale, musique des principaux chefs. Pas une fête, pas une promenade de la cour sans musique. Mais quels sons !... c'est à qui soufflera le plus fort, à qui fera le plus de bruit !... point d'ensemble, point

de mesure ; tout est couvert par la grosse caisse qui cache les effets discordants.

« Notre musique de la Ressource fit donc un effet prodigieux : quatre-vingt-six jeunes gens demandèrent à partir pour la Réunion avec nos musiciens, et le roi Radama accorda généreusement son autorisation. Ce sera un noyau pour notre pépinière de chrétiens.

« Radama, aussitôt son avènement à la couronne, concéda aux missionnaires un bel emplacement pour y élever une ferme modèle et y construire divers ateliers, et il nous donna également plusieurs terrains au centre de la ville.

« Le pavillon français a été solennellement arboré pour la première fois à Madagascar le jour de l'Assomption de la sainte Vierge, jour anniversaire de la mort de Ranaivalona-Manjaka, notre constante ennemie. Radama II voulut sanctionner de sa présence cette cérémonie, et le pavillon français fut hissé au bruit de salves d'artillerie et aux cris mille fois répétés de : Vive la France !...



Une chasse aux serpents.

vive Madagascar ! vive l'Empereur ! vive Radama II !... Dans cette même matinée eut lieu l'inauguration de notre église catholique, consacrée par la présence du roi et de la reine, qui y assistèrent au saint sacrifice de la messe, en présence d'une grande foule de peuple.

« Le roi est arrivé à pied, selon son habitude, entre deux haies de soldats, et accompagné de la députation française. La reine suivait sur un magnifique palanquin, ombragé du grand parasol rouge et escortée de ses dames d'honneur et des principaux officiers du palais. Après le cortège royal venait une foule nombreuse d'hommes, de femmes, d'enfants, impatients de voir et d'entendre. Malheureusement notre église était trop étroite pour contenir la multitude, et la plus grande partie dut stationner à la porte.

« Nous n'avons rien négligé pour orner le mieux possible notre modeste chapelle ; mais qu'elle était simple et nue !... Point d'autel ni en marbre, ni même en bois. Une table sur deux

tréteaux, c'est tout pour le moment : point de tabernacle, point de fleurs naturelles ou artificielles ; pas un tableau, pas une statue : un simple crucifix en bois décorait le fond du sanctuaire ; quatre murailles à peine dissimulées par quelques nattes grossières ornées de festons sur lesquels brillaient les écussons de Napoléon III et de Radama II. Mais le chef-d'œuvre de l'église était le trône du roi et de la reine ; un de nos Pères y avait mis tout son talent et n'avait pas trop mal réussi. Leurs Majestés montèrent sur leur trône au son de la musique de la Ressource.

« Bientôt le prêtre monta à l'autel et commença la messe, durant laquelle un chœur de plus de deux cents jeunes élèves, garçons et filles, n'a cessé de chanter en parties et avec accompagnement d'harmonium plusieurs morceaux en latin et en malgache, avec tant d'harmonie que les blancs eux-mêmes en étaient ravis. Quelques-uns des Européens ont été émus jusqu'aux larmes, et Leurs Majestés ont été fort impressionnées. »

Tels furent les commencements de l'apostolat avoué des missionnaires dans l'île. Il n'était guère possible de débiter plus humblement ; c'était littéralement le grain de sénévé. Aussi faisaient-ils plutôt pitié qu'envie, et les élèves des hérétiques les appelaient par dérision « les priants d'une seule case, » par contraste avec les lecteurs de la Bible, qui comptaient déjà de nombreux centres de réunion.

Peu à peu cependant les craintes se sont évaporées, à mesure qu'on les a vus à l'œuvre, la lumière s'est faite, et en les étudiant de plus près on s'est dit : Ces hommes-là ne sont pas comme les autres, l'intérêt humain et politique n'est pour rien dans leurs démarches et leurs actions. Il y a chez eux ce qu'on ne trouve pas ailleurs : unité de vue, unité d'action, d'autorité, de direction, unité de doctrine et d'enseignement, unité de cœur et d'esprit ; si la vérité est quelque part, elle doit être là !...

Les Hovas, naturellement sérieux, n'ont pas été

longs à faire ces réflexions, et quand ils ont vu les enfants instruits, les pauvres secourus, les malades visités et soignés, les moribonds assistés, les morts enterrés, leurs réflexions ont été confirmées.

Tout cela a fait tomber bien des préjugés ; la présence du roi et de la reine dans la modeste chapelle des missionnaires, les témoignages de bienveillance et de sympathie qui leur ont été donnés, l'empressement de la reine à leur confier ses enfants adoptifs pour les élever et les instruire, tout cela n'a pas peu contribué à les faire connaître et à dissiper les préventions que les naturels avaient contre eux.

De nombreuses conversions se firent pendant le court règne de Radama et les premiers temps de celui de Rasohérina.

D'après le R. P. Jouen, préfet apostolique, la chrétienté malgache se composait de deux résidences, l'une à Andohalo, l'autre à Ambohimitsimbina. Elle comprenait six prêtres missionnaires, cinq frères coadjuteurs, trois sœurs de Saint-Joseph de

Cluny et deux écoles, une de filles et une de garçons, qui contenaient chacune plus de quatre cents élèves.

Plusieurs milliers d'indigènes suivaient les offices, fréquentaient les catéchismes ou se préparaient au baptême.

Et c'étaient là les résultats de deux ans à peine de dévouement et de travaux apostoliques!...

Les écoles étaient florissantes, surtout par la qualité des sujets ; et quand on sut que le prince Ratahiry en faisait partie, toute la noblesse malgache voulut y envoyer ses enfants, et chaque élève de famille noble se faisait accompagner par un esclave. Les bonnes dispositions de tous ces écoliers faisaient espérer pour l'avenir, et les RR. PP. songèrent même à établir un collège à Tananarive.

Les deux missions de Tamatave et de Mahéla sur la côte Est de Madagascar, c'est-à-dire dans la zone des sables, des fièvres et des pluies, sous un soleil dévorant, ne prospéraient pas moins.

Tamatave est la clef de l'île, le chef-lieu des établissements européens, et cette résidence était appelée à devenir la procure des diverses missions de la Grande Terre.

Cette mission comptait trois pères, un frère coadjuteur et deux religieuses, ainsi que deux écoles. A défaut d'église, les missionnaires avaient transformé en chapelle provisoire un magasin cédé par un des traitants du pays, et chaque dimanche y célébraient deux messes et faisaient deux instructions, la première pour les Malgaches et la seconde pour les Européens.

Mahéla était aussi le centre d'une de nos missions, de même qu'un de nos comptoirs. Les RR. Pères y avaient créé un établissement sur la demande de M. Liger et sur le vœu manifesté par les indigènes.

Il ne fut créé qu'en septembre 1862, mais il est déjà très florissant ; on y compte un très grand nombre de chrétiens, et les Betsimisaraks se convertissent rapidement à la foi catholique.

Il y a une chapelle à Tanandava, trop petite pour contenir la foule qui accourt aux offices chaque dimanche, et une autre église à Mahéla.

Les Anglais combattirent tant qu'ils le purent les progrès de nos missionnaires.

Le 27 juillet 1865, à l'instigation des RR. Ellis et Griffiths, missionnaires anglicans et méthodistes, la reine Rasohérina, qui avait succédé à Radama, ouvrit une persécution violente contre nos coreligionnaires et les RR. Pères.

On leur suscita toutes espèces de tracasseries pour les écoles, la location des terrains, la construction des églises, tandis qu'on voyait s'élever, sans la moindre entrave, de superbes temples méthodistes jusque dans la capitale.

Cet état de choses ne dura pas longtemps. Par le traité signé, en 1868, entre Ranavalomanjaka et la France, les catholiques ont le droit d'obtenir, sinon en propriété, du moins en location et par baux à termes indéfinis, les terrains dont ils ont besoin, et là vérité pourra lutter avec

avantage contre l'erreur, abandonnée à ses propres forces.

Les pères missionnaires se dévouent avec ardeur à la culture de la vigne qui leur est confiée. Les frères des écoles chrétiennes, les sœurs de Saint-Joseph se multiplient et aident fortement les Pères de la mission. La vue des efforts que fait le mal pour dominer triple leur force et stimule leur ardeur.

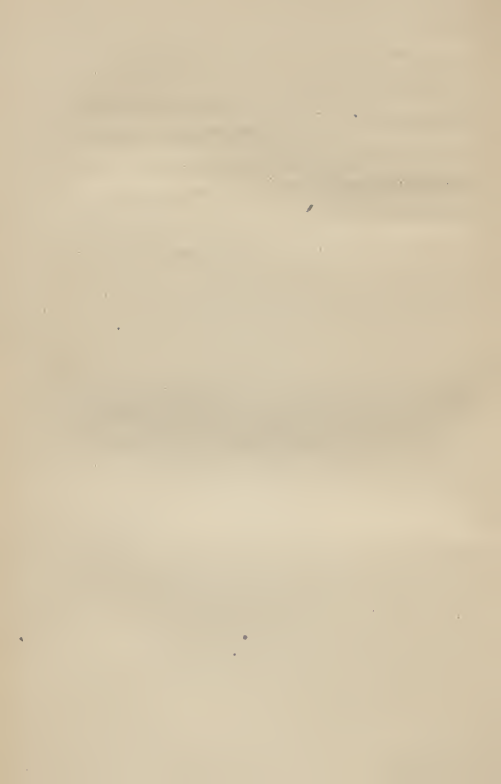
Nous ne pouvons passer sous silence le dévouement, l'abnégation et le courage des RR. PP. Cazet, Finaz, Jouen, Lacombe, Lavigne, Ailloud, Schimpff, Biron, Etcheverry, etc., dont le zèle se déploie de mille manières, soit dans les terres de Madagascar, aux miasmes délétères et aux fièvres paludéennes, soit à l'établissement de la Ressource.

On dirait que Madagascar est devenu, depuis la mort de Rasohérina, le point de mire de l'erreur. Les anglicans, qui se contentaient d'explorer les côtes, viennent d'envoyer un explorateur à nanarive ; il y a dans l'île des méthodistes, des

quakers américains, des luthériens de Norwège et de Danemark; mais les missionnaires catholiques ne se découragent pas, ils n'ont point oublié cette parole du divin Maître : « Jamais les portes de l'enfer ne prévaudront contre l'Eglise, » et ils continuent à lutter, pleins d'espérance en l'avenir.



Sackalave joueur de tambour.





Entrée d'un village malgache.

VIII

LE RÉGNE ANIMAL A MADAGASCAR — LE SIMÉPOUNE — LE BABACOUTS
— LES REPTILES — LES OISEAUX — LA MINÉRALOGIE — LA FLORE —
COUP D'ŒIL D'ENSEMBLE

Il nous reste à parler de la faune et de la flore de Madagascar. C'est un sujet intéressant, peu connu du reste, excepté de quelques hardis explorateurs tels que madame Pfeiffer, Barbié du Bocage,

Lacaille et Laverdant, qui ont visité et étudié avec soin cette grande terre africaine.

Nous avons déjà plusieurs fois emprunté à ces savants des documents précieux et certains ; mais, pour la flore, nul mieux que le docteur Auguste Vinson n'en a fait une étude plus approfondie, et nous nous aiderons de ses recherches.

Si on ne trouve à Madagascar aucun des grands pachydermes qui peuplent le continent africain, éléphants, rhinocéros, hippopotames ; si les lions et les tigres n'y prennent point leurs ébats, comme dans les jungles de l'Inde ou les rochers de la Libye, on y rencontre cependant de nombreux animaux particuliers au pays. Ainsi M. Grandidier a découvert et classé seize mammifères, entre autres le *felis cafra*, l'*Echinops Mivoitii*, le chéropotame ; dix oiseaux, parmi lesquels le *chætura Grandidierii*, et deux *epyornis* fossiles, cinq chéloniens, dix-huit sauriens, le *pammophis mahafalensis*, ophidien, et deux poissons, dont le *gobius Grandidierii*.

Il y a à Madagascar un petit nombre de quadrupèdes et peu de quadrumanes. Les bêtes féroces y sont rares, excepté pourtant le chat-tigre et le chat sauvage, qui y abondent. En fait d'animaux domestiques, le bœuf sert à tous les usages en général, et on en trouve dans l'intérieur des troupeaux de deux à trois mille à la fois, errant en liberté et paissant dans les forêts, les prés, les marécages.

Les vaches sont mauvaises laitières, et cela est dû à la nature des pâturages et peut-être aussi à l'espèce, car ce sont des bœufs à bosse ou bœufs du Cap, de même que les moutons à grosse queue.

Les grimpeurs sont nombreux, et on en trouve de charmants, entre autres celui que les Malgaches et les créoles ont appelé maque ou maki : le poil fauve, rayé ou bigarré de gris ou de blanc, fait une fourrure superbe, et l'agilité de cet animal ne peut se comparer qu'à la célérité et à la légèreté de l'écureuil, mais il est plus gros, et il y en a de

différentes espèces : sa taille est à peu près celle d'un jeune singe.

Le cheval n'est pas originaire du pays, et les quelques animaux de cette race que l'on aperçoit y ont été introduits par les Européens : pas de mulets, pas d'ânes ; les chèvres sont abondantes dans certaines parties de l'île, mais sont à l'état sauvage.

On trouve aussi quelques renards, mais ils tendent à disparaître.

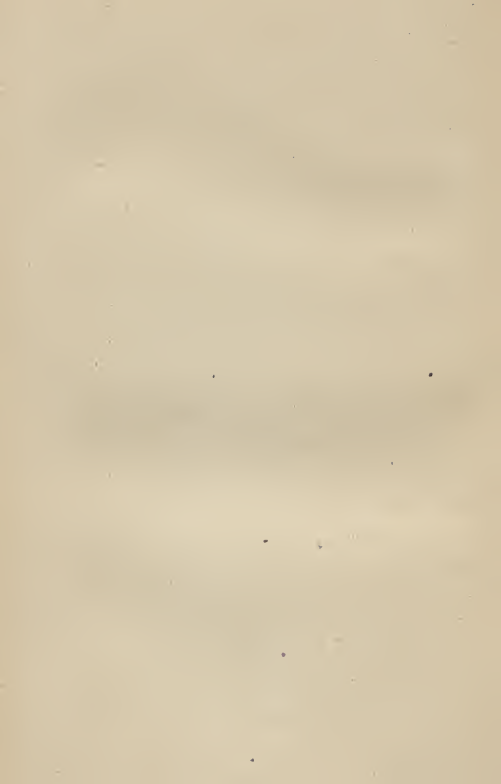
Ainsi l'île est peu riche en mammifères.

Sa faune est caractérisée par les lémuriens, qui lui sont particuliers. Il y a peu d'années, l'aïe-aïe (*cheyromys Madagascariensis*) était encore peu connu ; un seul individu de cette espèce avait été rapporté en Europe par Sommerat à la fin du siècle dernier. M. de Lastelle en a envoyé un à la Réunion ; le docteur Vinson l'a observé et a adressé à l'Académie des sciences un mémoire contenant ses observations.

Depuis cette époque il en a été envoyé à Paris,



Le bain.



à Maurice, à la Réunion, et le muséum de Saint-Denis a reçu un second individu, et possède aujourd'hui un couple de ces curieux mammifères.

Il est très facile même de s'en procurer à Tamatave, où les Malgaches les nourrissent avec du miel et des bananes.

Les singes proprement dits n'existent pas à Madagascar : c'est une preuve de plus en faveur de l'opinion qui attribue à cette île une formation indépendante de celle du continent africain. Les animaux qui se rapprochent le plus des singes sont des animaux du genre *indri*, connus dans le pays sous le nom de *babacoutes* et de *simépounes*. Le *maki* n'est qu'un lémurien ou singe make (*orang maque* ou *pithelemur* d'après Lesson). La forêt d'Alamazaotra paraît être l'habitation de prédilection des *indriss*. Lorsqu'on la traverse, on entend retentir dans ses profondeurs des cris lamentables, pareils à des voix humaines mêlées de hurlements. Le simépoune ne diffère du *babacoute* que par sa couleur d'un blanc jaunâtre, par ses

oreilles complètement nues, et par sa queue qui est un peu plus longue. On peut donc lui donner le nom d'*indris albus* et lui conserver en français le nom malgache de simépoune.

Ce quadrumane a, comme tous les indris, vingt molaires; il n'a pas d'os métacarpien intermédiaire; ses canines, au nombre de quatre, sont très aiguës; les quatre incisives supérieures, planes et régulières, diffèrent des quatre inférieures, qui sont inclinées en avant et ont la forme pectinée. La hauteur, la conformation et le volume de son crâne sont semblables à ceux du crâne du babacoute. Son museau, un peu moins allongé, lui donne assez l'aspect des épagneuls king's Charles. Les membres inférieurs sont plus longs que les supérieurs. La taille de l'individu auquel se rapportent ces observations était de quatre-vingt-cinq centimètres. Sa face est nue, la peau qui la couvre est d'un beau noir; le tour orbitaire, revêtu d'une large paupière garnie de cils, est plus foncé encore, ce qui donne une grande douceur au regard de

l'animal. Le pelage est agréable au toucher, formé de longs poils, laineux comme ceux des lémuriens; il se redresse et se hérissé sur le haut du front, où sa blancheur contraste avec la face noire qu'il encadre; les oreilles sont membraneuses, nues, noires, arrondies et minces. Au sommet de la tête, le poil prend une teinte grisâtre. Le dessous des mâchoires, le devant du cou, le creux des aisselles jusque sur les flancs, sont d'un gris mêlé de roux. A partir du milieu du dos, la base des reins, la queue, les membres postérieurs sont d'un blanc lavé de jaune orangé; les mains sont noires et nues, le quatrième doigt est le plus long; le pouce des membres postérieurs est aplati et très gros. La queue du simépoune a quinze centimètres de long, tandis que celle du *babacoute* n'en a que neuf; ses vertèbres sont plus grosses et plus fortes aussi que celles de ce dernier.

Le simépoune dont je donne une description si exacte, était un mâle assez âgé et avait été tué

dans les branches d'un arbre dont il mangeait les fruits, car il est fructivore et a les mœurs diurnes ; il habite les bois de l'intérieur de l'île.

Les *babacoutes* ont, comme le simépoune, quatre-vingt-cinq centimètres de hauteur. Leur face ressemble à celle de la maque et du chien. Les oreilles sont en forme de houppes noires, laineuses et touffues. Sur la tête règne un trapèze blanc, dont le plus petit côté est dirigé en avant. Cette tache d'un blanc pur se continue par une ligne blanche en arrière de chaque oreille et fait place à une bande noire sur l'avant. Cette bande est séparée par un intervalle gris de la face, qui est nue et noire. Le museau est allongé. Le tour orbitaire est noir, la paupière supérieure épaisse, les cils abondants et longs ; l'iris est grand, large, d'un jaune clair, tirant sur le vert ; la pupille d'un bleu foncé. Le bandeau frontal est noir, encadre la face, descend sur les mâchoires et s'éteint en gris. Le dos est d'un beau noir de velours dans toute sa largeur. Cette fourrure couvre comme d'un man-

teau les épaules et la partie supérieure des bras; elle se bifurque au-dessus des reins et forme deux pointes qui se fondent dans le gris des régions iliaques. La partie postérieure est noire avec un triangle blanc dont le sommet est en haut; la face interne des cuisses est noire, le ventre est gris.

C'est sans doute du *babacoute* que Flacourt parle quand il donne la description d'un animal à tête ronde et à face humaine, qui a les pieds de devant et de derrière comme ceux d'un singe, le poil frisotté et la queue courte.

C'est un animal fort solitaire; les gens du pays en ont grand'peur et s'enfuient de lui.

Si je me suis étendu longuement sur le simépoune, le maki et le babacoute, c'est que ce sont des animaux entièrement propres à Madagascar et qui en sont originaires. Mais très peu malheureusement supportent une traversée de Madagascar à Marseille ou tout autre port, car ces animaux sont très délicats et ne peuvent endurer les privations du voyage.

Les caïmans sont très nombreux dans les rivières et les marécages, et on les voit nonchalamment étendus le dos au soleil et plongés à demi dans la vase. Souvent ils font des victimes.

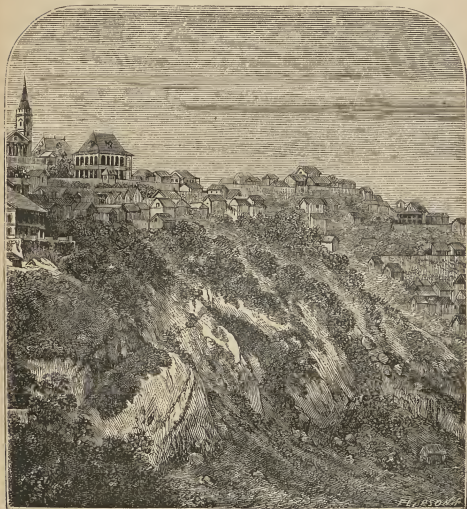
Il y a peu de poisson, cependant on trouve beaucoup de requins. Les récifs de la côte recèlent aussi plusieurs espèces de poissons vénimeux dont la morsure est quelquefois fatale.

« Un jour, dit M. Ellis, j'entendis pousser des cris de douleur dans la maison voisine de la mienne, et, bientôt après, le chef qui l'habitait m'envoya prier de venir voir sa femme qui souffrait beaucoup. La malheureuse criait de toutes ses forces :

« Je vais mourir, je vais mourir ! »

Les voisins étaient rassemblés autour de la natte sur laquelle elle était assise. Son mari, qui était à la soutenir, me dit qu'en ramassant du poisson dans les rochers, elle avait été piquée à la main par un petit poisson qu'on avait pris et qu'on me montra. Il existait trois piqûres au pouce. La main et le bras étaient enflés et décolorés. L'in-

flammation alla croissant jusqu'au lendemain,



Le palais d'argent à Tananarive.

puis l'enflure diminua peu à peu, et la pauvre femme se rétablit insensiblement. »

Un des animaux les plus redoutés des Malgaches est une grosse araignée noire appelée *souka*, dont M. de Lacombe parle dans son voyage. Elle atteint presque la grosseur des petits crabes connus dans l'Inde sous le nom de tourlourous ; elle est velue et a trois taches jaunâtres sur le dos ; elle ne se trouve heureusement que dans les forêts les moins fréquentées. Sa piqûre est généralement mortelle, car les Malgaches ne connaissent pas d'antidote à son venin.

Une autre, plus petite, est également venimeuse ; on la nomme dans le pays *manavoudi*, ou *cul rouge*.

Longue d'environ dix millimètres, elle porte une tache rouge vermillon à sa partie postérieure et une autre de même couleur, mais transversale, sur le devant de l'abdomen. Entre ces deux taches, neuf petits points blancs sont régulièrement disposés sur trois rangées. Les pattes sont fines, la première et la quatrième sont plus longues que les autres.

Les caractères génériques de ces insectes, sous tous les rapports, se rapprochent du *latrodecte malmignatte* de l'île d'Elbe et de la Corse, et du *latrodecte mactans* de la Martinique, dont les piqûres sont aussi mortelles.

Quant aux serpents, l'espèce en est aussi variée qu'abondante : les plus gros n'ont pas de venin ; ils rendent même des services en détruisant les rats, qui sont un des sérieux inconvénients du pays, à raison des dégâts et du préjudice qu'ils causent soit dans la campagne, soit dans les habitations.

Un de nos amis eut pour camarade de chambre, à Foulpointe, un serpent de sept à huit pieds de long et de la grosseur d'une bouteille, qu'il trouva caché sous ses nattes le lendemain matin de son débarquement. Effrayé, il appela des indigènes pour tuer ce reptile, mais ils se contentèrent de le pousser doucement vers la porte avec une baguette, car les Malgaches ont une terreur superstitieuse des serpents, des crocodiles et autres reptiles, dans la crainte de représailles.

La famille des oiseaux est plus considérable. Parmi les principaux qu'on a remarqués, on peut citer :

Le vourounmahéré (*falco Radama*), oiseau royal des Hovas ; il est zébré de gris et de jaune en dessous et a quelque tendance à se rapprocher de l'aigle et du condor.

Le papango (*circus Maillardi*), très commun à Tananarive, oiseau de proie, de couleur brun fauve et ressemblant au vautour.

Le perroquet noir (*psittacus vaza*) ; le *coccyrus ceruleus*, bel oiseau d'un bleu magnifique, nuancé de violet ; le coucal (*centropus philippinensis*) ; l'effraie (*stryx flammea*), oiseau de nuit commun à Tananarive ; la colombe ou pigeon bleu (*columba madagascariensis*) ; l'oie bronzée ou *cabouka* des Malgaches, nommée aussi oie sauvage de Madagascar (*anser melanotos*) ; plusieurs espèces de sarcelles (*anas madagascariensis*, *anas bernieri*, *anas viduata*) ; le jacana marron à nuque blanche (*parra albinuca*), près d'Andévousante ; le plongeon (*pæ-*

diceps minor), tué à Tananarive, sur le lac de la Reine. La mouette d'Hartlaub (*larus Hartlaubii*); le souimanga de Madagascar; plusieurs hérons ou aigrettes (*ardea russata*, *ardea elegans*); l'ibis huppé (*ibis cristatus*); plusieurs espèces de martins-pêcheurs (*alcedo cristata*, *alcedo rubra*); un figuier de nouvelle espèce, pris dans la forêt d'Alama-zaotra; une petite fringille noire, dont le bec est violet en dessous. Telle est à peu près l'ornithologie de Madagascar.

L'entomologie offre une mine des plus riches à exploiter. Les insectes jouent un rôle important dans l'alimentation des Malgaches; cependant un voyageur a recueilli un certain nombre de coléoptères parmi lesquels nous pouvons citer les suivants :

Dineutes proximus (Aubé).

Ctenicero nobilis (Illig).

Captonia prasina (Burm).

Plusieurs autres cétoïnes.

Apoderus numeralis (Olliv.).

Apoderus camelus (Olliv.).

Tophoderes frenatus (Klug).

Lixus defloratus (Olliv.).

Holonichus acanthopus (Chev.).

Un beau *stellognate* tacheté.

Euporus madagascariensis.

Une espèce nouvelle, voisine du *molorchus*, et qui doit constituer une famille.

Enfin une foule nombreuse de scarabées à élytres d'un rouge ferrugineux se prélassent sur les badamiers, si nombreux dans l'île.

Les lépidoptères sont nombreux et variés aussi, et remarquables par la richesse de leurs couleurs : le papillon *urania riphæa* de Cramer, le plus beau papillon connu, appartient à Madagascar ; on le nomme à Tananarive le papillon vert doré, à cause des taches transversales vertes et des splendides reflets d'or qui brillent sur ses ailes diaprées de plusieurs couleurs. On le trouve depuis Tananarive jusqu'à Sainte-Marie ; et, d'après une opinion très répandue en histoire naturelle, ce papillon serait

attaché au manguier dont la feuille nourrirait sa chenille. Mais c'est, je le crois du moins, une opinion erronée, puisqu'à Ambatoumanga, où il est le plus commun et le plus répandu, le manguier est complètement inconnu et n'existe pas.

De Tamatave à Andéourante s'étend une zone sablonneuse et boisée où les productions lépidoptérogiques sont assez considérables ; mais dès que l'on pénètre dans l'intérieur, la faune se modifie et s'agrandit considérablement. Entre autres endroits où les papillons sont abondants, on peut citer la forêt d'Alamazaotra, où l'œil se lasse à les suivre et où l'on trouve en grand nombre les chenilles les plus variées, autant par leurs couleurs que par la disposition des poils dont elles sont revêtues ; ensuite les bois qui couvrent l'intérieur de la chaîne des Angaves.

Les forêts de Mahadilou et les environs de Maraoumbé renferment aussi beaucoup de lépidoptères, surtout le beau papillon bleu appelé *Radama*.

Les mœurs des lépidoptères subissent à Madagascar l'influence des circonstances atmosphériques. Le matin, pendant que d'épais et froids brouillards enveloppent ces contrées marécageuses si redoutables aux Européens, et les couvrent comme d'une fumée blanche, tout dort ou se cache sous le sombre et humide feuillage; mais dès que le soleil éclate dans sa violence tropicale, la forêt, le sentier, le lit du torrent, se peuplent de papillons aux vives couleurs, au vol léger, qui se livrent à tous les ébats d'une joie folle, se recherchant, se fuyant, se poursuivant et tourbillonnant dans les airs comme des flocons de neige colorée.

Si l'emploi alimentaire des chenilles et des chrysalides excite notre répugnance, nous devons un juste tribut d'éloges au parti que les Hovas ont su tirer de leurs vers.

Nul pays ne semble mieux doué pour la sériciculture. Les Hovas ont naturalisé à Tananarive le mûrier et le ver à soie de la Chine; ils en font un objet d'industrie et de commerce susceptible



Forge malgache.

d'un grand développement. Mais la soie destinée à devenir la plus abondante dans l'île est celle qu'ils nomment *landy*, et qu'ils retirent de la chenille de l'ambrevatte; elle est lourde, sans brillant, mais extrêmement forte. Elle sert à tisser une étoffe d'une solidité remarquable, et on assure que les pièces de cette soie, exhumées, depuis des siècles, des tombeaux où elles enveloppaient les morts, n'avaient rien perdu de leur solidité.

La chenille qui produit cette soie a six centimètres de long; elle est de couleur marron et brun foncé; à la limite de la face dorsale et de l'abdomen, à la naissance des pattes, elle est bordée d'une raie rougeâtre; elle est formée de douze segments et a huit paires de pattes: celle de devant est rouge comme le ventre; elle est parsemée de piquants noirs et porte sur le dos, près de la tête, quatre épis dont le tour est d'un jaune fauve et le centre d'un bleu d'acier. Ces piquants se hérissent quand l'insecte est irrité. Cette chenille vit sur l'ambrevatte et sur le goyavier; mais

sa soie est plus abondante et plus forte lorsqu'elle est nourrie avec la première de ces plantes. Le cocon est d'un jaune grisâtre, ovale et long de cinq centimètres sur huit de circonférence; la chrysalide est grosse, de couleur marron et se mange à Madagascar.

On peut ranger le papillon qui en sort dans la classe des bombyx. Les Hovas ne dévident pas le cocon, ils le cardent et le filent, après l'avoir fait bouillir pour enlever tous les poils dont la chenille, en se dépouillant, hérissé son linceul. La soie est d'un gris clair, mais on la teint souvent : le rocou et le natte donnent le rouge; le safran, le jaune; l'indigo, le bleu; le safran et l'indigo, le vert; pour obtenir le brun, on enfouit la soie dans les marais, et la vase lui donne sa couleur.

Le domaine de la minéralogie est fort riche à Madagascar. Sur la côte orientale, la zone voisine de la mer est sablonneuse et composée de débris variés où le quartz domine.

A partir de Maratoumbé, le sol change d'aspect;

l'argile succède au sable, des collines boueuses s'arrondissent de toutes parts, et l'action des dépôts commence à se faire sentir; les gris jaunes ne tardent pas à paraître. Vers Ranoumafana, l'oxyde de fer, uni au grès dans de fortes proportions, lui donne un aspect rougeâtre très remarquable. Dans la forêt d'Alamazaotra, le quartz devient rare; la terre argileuse est toujours colorée par l'oxyde de fer; les roches basaltiques, rares jusque-là, apparaissent en assez grand nombre.

Le bassin de la plaine d'Ankaïe est formé de couches de sédiment, riches en débris fossiles. Le sable du Mangourou et de ses affluents est rempli de mica. Aux environs de Tananarive, les roches de granit se montrent dans toutes les directions et forment des masses énormes. Le bloc d'Ambatoumanga est une magnifique roche de granit bleu et de grès blanc et gris dont les stratifications se détachent en blocs aplatis et réguliers. Employé par les Hovas pour la construction de leurs tombeaux, ce grès est très riche en mica et a la dureté

du ciment lorsqu'on le fait sécher après l'avoir détrempé.

A Bourbon, les habitants l'emploient pour construire des terrasses, des murs, des maisons et surtout pour fabriquer leur poterie, que l'on a trouvée plus fine et plus belle que celle qui vient d'Europe.

L'aspect géologique de Madagascar est loin de confirmer une opinion assez accréditée, et d'après laquelle cette île aurait été formée par des soulèvements peu postérieurs à l'époque de la formation de la chaîne de l'Afrique orientale.

L'action ignée a laissé à Madagascar des traces marquées par des volcans éteints et de nombreux rocs basaltiques, tandis que la présence fréquente du quartz et des couches stratiformes dénote l'action aqueuse. Cette île appartiendrait donc aux terrains de formation mixte ou pluto-neptunienne.

Elle paraît être d'un âge fort ancien, puisque le granit, le gneiss et le micaschite s'y montrent en grande abondance, et qu'elle présente ainsi à sa

surface les terrains dont se composent les couches les plus profondes de la croûte terrestre.

La flore de Madagascar est extrêmement riche. Après dix années passées à étudier celle de Maurice, de Madagascar et de Bourbon, Dupetit-Thouars disait qu'il lui faudrait encore dix années pour connaître la flore de la grande île africaine.

Commerson, dans une lettre à Linné, représentait Madagascar comme la terre promise des botanistes. Cette belle nature, au milieu de laquelle il contracta les germes de la mort, avait frappé au plus haut point son imagination, bien qu'il eût déjà fait le tour du monde avec Bougainville.

Qu'auraient pensé ces deux savants s'ils avaient pu pénétrer dans les formidables et magnifiques forêts de l'intérieur de l'île ?

Quel botaniste pourrait énumérer ces beautés nouvelles, ces espèces et ces genres inconnus, qui fourniraient plusieurs volumes ?

Ces palmiers variés qui s'élancent d'un jet jusqu'au faite de la forêt pour y déployer leur pa-

nache orgueilleux, ces pandanus d'espèces nouvelles, ces dracœnas encore ignorés, et tous ces végétaux dont l'élégant feuillage, les fleurs délicates attirent l'attention des plus ignorants, n'appellent-ils pas notre admiration?

Le bambou-liane, qui entoure les plus grands arbres de son feuillage lancéolé, comme des couronnes superposées qui vont en s'amointrissant, puis se recourbent et retombent gracieusement vers la terre; le rafia, dont le cœur se mange comme celui du palmiste, et dont les feuilles fournissent les fils avec lesquels on tisse les rabannes; l'arbre du voyageur, le copalier qui fournit la gomme, la liane à caoutchouc, le ciperus-papyrus qui sert de toiture dans certaines parties de l'île, les bois de construction, d'ébénisterie et de luxe, les plantes alimentaires et autres, les plantes d'ornement, foisonnent sur cette terre privilégiée, qui nourrit à sa base tous les végétaux des contrées tropicales, et à son sommet ceux des régions tempérées.

Madagascar est surtout riche en plantes médi-



Cataractes du Fihéréname.

cinales, et les indigènes usent largement de quelques-unes d'entre elles ; mais toute leur pharma-

copée est impuissante contre les fièvres qui, à certaines saisons de l'année, désolent le pays, surtout près des côtes, et qui enlèvent aussi bien les habitants de l'île que les étrangers. La cause de ces fièvres est l'extrême déboisement dont Madagascar a été le théâtre, et la présence des nombreuses rizières qui occupent le fond de toutes les vallées des provinces intérieures.

Une seule nuit passée à terre suffit pour mettre le blanc ou le Hova des hauts pays aux prises avec cette maladie, qui n'est pas dangereuse, mais dont la continuité finit par assoupir l'activité morale et physique.

L'hivernage, ou saison des pluies, des orages et des plus grandes chaleurs, dure depuis décembre jusqu'en mai; février et mars sont les mois où les Européens sont le plus exposés à la malignité du climat.

Ce n'est pas cependant que l'assainissement soit impossible.

Une colonisation sérieuse et faite sur une grande

échelle parviendrait à changer sur ce point la nature des choses. Des travaux de dessèchement et l'ouverture de quelques-unes des rivières barrées par les sables rendraient à l'île toute sa salubrité.

Vers 1808, trois créoles actifs et intelligents de Maurice, MM. Pétizeau, Cornet et Fressange, proposèrent au gouverneur général Decaën de se charger du dessèchement des marais de la côte, depuis le cap Bellone, au nord du cap Sainte-Marie, jusqu'à la rivière de Jéna, à l'entrée du pays des Antatchimous.

Ils demandaient mille esclaves qu'ils auraient gardés en propriété pour prix de leur travail, après son achèvement complet. Mais leur projet ne fut pas adopté, car c'était pendant les guerres de l'Empire.

Dans une adresse envoyée en 1845 au roi Louis-Philippe, le conseil colonial de l'île Bourbon disait à propos des fièvres de Madagascar :

« La cause de ces fièvres peut être facilement amoindrie ou paralysée ; les forêts abattues, les

terres défrichées, l'écoulement artificiel des eaux, rendraient les côtes de Madagascar aussi saines que celles de Bourbon. »

Et d'ailleurs, est-ce que le génie de la civilisation a jamais reculé devant la fièvre ?

L'insalubrité des Antilles est bien autrement meurtrière, et vingt colonies remplissent le golfe du Mexique.

Aucune île n'a atteint à un degré plus élevé de richesse que Saint-Domingue, avant sa fatale et terrible révolution, et cependant une peste redoutable semait incessamment la mort parmi ses habitants. Cayenne et la Guyane n'en restent pas fermées à notre industrie par cela seul que la fièvre y règne. Ces établissements, au contraire, se développent chaque jour, et devant eux s'ouvre le plus brillant avenir.

Java, sous un climat funeste aux Européens, grandit sans mesure ; avec Java la Hollande a une source de richesses qu'elle n'échangerait pas pour la Belgique. Grâce à l'admirable persévérance des

Hollandais, Batavia est aujourd'hui le centre du commerce et de la civilisation dans l'archipel asiatique.

Pour aucun peuple du monde, l'insalubrité du climat n'a été une cause de retraite et de découragement. Le génie de l'homme s'attaque au climat lui-même, et par la persévérance de ses efforts, par une heureuse combinaison de travaux, il parvient à le modifier et à l'assainir.

Ainsi les fièvres endémiques dans plusieurs départements de la France, notamment dans le département de la Charente-Inférieure et dans la Sologne, sont devenues plus rares, ou ont disparu sous l'influence des défrichements ou des irrigations qui préviennent la stagnation des eaux.

On peut donc dire, sans craindre de se tromper, que Madagascar est la reine des côtes africaines, un joyau précieux pour la nation qui pourra s'y établir en souveraine. Les Anglais en ont bien compris l'importance, eux, et, par leur politique adroite

et leur diplomatie cachée et voilée sous les apparences du désintéressement, ce sont les plus rudes adversaires que nous ayons à combattre.

Ils ont déjà trouvé le moyen d'avoir la possession entière du canal de Suez. Les Français ont conçu et exécuté ce gigantesque travail du percement de l'isthme, M. Ferdinand de Lesseps y a sacrifié son temps, ses veilles, son génie, une partie de sa fortune, et y a certes acquis une gloire méritée par tant de succès ; il n'a vu qu'en frémissant de rage nos voisins d'outre-Manche libres possesseurs de ce passage qui lui avait tant coûté d'efforts et par lequel il espérait nous donner un jour l'empire des mers des Indes et de la Chine.

Outre Suez, l'Angleterre possède l'île de Pérîm, qui commande l'entrée de la mer Rouge ; elle a un port à Aden ; elle est maîtresse de Malte, de l'île de Chypre. Elle a bien certainement en vue des projets sur la grande île africaine, si riche en mines métallurgiques et houillères, et sur laquelle la France a des droits incontestables.

Les Anglais, comme les anciens Carthaginois, veulent s'assurer l'empire des mers, que seule la France pourrait leur disputer avec l'Amérique, et ces Carthaginois modernes ont envie de Madagascar, les journaux de la Réunion et de Maurice le font assez entendre.

Aujourd'hui les missionnaires anglicans ou protestants, qui disposent de l'or et de l'appui de l'Angleterre, occupent sérieusement le pays. Leur but est de détruire les missions catholiques qui font l'influence française, pour y substituer l'influence anglaise avec le protestantisme..

L'argent de Londres est employé à une propagande effrénée et à la persécution contre tout ce qui est catholique, et par conséquent français.

Des imprimeries sont installées à Tamatave, à Tananarive, à Foulpointe; des livres sont distribués à profusion, et les enfants, catholiques ou non, sont forcés d'aller dans les écoles protestantes, tout comme s'ils étaient sous le régime de la loi Ferry. Un célèbre missionnaire protestant

a dit : « Les enfants sont traînés à l'école et les parents au temple, et si nous n'avons pas un christianisme à la baïonnette, nous avons quelque chose d'approchant. »

L'instruction à Madagascar a été déclarée obligatoire, par suite de la pression des Anglais sur la cour d'Emirne ; les écoles catholiques et protestantes ont donné leurs listes, mais tout est remanié à huis clos au palais par les missionnaires protestants, et les enfants sont rivés à telle ou telle école, selon le bon plaisir des Anglais. Si les parents osent protester, ils sont persécutés ; les faits à l'appui ne manquent pas.

On n'a qu'à lire, pour s'en convaincre, les articles de la *Mal'le* de la Réunion (de 1877 à 1882).

Tous les Français, d'ailleurs, ont à se plaindre. La violation du secret des lettres a lieu si souvent, que le consul français a dû se charger du service postal pour ses nationaux. Le gouvernement local ne respecte plus la France, les traités, et ce gouvernement est ouvertement soutenu par l'Angle-



Paysage de Madagascar.

terre. Les actes violents ou atroces contre des Français sont fréquents ; mais les coupables jouissent de l'impunité, et le second gouverneur de Tamatave a osé demander à un de nos officiers si notre pays, après nos défaites, avait le droit de s'appeler encore la France !...

L'article IV du traité entre la France et le gouvernement nous donne le droit de posséder des immeubles. Pourtant, en fait, si un Français veut acquérir un lopin de terre, il est forcé de passer l'acte au nom d'un sujet britannique complaisant.

Et, pourtant, tout est français à Madagascar!... Fort-Dauphin et Fort-Choiseul, Foulpointe, Mahéla. Deux fois nous en avons pris possession, et la monnaie y est encore française.

L'indifférence du gouvernement français laisse périlcliter cette belle possession. L'île occupe dans la mer des Indes une position remarquable et d'une très grande importance. Elle commande la côte orientale de l'Afrique en surveillant la navigation du Cap, de l'Inde et de la Chine ; c'est un

fort bâti par la nature ; elle est riche en minerais, en forêts, en troupeaux, en produits précieux, ainsi que nous l'avons démontré plus haut.

Puisque la station navale des côtes orientales de l'Afrique est rétablie, qu'on envoie donc nos vaisseaux à Tamatave, au lieu de les promener à Zanzibar, à Mozambique, dans le golfe Persique, à Mayotte et Nossi-Bé, où il n'y a pas grand'chose à faire.

A Madagascar, *Catholique* est synonyme de *Français*. Mais le gouvernement civilisé de MM. Grévy et Gambetta, qui persécute les prêtres en France, les tolérera-t-il dans nos possessions de l'Afrique, où les persécutent Ranavalô-Manjaka et son gouvernement sauvage ? Les Anglais aident les Hovas à nous dégoûter de Madagascar, en nous en rendant le séjour impossible.

Aurons-nous la honte d'y voir un jour flotter le drapeau des îles Britanniques comme au Canada, à Maurice et dans l'Inde, qui nous avait presque entièrement appartenu ?... Notre devoir est de

signaler ce péril au gouvernement, en lui demandant d'étudier cette question si importante.

A la fin de février 1880, les rapports étaient fort tendus entre le consul français et le gouvernement hova. Le consul anglais négociait alors avec ce dernier une cession de huit mille fusils, cession à laquelle s'opposait notre représentant à Tananarive.

Nous avons déjà parlé de l'attitude de M. Cassas, successeur de M. Laborde, et de ses efforts pour maintenir nos droits sur le pays. Ce n'était pas facile de faire entendre la voix de la France dans un pays où l'or anglais dépensé à profusion avait acquis une influence prépondérante, malgré les efforts des RR. PP. Jésuites, qui avaient été les seuls jusque-là à rappeler aux Malgaches qu'au delà des mers il y avait une France, et à leur apprendre à l'aimer, en leur faisant partager sa croyance religieuse. Au bout de quelques mois, devant l'hostilité bien déclarée du gouvernement hova, M. Cassas vint se fixer à Tamatave, cédant

la place aux Anglais, et en référa au ministère des affaires étrangères. En juin 1880, il recevait une réponse. Le commandant de la Clochetterie, M. Vallon, arrivait à Tamatave et, dans un dîner officiel, déclarait : « que tout ce que la métropole demandait était le maintien du *statu quo*, qu'elle désirait maintenir la paix et les relations existantes, et cela à tout prix. » A tout prix !!! c'est-à-dire au mépris de tous les traités de garantie des intérêts français, au prix de la sécurité de nos nationaux et de l'avilissement de notre pavillon !!!... M. Cassas protesta avec dignité, en déclarant que, quoi qu'il en fût, et tant qu'il représenterait la France à Madagascar, il était décidé à revendiquer avec énergie nos droits toutes les fois qu'ils lui paraîtraient méconnus.

Depuis lors, M. Cassas a été remplacé à Tananarive et envoyé à Hong-Kong. C'était une véritable disgrâce.

Le départ de ce fonctionnaire est une ratification donnée par le gouvernement républicain à une

politique d'abaissement et d'humiliation. Devant un oubli aussi complet de la dignité de la France, il n'est pas étonnant que l'Angleterre, peu soucieuse de respecter nos droits incontestés, alors que nous ne faisons rien pour les maintenir, songe à se faire céder par les Hovas le port de Madjunga : la cession de ce port, si elle a lieu, sera pour eux la pierre d'assise d'un nouvel empire des Indes, dont nous ne pourrions plus les déposer que par une guerre.

Ce serait là un nouveau titre de gloire à l'acquit du gouvernement de la République opportuniste, ajouté à tant d'autres ; ce serait consacrer la ruine de nos colonies de Sainte-Marie, Mayotte et Nossi-Bé ; car, sous le prétexte d'empêcher la traite des noirs, l'Angleterre entraverait toute immigration de travailleurs de la côte d'Afrique vers nos colonies, alors qu'elle tolère ouvertement la traite des esclaves à Anjouan et Mohéli, colonisées par leurs nationaux.

Alors, devant toutes ces ruines accomplies par

son acquiescement à la politique anglaise, le gouvernement républicain pourra dire qu'au Tong-Kin comme à Madagascar il n'a pas laissé à ses successeurs *une seule faute à commettre*.

Un seul mot pour terminer cette étude sur la grande île africaine. La France ne commettra pas, nous l'espérons, la faute de laisser prendre aux Anglais pied dans l'île; ce serait, nous le répétons, en détruire pour toujours la vitalité, anéantir nos espérances de colonisation, renoncer à jamais à l'espoir de voir Madagascar chrétien et français.

Oui, il est indispensable que Madagascar soit français, ou, tout au moins, sous le protectorat de la France.

C'est le seul moyen d'arrêter l'envahissement toujours croissant de la puissance maritime, de la richesse commerciale et industrielle anglaises, de la prospérité orgueilleuse de ces insulaires.

Voilà deux siècles que nous travaillons à civiliser les Malgaches ; faudra-t-il donc abandonner aujourd'hui le fruit de tant de peines et de tant de travaux, de tant d'or dépensé!... Madagascar catholique, je le répète, est ou plutôt sera entièrement français. Si le gouvernement républicain oublie les intérêts de la France et de la religion, ce doit être aux catholiques de veiller à la propagation de la foi dans ce pays si riche, si plein de ressources et d'avenir.

L'avenir en effet, pour l'Afrique orientale et occidentale, est entièrement entre les mains des missionnaires. Avec l'aide de Dieu et les secours des fidèles, avec leur dévouement, leur zèle infatigable, ils feront plus que l'or des méthodistes et des quakers jeté avec profusion pour étouffer le catholicisme, et un moment viendra où l'on verra luire en traits de feu la vérité, c'est-à-dire, la religion catholique dans toute l'étendue de l'empire des Hovas.

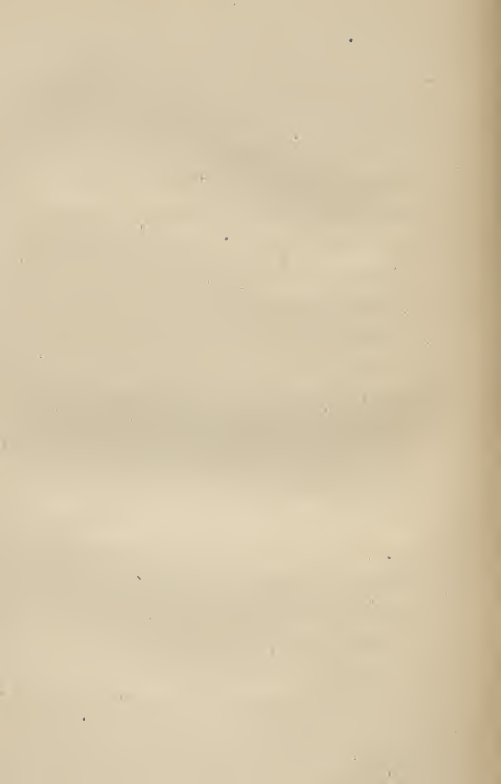
Alors Madagascar sera réellement français et

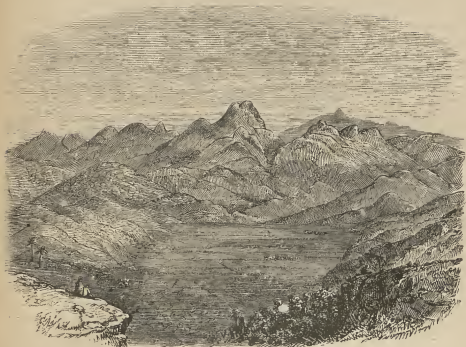
deviendra le point d'où partiront de nouveaux François Xavier à la conquête des infidèles, et où rayonnera le Catholicisme, aujourd'hui persécuté.



Embarcation d'un pilote.

L'ILE BOURBON





I

ARRIVÉE A SAINT-DENIS — L'ÎLE BOURBON : SA SITUATION GÉOGRAPHIQUE, SON SOL, SES COURS D'EAU, SON CLIMAT — MÉTÉOROLOGIE

Lorsqu'on arrive en rade de Saint-Denis, le spectacle que présente la capitale de l'île Bourbon est ravissant.

Au premier plan, c'est la jetée du Barachois,

derrière laquelle se dressent le mât et les cordages multiples du pavillon; tout à côté, c'est le bâtiment de la Douane; plus loin, au coin d'une rue, l'agence du débarquement; entre les arbres, le belvédère du gouvernement. Au second plan, on voit la cathédrale et son petit clocher, la lanterne de l'hôtel de ville et le magnifique hôpital militaire, se dresser au-dessus des constructions environnantes. Tous ces monuments sont entremêlés de maisons plus modestes, mais également disposées; des groupes d'arbres égayaient le paysage. Sur la jetée, circulent une foule de blancs et de noirs.

Le cadre est digne du tableau. Au-dessus de Saint-Denis est la montagne du Brûlé, que dominent d'autres élévations dont la cime se cache dans les nuages. A droite, en venant de la mer, le cap Bernard avance dans l'eau sombre ses pittoresques entassements de roches, et protège contre le vent la caserne à l'indienne entourée de jardins, qui se couche à ses pieds. A gauche, sous

les monts, des plaines en pente douce s'étagent et descendent jusqu'à la mer. Il y a là Sainte-Cloilde, Sainte-Marie et Sainte-Suzanne, dont le phare se baigne dans la mer.

Le débarquement s'opère avec facilité, bien que la rade de Saint-Denis soit des moins agréables; en effet, la mer y est rarement calme; des requins nombreux la parcourent. Les navires qui y mouillent n'y sont point à l'abri; ils sont soumis à un tangage perpétuel de l'avant à l'arrière. Aux premiers symptômes d'un prochain orage, ils sont forcés de quitter la rade, la lame, venant du large et n'étant repoussée par aucun obstacle, les ferait chasser sur les ancrs et s'entrechoquer, ou les jetterait à la côte.

Chaque année, au commencement de l'hivernage, c'est-à-dire de la saison d'été, pendant laquelle les ouragans sont fréquents, un arrêté du capitaine de port fixe aux navires le lieu du mouillage. Dès qu'un ouragan se prépare, un pavillon est frappé au sommet du mât du Barachois,

et le canon fait entendre sa voix solennelle. Si quelque navire alors s'obstine à demeurer en rade, il en est chassé à coups de canon.

Tous les dictionnaires nous apprennent que l'île Bourbon est située dans la mer des Indes, sous le 21° degré de latitude sud et le 53° degré de longitude est; qu'elle est à trente-cinq lieues marines de l'île Maurice, à 140 de Madagascar, à 300 de la côte orientale d'Afrique, à 680 du cap Comorin, à 1,120 du cap Cuvier en Australie, à 3,205 de Brest.

La traversée, par la voie du Cap, est de trois mois à trois mois et demi; par Suez, on l'effectue en trente jours.

L'île Bourbon est de forme elliptique; elle s'exhausse autour de deux montagnes, nommées le Piton-des-Neiges et le Piton-de-Fournaise, dont la première est à 3,069 mètres au-dessus du niveau de la mer, et l'autre à 2,625 mètres. Sept autres montagnes dominant Bourbon. Ce sont, par ordre d'élévation : le Grand-Bénard, le Morne-de-l'An-



LESTRE

Saint-Denis et le cap Bernard.



gevin, le Pic-de-Cimandef, le Piton-Bleu, les Pitons de la Grande-Montée, de Villers, d'Aurère et de Patates-à-Durand.

Dans la partie orientale de l'île, entre la plaine des Osmonnes et la plaine des Remparts, s'élève le Piton-de-Fournaise. Ce volcan se divise en deux cimes, creusées chacune par un cratère dont un seul brûle encore. Les coulées de laves, circonscrites entre deux ravins, se dirigent vers la mer. Cette partie de l'île se nomme le *Grand-Brûlé*. Des éruptions considérables ont eu lieu en 1775 et en 1800.

L'aspect du pays brûlé est des plus tristes. Une immense nappe de lave s'étend sur le sol, morne, terne et grise. Des brins d'herbes montrent çà et là quelques plaques d'un vert noirâtre.

De la pointe d'Ango à la pointe des Galets, Bourbon a 70 kilomètres de longueur ; dans sa plus grande largeur elle en a 50.

Le sol est divisé en trois zones. La région élevée ne produit que des mousses, puis viennent les

fougères, les palmistes. La région du centre est couverte de forêts que l'on a eu le tort de déboiser. Les noirs marrons et les petits créoles qui se réfugient dans l'intérieur des terres ont une manière de défricher qui peut sembler très pittoresque, mais qui n'est guère conçue selon les lois de l'économie politique. Ils mettent purement et simplement le feu aux arbres, et n'arrêtent l'incendie que lorsqu'ils ont obtenu un terrain d'une étendue suffisante. Ce terrain une fois épuisé, ils recommencent sur un autre point. Or, dans le centre, les éléments substantiels du sol se réduisent à une couche d'humus sans consistance, qui glisse facilement sur le sous-sol et dépouille promptement le terrain de sa partie cultivable, car ce terrain ne tarde pas à se dessécher, et devient une poussière que les vents portent au loin. Les pentes du Cimandef, les plaines des Sables, des Merles, des Fougères, les vallons des Salazes, une partie des réserves domaniales de Saint-Philippe, et nombre d'au-

tres points, sont devenus la proie des dévasteurs.

L'île Bourbon a de nombreux cours d'eau, parmi lesquels méritent d'être mentionnées les rivières de Saint-Denis, des Pluies, de Sainte-Suzanne, du Mât, des Roches, des Marsouins, de l'Est, des Galets, de Saint-Etienne et du Rempart. Trois ou quatre ponts, souvent emportés, souvent reconstruits, en permettent le passage. Généralement, on les passe à gué. La rivière Sainte-Suzanne est navigable en bateau sur un petit parcours ; une chute d'eau de cinquante mètres de hauteur lui a fait une petite réputation.

Presque toutes ces rivières n'ont vraiment de l'eau que pendant la saison des pluies ; le reste du temps, on peut, sans trop les offenser, les nommer des ruisseaux.

Elles fournissent d'assez bons poissons, la *chitte* et le *poisson plat*, inconnus en Europe ; en outre, l'anguille et une infinité de petites bêtes du genre goujon.

L'étang de Saint-Paul reçoit les eaux du Bernica et communique avec la mer par un canal bordé d'une belle promenade plantée de rosiers. Les autres sont les étangs de Gol, de Saint-André, de l'Ilette à Patience et la mare à poules d'eau, à Salazie.

Salazie, vaste cirque entouré de montagnes, est renommée, ainsi que Mafatte et Cilaos, pour ses eaux thermales.

Le climat de Bourbon est beaucoup plus doux que ne pourrait le faire supposer sa situation sous la zone torride. La moyenne de la chaleur est de 24 degrés. Les nuits sont fraîches. La brise de mer qui souffle pendant la journée diminue sensiblement cette chaleur. Les maisons sont bâties de façon à rendre supportables les heures brûlantes du milieu de la journée.

L'hiver et l'automne sont inconnus à Bourbon. L'année est divisée en deux saisons : l'hiver, qui correspond assez bien pour la température à notre mois de juillet, commence en mai et finit en octo-

bre; l'hivernage, saison des pluies, de la chaleur et des ouragans, commence en octobre, finit en avril.

En juillet et en août, l'on récolte les pistaches, l'arrow-root, le gingembre, le safran, l'igname et les ambrevades. Le thé se récolte en novembre.

C'est pendant l'hivernage, c'est-à-dire l'été, qu'ont lieu, dans la région des tropiques, ces ouragans si souvent décrits que l'on appelle, à Bourbon, *coups de vent*, et dont le nom scientifique est cyclone; ce sont des tourbillons de plus ou moins grands diamètres, dans lesquels le vent augmente de tous les points de la circonférence jusqu'au centre, où règne un calme d'une étendue variable.

Lorsqu'un ouragan est près de se déclarer, la mer rugit sourdement, bouillonne et forme des ras de marée; le soleil, semblable à un bouclier de cuivre rouge, incendie le ciel de ses rayons. Un calme profond règne dans la nature; la chaleur diminue, les premières rafales s'abattent sur la

terre et se succèdent alors avec une rapidité sans égale. Arbres, maisonnettes, récoltes, moissons, le tourbillon emporte tout ; il soulève d'énormes toitures et les transporte au loin. Une pluie torrentielle fait déborder les rivières et inonde les terrains bas. La mer se rue avec violence contre les rochers, et lance ses vagues mugissantes à cinquante mètres au-dessus de son niveau habituel.

Un phénomène météorologique très curieux est celui qui se présenta dans la nuit du 13 au 14 novembre 1866.

Vers neuf heures, un globe de feu, laissant derrière lui une traînée lumineuse, parcourut le ciel de l'est à l'ouest et vint se déchirer au-dessus de la montagne en gerbes de fusées. Dès lors, une véritable pluie d'étoiles se déclara. « A trois heures du matin environ, dit un journal de l'époque, le phénomène atteignait son apogée. La voûte céleste était, dans toute son étendue, traversée par un merveilleux bouquet de fusées aux

vives couleurs; les astéroïdes roulaient comme des îlots d'étincelles de l'orient à l'occident; parfois des globes de feu dominaient le milieu de la *neige flamboyante*; on aurait dit les flammèches d'un incendie que le vent emportait en tourbillons. »



Le Barachois à Saint-Denis.



II

BOURBON : SES ANIMAUX — LA RÉCOLTE DU SUCRE — LE CAFÉ, LE
TABAC, LA VANILLE — POMOLOGIE — LE FILAOS — L'EUCALYPTUS
— LE BOIS PUANT

Quelques mots sur les races animales qu'on
rencontre à Bourbon.

De toute la race féline, le chat excepté, il n'existe dans cette île aucun spécimen.

Les éléphants, les rhinocéros, les hippopotames n'y foulent point aux pieds les arbres des forêts.

Aucun reptile ne se cache dans les fleurs de cactus ou de la jamrosa. Les serpents sont inconnus à cette colonie. L'on n'y rencontre ni le boa, ni le cobra, ni le serpent corail, ni le crotale, ni le bothrops; ni la vipère, ni même la couleuvre la plus inoffensive. Dans les bois apportés de l'Inde et dans les blés venant de Madagascar, il a dû s'en glisser plus d'un. Mais, paraît-il, ils mouraient en touchant le rivage, car jamais on n'a pu acclimater cette horrible engeance... Et personne ne s'en est plaint.

Mais les araignées y pullulent. Il y en a de toutes les formes, de toutes les grosseurs, des bleues, des vertes, des noires, des jaunes, des rouges et des blanches; des rondes, des oblongues, des plates, des velues et des glabres. Cependant,

l'araignée-crabe et l'araignée écarlate de Maurice manquent à la collection.

Les singes n'habitent pas Bourbon.

Hommes dégénérés ou embryons humains, ces quadrumanes se rencontraient seulement au Jardin du Roi, où l'on en possédait autrefois quelques douzaines.

Les tangues sont de petits hérissons qui vivent dans les bois. Les noirs sont très friands de leur chair musquée, et la chasse aux tangues est une des occupations favorites des noirs marrons.

A propos de marrons, tout est marron dans la colonie. Il y a les noirs marrons, les cabris marrons, les porcs marrons, les chiens marrons et les fruits marrons.

Ce vocable signifie sauvage, et on l'applique à tout ce qui vit en liberté, sans entraves; à tout ce qui mûrit sans fumier, sans serre-chaude, sans jardinier.

L'élève du bétail est à peu près nulle dans la colonie. Ses bœufs et ses vaches viennent de Mada-

gâscar; ses chevaux, de Batavia; ses porcs et ses ânes, de l'Inde. La raison est que l'île n'a pas de terrains consacrés aux pâturages. Aussi, le lait, le beurre, la viande de boucherie y sont-ils très chers.

Le poisson et le gibier sont abondants. Ce dernier est de petite espèce, d'un goût médiocre : il n'est pas à la mode. Le poisson est délicieux, surtout celui qu'on nomme le *gouramié*.

On estime la superficie des terres cultivées de l'île Bourbon à 400,000 hectares, dont un huitième — pour ne pas dire plus — est consacré à la culture de la canne à sucre. La colonie compte plus de cent sucreries, dont la plupart fonctionnent à la vapeur. Viennent ensuite, par ordre d'importance, les caféries, les girofleries et les guildiveries, ou fabriques de rhum.

La récolte de sucre a donné à une certaine époque près de 80 millions de kilogrammes de sucre en une seule année. Aujourd'hui, cette récolte est diminuée d'un tiers au moins. Comme les bénéfices

que donne la canne sont supérieurs à ceux qu'atteignent les autres produits, quantité de propriétaires ont détruit leurs plantations primitives pour se livrer exclusivement à la culture de la canne à sucre. Le terrain s'est promptement épuisé. Une maladie a frappé le roseau, un insecte, nommé *borer*, s'est glissé dans la canne qu'il dessèche, et depuis lors les sucreries de Bourbon sont en proie à une crise périlleuse.

Ce végétal est un roseau noueux, d'une couleur rougeâtre à l'extérieur, blanche à l'intérieur, et rempli d'une moelle spongieuse qui sert de réceptacle à un jus sirupeux nommé *vesou*, et qui, concentré et solidifié, forme le sucre.

Les restes de la canne, moelle, feuille et écorce, une fois séchés, se nomment *bagasse*.

On s'en sert pour entretenir le feu des sucreries. Si bien que ce faible roseau fournit en même temps un produit alimentaire de grande valeur et un combustible de bonne qualité et peu coûteux.

Il faut à la canne dix-huit mois pour mûrir.

La récolte se fait promptement, afin que le roseau n'ait pas le temps de sécher avant sa manipulation.

La canne à sucre fut introduite à Bourbon, il y a un demi-siècle, par le vénérable Charles Desbassayns, bienfaiteur de la colonie, chef d'une des familles les plus respectées, les plus aimées du pays.

Le café était autrefois le principal produit de Bourbon, où l'on comptait près de cinq cents caféries.

Vers 1710, on découvrit dans l'île des plants de café *marron*, et cinq ans plus tard le capitaine du Fougerais de Garnier, selon les uns, le capitaine de la Boissière, suivant les autres, y apporta des plants de café pris à Moka.

Cet arbuste aux feuilles luisantes croît à l'ombre des grands arbres; le soleil le tue. Il produit une fève séparée en deux lobes, qui est le café. A juste titre, le café de Bourbon passe pour être le premier après celui de l'Arabie, et, dans la colo-



Au bord de la mer.

nie, celui de Saint-Leu est cité comme préférable à tout autre.

Le tabac se cultive à Bourbon sur une assez petite échelle. Il y réussit admirablement, car, six mois après avoir semé les graines, sa récolte est faisable. L'on n'y prépare que le tabac en carotte, cultivé et apprêté par les affranchis ; les Indiens en vendent au prix de 30 et 40 centimes le kilo.

Le tabac doit être cueilli lorsqu'il est arrivé à sa complète maturité. La feuille est alors marbrée de jaune, cassante, veloutée et boursouflée. Après avoir fait sécher les feuilles, en ayant soin que la dessiccation ne s'opère pas trop vite, un mois ou six semaines au plus, on les réunit en tas, on les bat, et enfin on les trie. L'on procède ensuite à l'opération du *manocage*, ce qui consiste à former des paquets appelés *manoques*. Chaque tas est ensuite comprimé, et l'on observe bien que la chaleur des masses de feuilles ne dépasse pas trente degrés. Le produit est alors mis en vente.

Avant la découverte de *Lea-Islande*, le coton de

Bourbon passait pour le plus beau du monde, et, au commencement de ce siècle, on en exportait 50,000 kilogrammes. Aujourd'hui cette culture est à peu près abandonnée.

Le riz et le blé sont aussi fort négligés. Jadis Bourbon en approvisionnait Maurice; aujourd'hui l'Inde et Madagascar lui fournissent son approvisionnement. Saïgon, Arakan, Calcutta, Coringhy, Pondichéry et Karikal sont les principaux entrepôts du riz indien. Le blé vient surtout de Madagascar, il en arrive aussi d'Australie.

Parmi les denrées coloniales, le giroflier et le vanillier sont, de préférence, cultivés par les habitants dans les parcs et les jardins. Les vanilleries donnent des bénéfices considérables. Il faut des soins exorbitants pour préparer une récolte passable, et le moindre coup de vent peut anéantir en quelques minutes les espérances les plus chères du planteur.

La vanille est une plante grimpante, une liane ronde à feuilles oblongues, arrondies à l'extrémité,

épaisses et très charnues ; tige et feuilles sont d'un vert pâle. Les fleurs sont blanches, épaisses et ressemblent un peu à la fleur de l'oranger, quoique leurs pétales soient plus allongés. La fécondation de la fleur s'opère artificiellement, et c'est à un créole, le jardinier Edmond, que l'on doit la découverte de ce fait curieux.

Le giroflier est un arbre de la famille du myrte.

Le cacao, le gingembre, le poivre, ont été souvent décrits.

Le thé est encore peu florissant dans la colonie. Les premiers essais de sa culture ont été faits par le marquis de Châteaueux, à Saint-Leu.

Les fruits d'Europe viennent assez bien à Bourbon. Pêches, fraises et framboises sont citées avec orgueil par les créoles qui les prétendent meilleures là-bas que chez nous. La vérité est que les pêches sont petites, âcres et vertes ; les fraises n'ont aucun goût, et les framboises en ont un qui n'est pas celui de la framboise. Le raisin est

délicieux. On en fait deux récoltes par an, mais il est rarissime ; on le réserve pour la table.

Les fruits tropicaux existent à Bourbon avec une telle variété qu'il serait impossible de les nommer tous. Le plus connu est l'ananas, le roi des fruits, dont le goût rappelle à la fois la fraise, la pêche, la poire.

Après l'ananas, vient la banane, que l'on appelle figue à Bourbon. C'est un fruit blanc à l'intérieur, onctueux, se digérant facilement. Il y en a une infinité d'espèces : la plus grosse est seule appelée par les créoles *banane* ; la plus petite, un peu moins volumineuse qu'une datte, jaune comme l'or, se nomme *figue mignonne* : elle est d'un goût très fin. Le bananier croît dans toute espèce de terrain. Son tronc est formé de feuilles concentriques enroulées et fortement serrées, desquelles s'épanouit une touffe de feuilles longues et larges, satinées, d'un beau vert pré. Les régimes de bananes pendent entre ces deux rubans.

Le fruit que les créoles préfèrent à tout autre est la mangue, appelée par les Anglais *mango*. Il y en a autant de variétés que les poires chez nous. La meilleure est la mangue auguste. C'est un fruit d'une forme semblable à celle de la prune, d'un vert désagréable à l'œil à l'extérieur, et d'une belle couleur orangée à l'intérieur ; sa pulpe est très juteuse. Il a un goût prononcé d'essence de térébenthine auquel on s'accoutume facilement.

Le mangoustan, qui vient de la Chine, est très délicat. J'en dirai autant de son compatriote, le letchi. Confucius et la belle Pan-Hoeï-Pan ont dû, plus d'une fois ; puiser leurs inspirations religieuses ou poétiques dans la dégustation de cette pulpe laiteuse, dont le goût est celui du raisin muscat.

La goyave, gros fruit rempli de pepins, est d'un parfum très violent et n'est bonne qu'à faire des confitures.

La bibasse et la nèfle du Japon sont sœurs.

L'avocat, que les Mexicains nomment *ahuaca*,

et les Espagnols *ouacate*, est une sorte de crème blanche, onctueuse, que l'on assaisonne pour la manger avec du jus d'orange, du rhum, ou du vin de Madère. Son nom bizarre le fait remarquer, mais il n'a pas grande saveur.

Le papaye — encore un fruit à confitures — est une espèce de melon, qui sort du tronc d'un arbre nommé papayer. On mange ce fruit à la cuiller. Les Anglais l'assaisonnent avec ses propres graines qui sont aussi fortes que le poivre.

Le cœur-de-bœuf, le jaque, le mambolo, la lime et la prune de Madagascar, sont, comme le papaye, assez peu estimés. Ils sont loin de valoir nos fruits d'Europe.

Le coing de Chine, la datte, le fruit à pain, le melon et la pastèque, méritent une semblable réprobation, quoique leur saveur soit cependant plus agréable.

A Bourbon, la famille des orangers a produit une immense variété de fruits : citrons, cédrats, ponias, mandarines, vancessayes et pamplemousses.

Les légumes de France réussissent très bien à Bourbon. On y cultive des choux-fleurs, des betteraves, des carottes, des oignons, des concombres, des artichauts, des raves, inférieurs aux nôtres, néanmoins, commè saveur.

Ainsi la pomme de terre est fort petite, d'un goût sur; la cambare ou igname, sorte de pomme de terre hindoue, atteint, au contraire, d'énormes proportions. La patate, de la même famille, est oblongue, d'un gris cendre violacé, et a un goût sucré, un peu fade.

Le *manioc*, dont l'énorme racine pèse quelquefois cinq ou six livres, est un aliment abandonné aux noirs. Il apparaît quelquefois sur les tables créoles, mais si bien déguisé qu'il est méconnaisable.

Les *brèdes* sont des légumes herbacés qui se divisent en brède-martin, brède-morelle, brède-malabare, brède-d'angode, brède-lastron.

Les jardins renferment encore le piment, les marganzes, les pipangayes, les pafolles, les talos,

les chouchoutes et les calebasses, de la famille des cucurbitacées; les voêmes et les ambrevades, ou cytise des Indes.

De tous les arbres de Bourbon, celui dont le souvenir restera le plus longtemps dans ma mémoire, c'est le *filaos*.

Une tige droite et polie, élevée comme celle d'un peuplier d'Italie, d'où s'échappent mille branches minces ornées de filaments ténus, d'un vert sombre : tel est le *filaos*.

Le vent soufflant à travers les branches les agite et les remue comme les plumes flottant à la brise du soir; il en tire un son harmonieux semblable à celui des harpes éoliennes tendues au temps jadis sur la çime des tours féodales.

Autrefois, pendant que la Révolution secouait, comme une fièvre épouvantable secoue un corps humain, la vieille Europe qui tremblait d'effroi, les colonies françaises se bornaient à imaginer de ravissantes plaisanteries et d'innocentes mystifications.

Ainsi, pour devenir citoyen actif, il fallait posséder, outre un cochon et une poule; deux arbres de *bois noir*. C'était un symbole mystérieux : on le comprendra lorsque j'aurai dit ce qu'il produit et ce qu'il détruit.

Le *bois noir*, *diospyros melanida*, est ce que nous appelons ébène. On en fait de grandes charpentes. Le charbon qu'il donne est très recherché. Il couvre de son ombre les plants de café; ses feuilles sont d'un engrais excellent. Mais, s'il vivifie, il tue aussi. Lorsqu'il sèche, il faut le couper et faire disparaître les moindres débris de ses racines, car elles seraient fatales aux caféiers qui croissent sous son ombre.

On a récemment naturalisé à Bourbon l'*eucalyptus* de la Nouvelle-Hollande, végétal singulier. Les feuilles de ses rameaux les plus rapprochés de la terre sont d'un vert blanchâtre, tandis que celles de la cime prennent une couleur bleue très foncée. Elles ont une odeur qui se rapproche de celle de la bruyère. L'*eucalyptus* n'est employé

que comme ornement, car il n'atteint pas, à Bourbon, des proportions considérables.

Dans certaines régions de l'Australie, inoccupées jusqu'ici, on a trouvé des troncs d'eucalyptus (*amygdalina*) mesurant 420 à 480 pieds. A Dandenong, on a vu un eucalyptus dont la première branche était à 300 pieds du sol. Dans les montagnes de Berwick, on a découvert un de ces arbres ayant 80 pieds de circonférence et 500 de hauteur. Cet arbre pourrait donc couvrir de son ombre la flèche de Strasbourg et même la grande pyramide de Chéops.

Parmi les bois de construction que possède Bourbon, on compte les bois de fer, le benjoin, le bois puant, le grand et le petit natte, ainsi que le goyavier « marron ». Le bancoulier, les deux tacamaaka, le rougla et le tom rouge sont moins souvent employés. Le bois de fer est d'une extrême dureté; il est incorruptible dans l'eau, à ce qu'on affirme. Le benjoin diminue de plus en plus; il n'est guère employé qu'au char-

ronnage : on en construisait autrefois des pirogues.

Le teck de l'Inde, que les créoles nomment bois puant, et que les botanistes appellent *fœtida mauritiana*, est compact, incorruptible et fort lourd, puisque le mètre cube pèse 1,250 kil. Il en perd 92 en séchant. La sève de ce végétal corrode le fer.

Le natte est un très beau bois, dur, à grain serré, d'un rouge brun veiné de rouge clair; on en construit la plupart des maisons, et les bardeaux qu'on en tire font office de tuiles. Il sert aussi à confectionner des meubles, qui sont fort beaux lorsque le natte est bien poli et verni. Teint en noir, il imite l'ébène. C'est, avec le teck, le seul bois que les cancrelas ne peuvent attaquer.

Avec le jacquier, bois veiné d'un jaune d'or, les créoles font de charmants petits meubles qu'ils ornent de marqueterie, des guéridons, des tabourets, des étagères. Il donne un fruit monstrueux, à la peau rugueuse et d'une odeur fétide, dont les noirs sont très friands.

A cette longue nomenclature, j'ajouterai le cinchona, que les missionnaires du Saint-Esprit avaient naturalisé dans les plantations de leur pénitencier de l'Ilette-à-Guillaume. Cette source de richesses pour la colonie sera encore augmentée, puisque l'on est parvenu à conserver l'arbre qui donne le quinquina, après l'avoir dépouillé de son écorce. L'écorce qui repousse est, dit-on, plus riche en quinine que la première.



Un barbier à Bourbon.



Dans les bambous!

III

L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE A BOURBON — LES ENGAGÉS : MALABARS, CHINOIS, ANNAMITES, CAFRES — LES MULATRES, LES CRÉOLES — SAINT-DENIS ET SES ENVIRONS

En 1848, l'esclavage fut déclaré aboli à Bourbon, au nom de la France, par M. Sarda-Garriga, commissaire général de la République.

Les esclaves accueillirent avec joie, mais avec calme, l'annonce de leur libération. Ils s'engagèrent à servir comme *engagés* les propriétaires de la colonie, mais tous ceux qui purent justifier de moyens d'existence en furent dispensés. Chaque propriétaire reçut une indemnité de 733 francs par tête d'esclave, et ceux-ci étaient au nombre de *soixante mille cent soixante et un*. La population était alors d'un quart moins élevée qu'aujourd'hui. Pour contenter tout le monde, une jolie pension fut votée à M. Sarda-Garriga.

Pour tout dire, l'abolition de l'esclavage ne produisit pas des résultats brillants ; entre les mains des noirs, la liberté était comme un fusil entre les mains d'un nourrisson : ils n'en savaient que faire.

Ce fut l'origine du paupérisme dans nos colonies, car le noir, paresseux comme il est, préfère la misère au travail. Fier de son nouveau titre de citoyen, titre qu'il consacre en se chaussant, tandis que les engagés vont pieds nus, l'affranchi refusa



Une réception officielle.

de travailler, considérant le travail comme un outrage à sa dignité.

Il faudrait bien se garder de prononcer le mot *nègre*. Nègre est synonyme d'esclave. C'est la plus terrible injure que l'on puisse adresser à un homme, fût-il plus noir que le charbon.

Entre parenthèse, il n'y a rien de si faux que le proverbe : *Travailler comme un nègre*. Vingt nègres ne font pas le travail d'un bon ouvrier parisien.

L'engagement est un esclavage à temps.

Le maître, autrefois, considérait l'esclave comme une propriété ayant une valeur vénale, et le traitait en conséquence : mille francs ! S'il mourait, c'était une perte sèche. Le maître devait, en outre, nourrir les enfants de son esclave, qui lui appartenaient. Aujourd'hui, que l'engagé meure, c'est une perte minime. Peu importe qu'il soit marié, père de famille : les enfants sont à lui et ne sont plus au maître. Ils meurent de misère, peu lui importe.

Les côtes de l'Afrique et de l'Inde sont les prin-

cipaux centres du trafic de la chair humaine. Les immigrants ou *coolies* sont horriblement malheureux dans leur pays. Dans l'Inde, ils sont pauvres, sujets à des maladies terribles; en Afrique, les différentes peuplades sont continuellement en guerre, et les prisonniers de guerre sont mangés. On comprend donc qu'ils n'aient pas un très vif amour de la patrie, et qu'ils soient heureux d'abandonner leurs pénates. Cependant, les Indiens ne quittent jamais l'Inde sans espoir de retour.

Beaucoup d'entre eux vont se réfugier dans nos colonies françaises : là, moyennant une prime, l'Indien vend sa liberté pour quelques années. De cette prime dérisoire il ne touche qu'une faible partie; on lui vend à un prix exorbitant la culotte et le gilet qu'il est obligé d'endosser. Avant qu'il s'habille on le visite minutieusement : il ne faut pas qu'il y ait, dans cette marchandise, des non-valeurs. S'il n'est pas robuste, fort, bien fort, bien portant, on n'en veut à aucun prix. Une fois engagé, il devient un *colis*, et on l'embarque. Est-il

marié, a-t-il des enfants, il ne peut les emmener avec lui.

Il est une seconde manière de procéder. Les Annamites faits prisonniers dans la guerre de conquête que la France a entreprise en Cochinchine, sont envoyés à Bourbon. Il n'est pas rare de voir, dans les journaux de Saint-Denis, des annonces ainsi conçues :

« Le convoi d'Annamites arrivé par le navire... sera distribué aux personnes qui se feront inscrire à la Direction de l'Intérieur. Le prix de la cession est fixé à 100 francs. »

Il en arrive, comme cela, cent ou cent cinquante, sept ou huit fois par an. Que d'encre on a dépensée pour anathématiser les Africains d'Algérie, de Tunis et de Tripoli, qui enlevaient des chrétiens et les vendaient comme esclaves ! Et si les Annamites faisaient des prisonniers de guerre pour les détenir comme engagés plus ou moins « volontaires, » que de poudre on dépenserait pour leur prouver qu'ils ne sont que des barbares !

Lorsque « les travailleurs libres » sont libérés de leur engagement et qu'ils demandent à résider temporairement dans la colonie, ils doivent payer une taxe annuelle imposée sur leur permis de séjour.

Les engagés déserteurs appartenant aux particuliers sont, lorsqu'on les rattrape, soumis à une taxe de 2 fr. 50 cent. Cette somme doit être remboursée à la commune qui en fait l'avance, par dix journées de travail, et payée aux communes par le propriétaire, pour les déserteurs récidivistes.

Douze heures de travail par jour, à 25 centimes, ce n'est pas cher!

Il n'y a cependant que des éloges à donner aux créoles de Bourbon pour la façon pleine d'humanité dont ils en usent avec leurs engagés. Ces prolétaires sont, en effet, bien traités, lorsqu'ils travaillent consciencieusement. On leur donne des gages; ils reçoivent, en outre, assez de riz pour se nourrir. Ils ne sont point battus *officiellement*.

Une taloche par-ci par-là est quelquefois nécessaire, avec les Malabars surtout. Ils ne s'en formalisent guère, et, pourvu que le maître paie, ils sont contents.

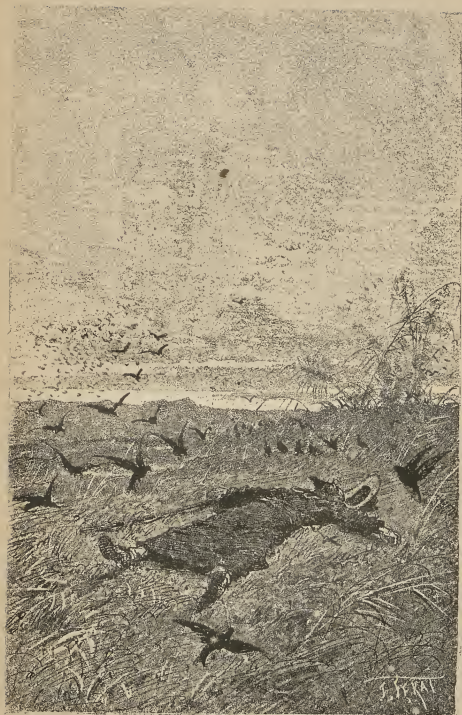
Les Indiens qui font partie de la population de Bourbon appartiennent à différentes races de l'Inde. Le plus grand nombre vient de la côte de Malabar. Ils conservent scrupuleusement à Bourbon leurs différences de castes et leurs religions.

Le Malabar est obséquieux, servile et... voleur. Il permet à son maître de le traiter comme bon lui semble, rampe et tremble devant lui. En revanche, il ne perd aucune occasion de s'enrichir à ses dépens. Lorsqu'il est libéré de son engagement, il emploie les économies provenant de ses gages et de ses rapines à monter un petit commerce d'épiceries ou de liqueurs. Quelques-uns sont devenus très riches à ce métier-là. Très industriels, ils se font un point d'honneur de duper leurs clients. Leur effronterie n'a d'égale que leur soif de lucre.

Un certain nombre se convertissent au christianisme. Quelques-uns restent fidèles; beaucoup de ceux qui rentrent dans leur patrie apostasient. C'est pourquoi les missionnaires sont obligés d'agir avec prudence vis-à-vis de ces pauvres gens. Ils ont, à Saint-Denis, une église particulière, Saint-Thomas, où on leur fait des instructions en langue tamul, en malabar et en telinga. La plupart d'entre eux sont peu instruits.

Les noms des Malabars sont assez singuliers. En voici quelques-uns; les orientalistes y découvriront le rang et la caste de ceux à qui ils appartiennent : Picché-Nagou-Vaïtiligom, Periacouty, Diahinave-Gouljaria-Mangor, Soupramaniam-Ongani, Ramsamy-Angassamy, Moutousamy Caroupin, Naraganassamy Poïnama. Lorsqu'on interpelle un Indien, il est de règle de lui donner le titre d'*Ayah*, qui signifie seigneur.

Les Malabars sont généralement de petite taille; ils sont lestes, agiles, bien membrés; leurs traits sont accentués; leurs cheveux et leur barbe, noirs,



La mort du missionnaire.



soyeux et luisants, frisent naturellement ; leur peau est plutôt bronzée qu'entièrement noire. Ils aiment les bijoux, et portent presque tous des chaînes, des bagues et des anneaux d'argent. Leurs femmes préfèrent l'or, mais elles porteraient du fer, plutôt que d'étaler du cuivre doré.

Ceux des Indiens qui ont adopté le pantalon et la veste de toile bleue des créoles, ont conservé le béret carré distinctif de leur race ; les uns l'ont en velours ou en satin, les plus pauvres en drap.

Les femmes se drapent dans une pièce d'étoffe aux vives couleurs ; elles portent au nez un joyau d'or. Les lobes de leurs oreilles, distendus par le poids énorme des quantités de boucles qu'elles y suspendent, viennent caresser leurs épaules nues. Elles font de leurs cheveux un gros chignon qu'elles portent sur le côté droit de la tête. Leurs doigts sont chargés de bagues au chaton énorme, gravé ou ciselé.

Les Chinois, à Bourbon, se font domestiques ou marchands. Ils ont apporté là leur avarice

proverbiale et leur habileté bien connue. Un Malabar est voleur comme dix Cafres; un Annamite, comme dix Malabars; un Chinois, comme dix Annamites.

Les Chinois sont très industriels, sobres, patients, économes et travailleurs. Sous ce rapport, ils sont les Ecossais de l'Asie. Presque tous ont conservé leur grande queue tressée qu'ils enroulent autour de la tête lorsqu'ils se déguisent en Européens.

Leurs boutiques sont encombrées d'imitations et de contrefaçons des objets d'art fabriqués en Chine. Ils savent vendre très cher, et réalisent, à petit bruit, des bénéfices assez ronds. Généralement ils sont méprisés.

Les Annamites sont des Chinois, moins la bassesse, plus la férocité. Ils sont mauvais compagnons, querelleurs, vindicatifs, peu sociables. Ils parlent les langues tonquine et cochinchinoise, et suivent la religion de Bouddha.

Il n'y a plus, à Bourbon, que très peu de Ma-

lais. Ce sont, en général, d'anciens esclaves que les négriers étaient allés arracher à leur pays et à leurs familles. Ils se sont implantés dans l'île, et y ont fait souche. Les îles de la Sonde, les Philippines et les Moluques fournissaient aussi quelques esclaves; mais depuis bien longtemps on a cessé le commerce de la chair noire, et les habitants de ces îles préfèrent demeurer tranquillement chez eux.

Sous le nom de Cafres, on désigne les nègres appartenant aux différentes races africaines. Ils ont les cheveux crépus, la peau d'un noir sale, la bouche grande, les dents blanches, le nez épaté. Le nom *cafre* signifie infidèle; il a été donné par les Arabes mahométans aux habitants de la côte d'Afrique située entre le Congo et les possessions portugaises de Mozambique.

La Cafrerie proprement dite, découverte par Vasco de Gamà en 1498, est habitée par une infinité de peuplades : les Koussas, les Tamboukis, les Monboukis, les Yombouzes, les Botougas, les

Maguinis, qui occupent l'immense territoire, d'au moins 400 lieues carrées, situé entre la Hottentotie, la côte de Mozambique, le Congo et la Cimbébasie.

Les Cafres sont, en général, moins intelligents que les Asiatiques. En revanche, ils sont d'une force herculéenne. La civilisation adoucit leur caractère, mais elle ne peut leur faire perdre leur naïveté.

Le Cafre est aussi voleur, mais il déguise ce vice et se contente, au lieu de prendre purement et simplement l'argent dans votre poche, de bénéficier sur les achats que son maître lui fait faire. Il pratique *l'anse du panier*. Il s'attache facilement, il est fidèle, reconnaissant, affectueux. Le Cafre a plus de rudesse, plus de rusticité apparente que le Malabar; il s'exprime en moins bons termes, il est moins respectueux; mais il a bon cœur, s'attendrit facilement. Il connaît ce mal terrible, la nostalgie. J'ai connu un vieux Cafre affranchi qui, depuis trente ans au moins, avait quitté son

pays, chantait encore, chaque matin, le chant de guerre de sa tribu. Beaucoup se tatouent le visage, en plissant leur peau sur leur nez et le front, ce qui forme des « grains de mahi. »

Les mulâtres, chacun le sait, naissent de l'union d'un blanc et d'une femme noire. Leurs traits sont un singulier mélange de deux types absolument dissemblables. Suivant leur degré, on les divisait jadis en mulâtres, métis, quarterons, griffes, etc. ; aujourd'hui on les appelle respectueusement « hommes libres de couleur. » Ils sont généralement beaux, intelligents, aptes au travail, mais leur orgueil, leur vanité, leur fierté n'ont pas de bornes. Leurs instincts naturels sont rarement bons. Ils prennent des deux races dont ils viennent les vices et les travers particuliers à chacune d'elles. Les mulâtres forment aux colonies une classe à part, que l'on tient à honneur de ne pas fréquenter. Certaines familles, dans lesquelles une alliance noire a eu lieu depuis cinq ou six générations déjà, sont considérées comme étant « de

couleur, » bien qu'aux yeux des étrangers les membres de ces familles ne diffèrent nullement des véritables blancs. Les mulâtres ont beau être riches, jouir de positions sociales élevées, on ne les voit pas, on les exclut sans pitié. Un blanc qui épouserait la fille d'un mulâtre, ce mulâtre fût-il magistrat, officier supérieur, fonctionnaire public, il serait frappé de la même réprobation.

Les premiers habitants de la colonie furent des colons de Madagascar, échappés au massacre de Fort-Dauphin. Les créoles sont d'une beauté de constitution qui tient à l'usage, encore en vigueur, de ne point gêner les mouvements de l'enfance. Dès qu'un nourrisson a la force de soutenir sa tête, ses bras, ses jambes, on le débarrasse de ses langes, et, vêtu d'une simple chemise, on le laisse s'ébattre à son aise sur le tapis de la varangue. Dans beaucoup de familles, les enfants restent nus pieds et nu-tête jusqu'à cinq ou six ans. Aussi, à Bourbon, voit-on peu de bossus, de boiteux, de rachitiques. Les dames créoles ont une réputation



Environs de Saint-Denis de Bourbon.

de beauté qui n'est pas usurpée : la beauté physique unie à la beauté morale est l'apanage du plus grand nombre.

Fiers, braves, francs, hospitaliers, les créoles ont aussi quelques travers. Ils n'aiment guère les Européens, quoique dévoués à la mère patrie. « Les Européens, disait l'un d'eux, viennent ici pour ravir nos femmes et nos piastres. » Les mariages entre créoles et Européens sont, en effet, très fréquents. Les habitants de Bourbon sont intelligents, spirituels, mais généralement peu instruits. Ils lisent peu et mal.

Ils parlent un français très pur. Leur prononciation n'est point zezayante comme celle des Antilles : elle est seulement un peu langoureuse ; on grasseye beaucoup, à tel point que les R disparaissent complètement, comme dans la prononciation flûtée, enfantine, usitée sous le Directoire. Dans l'intimité, on parle le créole : c'est un patois mêlé de français, d'expressions maritimes, de mots malabars, cafres et malgaches.

Voici quelques exemples : Prendre, arrêter, se dit *souquer* ; monter, verbe actif, se transforme en *hâler* ; voir, en *guetter* ; s'en aller, en *démarrer*. Beaucoup d'expressions ont un certain pittoresque ; ainsi l'on dit *quouque*, pour « ce que ; » à *c't'hère*, pour maintenant ; *espérer*, pour attendre ; *z'aut*, pour ils ; *salam*, pour bonjour. Cette langue emploie beaucoup de métaphores. Les verbes sont conjugués selon le bon plaisir de chacun. L'*u* se prononce toujours *i* ; le *ch*, le *c*, le *g*, se prononcent *z*. Certaines exclamations, telles que *heu ! heu ! en !* sont intraduisibles en français. Puis vient le *ça même*, vocable approbatif au suprême degré, et le *comme ça même*, qui répond à tout.

Les maisons créoles sont généralement construites en bois et couvertes en bardeaux ; on emploie dans leur construction de préférence le bois de natte à grandes feuilles. Elles s'élèvent au milieu de grands jardins ceints de murs, sous l'ombre de tamariniers au sombre feuillage, du flamboyant, qui se couvre en été d'une toison de

fleurs écarlates, du manguier et du cocotier, dont les colonnes polies lui font une avenue monumentale. Cuisine, communs, buanderie, dépendances de toutes sortes sont relégués au fond du jardin.

La pièce importante d'une maison, c'est la varangue, qui se nomme dans l'Inde verandah ; c'est une sorte de vestibule, un portique ouvert sur le jardin et soutenu, soit par des colonnes de pierre, soit par des poteaux sculptés. Les créoles passent leur vie dans la varangue. Les dames, vêtues d'une robe de toile taillée en forme de blouse, sont assises dans d'immenses fauteuils en rotin, qui viennent de l'Inde. C'est là que, le soir, on reçoit les intimes, les gens avec lesquels on ne se gêne pas.

Les créoles ont l'amour de la vie de famille. Bru, gendre, beaux-frères et belles-sœurs, père, mère, neveux et nièces, habitent souvent la même maison.

Aussi les domestiques sont-ils si nombreux que

leur nomenclature effraierait nos ménagères de France.

Pour tenir une maison sur un pied convenable, il faut : un cuisinier, un blanchisseur, un ou deux jardiniers, un valet de chambre pour chaque maître, une femme de chambre pour chaque dame, une bonne pour chaque enfant, un petit noir pour faire les courses, un cocher et quelques palefreniers, valets de pied, etc.

Tout ce qui n'a pas d'occupation déterminée est désigné sous le titre de péon.

Mais si on donne beaucoup aux apparences, la vie intime des créoles est fort sobre. Leur cuisine est peu compliquée.

Le mets favori est le fameux carry indien, sauce de haut goût dans laquelle entrent quarante-deux espèces d'aromates, où dominant le safran, le girofle et le piment. On fait du carry avec de la volaille, du poisson et des béchiques, poissons microscopiques à tête noire et d'une saveur médiocre.

Les rougayes, autres mets indiens, sont en très grande faveur.

On les fait avec des légumes, des fruits, du rai-fort, des tomates ou des mangues vertes; dans ce dernier cas, il prend le nom de zambal. Viennent ensuite les achars, qui sont des conserves, au vinaigre ou à l'huile, de toutes sortes de légumes indiens.

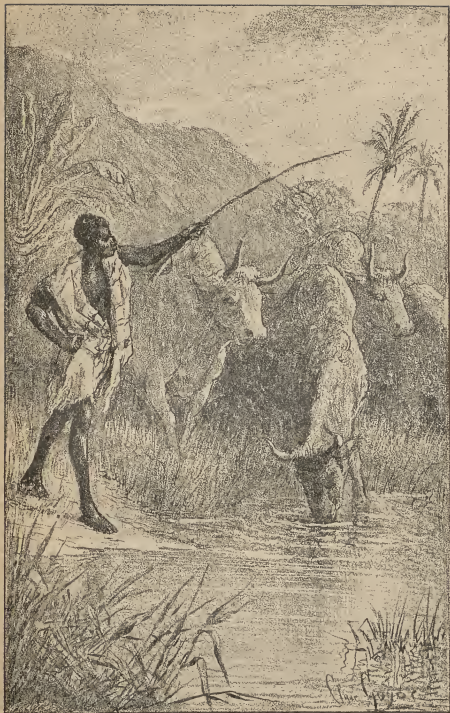
Le meilleur produit culinaire de la colonie est le chou-palmiste. Malheureusement, pour avoir ce chou, qui est le cœur, tendre et blanc, du feuillage du palmier, il faut abattre l'arbre. Il se mange en sauce, en salade, en friture, en purée, absolument comme notre pomme de terre. Son goût est extrêmement délicat.

Les cuisiniers malabars excellent dans la préparation des entremets sucrés : omelettes aux bananes, crèmes au tapioca, à l'arrow-root, au sagou, au cacao, à la vanille, au girofle; compotes de fruits, mousse indienne, sorte de gelée rose qu'ils parfument à outrance.

Saint-Denis ressemble à un vaste jardin, coupé par des allées bordées de murailles.

Les rues sont tirées au cordeau; comme la ville est bâtie sur une langue de terre formant presque île, elles aboutissent presque toutes à la mer. Les carrés formés par les rues sont subdivisés en lots de forme rectangulaire, plantés de fleurs et d'arbres magnifiques. La maison s'élève au milieu du jardin, et la varangue s'ouvre devant une grille qui donne sur la rue et qui se nomme barreau. Généralement, chaque maison est escortée d'un ou deux petits pavillons.

Devant le barreau on plante d'habitude deux arbres pour l'orner; ici, ce sont des flamboyants, arbres immenses dont le tronc se subdivise en une infinité de racines bizarrement contournées qui rampent à fleur de terre; là, des palmistes élèvent dans le ciel leur tronc svelte surmonté d'un bouquet de feuilles luisantes; plus loin l'arbre à pain secoue sur la terre ses larges feuilles semblables à celles du figuier.



Les troupeaux à l'aiguade.

Les murailles sont couronnées des tiges épineuses du cactus, dont les fleurs, admirables calices de rubis dans lesquels ruissellent des flots de fil d'argent, contrastent, par leur couleur de pourpre, avec le vert sombre de la plante. Les ombelles dentelées du latanier, les branches verdâtres de l'eucalyptus, les rosiers aux fleurs de toutes nuances, le vacoa au tronc informe, bossué, au feuillage pointu, se mêlent aux massifs de jamrosa, de lauriers-roses et d'orangers, dont les parfums imprègnent l'air d'un parfum en même temps âcre et suave.

Puis ce sont des avenues de filaos, des groupes de cocotiers, des bosquets de bois noir, des quinconces de mimosas et de tamariniers, des gerbes de bambous, qui varient, dans un harmonieux désordre, les teintes diverses de leur feuillage.

Des entrelacements de lianes grimpent autour de ces arbres et suspendent leurs tiges entortillées, chargées de fleurs bleues, roses, blanches, violettes, de feuilles tigrées de vert glauque sur un

fond noir. Ces guirlandes, tressées par la main du Créateur, serpentent sur les toits, ombragent les portails, s'unissent au marbre des colonnades et semblent comme un trait d'union entre l'œuvre de Dieu et celle des hommes.

Cette ville, ainsi transformée en jardin, offre à chaque heure du jour un aspect nouveau.

Le matin, les brumes légères de la nuit couvrent encore d'un voile diaphane cette végétation luxuriante.

A midi le soleil jette sur le paysage une lumière tellement intense qu'elle offense la vue.

C'est vers cinq heures du soir que le spectacle est le plus beau. Alors tout s'éveille dans la nature et sort de cette somnolence où l'avait plongée l'ardeur des rayons solaires. Le ciel est d'un bleu sombre que reflètent les vagues de la mer. Tous les détails du paysage apparaissent dans une limpide netteté; les hauts sommets des montagnes reçoivent encore un reflet de l'astre que l'on voit à l'horizon se plonger dans les flots, qui bouillon-

ment et s'irisent des mille nuances de l'arc-en-ciel.

Le palais du gouvernement, assez laid à l'extérieur, est une grande bâtisse que le moindre bourgeois se soucierait peu d'habiter.

La cathédrale, ornée d'un assez beau péristyle et fort bien décorée à l'intérieur, domine une place entourée d'une rangée de magnifiques palmiers.

Quatre autres églises desservent Saint-Denis : l'Assomption, Saint-Jacques le Majeur, Notre-Dame de la Délivrance et Saint-Thomas des Indiens.

Au sommet de la rue de Paris, qui, du Barchois au Jardin-du-Roi, traverse la ville dans toute sa longueur, une place circulaire, plantée de gros tamariniers, sert de vestibule au Jardin du Roi, qui termine la perspective et où donnent accès trois grilles peu monumentales.

Ce Jardin du Roi, que l'on appelle, depuis 1852, Jardin de l'Etat, se divise en deux parties. D'un côté, une triple allée de grands arbres, limitée par

une pépinière, conduit aux bâtiments du Muséum; de l'autre, c'est un parc dessiné à l'anglaise, qui tient à la fois du Jardin des Plantes et du Jardin d'acclimatation. Il faudrait un volume pour cataloguer toutes les richesses botaniques et zoologiques renfermées dans l'enceinte de ce jardin. Le Muséum contient de belles collections d'entomologie, de conchyliologie, de zoologie, d'ornithologie et d'ichtyologie. La faune et la flore des îles et des côtes de la mer des Indes ont été mises à contribution, et le Muséum de Saint-Denis peut rivaliser avec les plus riches cabinets européens d'histoire naturelle.

La rue Dauphine conduit en dix minutes à la Rivière des Noirs, que l'on traverse sur l'unique pont de pierre que possède la colonie. C'est à la Rivière des Noirs que les Malabars vont le matin puiser de l'eau pour toute la journée. Le pont franchi, on se trouve sur un petit chemin ombragé, qui mène directement à la Providence.

La Providence était une école professionnelle

dirigée, ainsi que le Pénitencier voisin et l'Hospice de la vieillesse, par les missionnaires du Saint-Esprit. Cet établissement a été supprimé.

Un grand et beau jardin s'étend devant les immenses bâtiments de l'école. Un second jardin en terrasse, auquel on monte par un perron de douze marches, le domine. Ce jardin-terrasse est entouré de bâtiments; au centre, une admirable statue de Marie Immaculée, taillée dans un bloc de marbre blanc par un jeune frère du Saint-Esprit, se dresse sur un piédestal de calcaire. A gauche, une église gothique, construite par les Pères. Au fond, se dresse l'immense bâtiment qui renfermait les dortoirs, les classes, les réfectoires, où deux cents créoles, orphelins ou pauvres, apprenaient à devenir bons ouvriers et bons chrétiens.

Partout la croix apparaissait comme un symbole de travail et de régénération.

Derrière le bâtiment principal se trouvaient les ateliers : fonderie, serrurerie, ateliers de mécanique, de menuiserie, d'ébénisterie, de cordon-

nerie, dirigés autrefois par d'habiles maîtres revêtus de l'humble livrée du missionnaire.

Les Bas-de-Saint-Denis sont encaissés entre deux hauteurs. A gauche, c'est la terrasse sur laquelle est bâtie la ville, terrasse très haute vers la rue de l'Arsenal et qui descend en pente rapide jusqu'à la mer. Les constructions de l'hôpital militaire surplombent le vide; la rue de la Bourdonnais se termine à l'escalier aux mille marches qui serpente sur le flanc de la hauteur, et à travers une échancrure pratiquée dans le feuillage, on aperçoit les dernières maisons de la rue de la Compagnie et le beffroi de l'hôtel de ville.

A droite, c'est la redoute, vaste Champ de Mars coupé dans le flanc de la montagne Saint-Bernard, au sommet de laquelle se dessinent sur le ciel bleu les mâts pavoisés de la Vigie.

On monte au sommet de la montagne Saint-Bernard par une rampe en lacets. Sur le versant opposé, lorsqu'on a cheminé pendant une heure, se présente au regard un site ravissant.



La Possession (Ile Bourbon).

Au bord du chemin, une belle église et son clocher; en contre-bas, une maisonnette en bois qui est le presbytère, puis au bas d'un ravin transformé en parc, d'immenses bâtisses, entourées de palissades. C'est l'asile des lépreux.

Lorsque la maladrerie fut construite, il fallut chercher des servantes pour panser les plaies infectes de ces malheureux. Il y avait bien une congrégation religieuse des Filles de Marie, fondée récemment par deux créoles; mais on n'osait point exposer ces saintes femmes à la contagion de cette horrible maladie qui chasse du sein de la société ceux qu'elle dévore. On hasarda timidement une demande. Il fallait sept infirmières; au bout d'un certain temps, elles devaient inévitablement succomber; le mal est incurable, il se communique facilement. Pour accepter une tâche aussi rebu- tante, il faut un dévouement surhumain. Je le répète, on fit un appel timide; on demanda sept martyres de bonne volonté : SOIXANTE religieuses se présentèrent.

Leur maison est située à quelque distance de la léproserie, au milieu d'une oasis de bambous et d'acacias.

Un demi-cercle de montagnes entoure la vallée de Saint-Paul et va aboutir à la pointe des Galets et au cap la Houssaye.

Saint-Paul fut la capitale de la colonie jusqu'en 1738. La ville est bâtie entre la mer et un grand étang très poissonneux, où l'on fait une grande pêche le jeudi saint.

Saint-Paul possède un joli bazar, une caserne, un hôpital, un collège et plusieurs écoles. La ville est dominée par les plateaux du Bernica.

Saint-Leu étale sur la plage, au pied d'un rocher abrupt, sa rue bordée de mimosas et sa jolie petite église.

Tout auprès de Saint-Leu, au-dessus d'une chapelle dédiée à Notre-Dame de la Salette, se trouve la pointe du Portail. A quelques mètres de là, un gouffre insondable lance à une hauteur prodigieuse un jet d'eau d'une force énorme.

Pendant les ras de marée surtout, ce phénomène est extraordinaire. On nomme ce gouffre le *Soufflet*.

Aux Colimaçons, on admire une fort belle église de style roman qu'un seul homme a construite en sept ans. Cet homme était un jeune engagé malgache, qui posa et tailla lui-même toutes les pierres dont est bâti l'édifice. Un parquet en mosaïque, des vitraux colorés donnés par la famille et les alliés du fondateur de l'église, achevèrent de faire de celle-ci le plus beau monument religieux que possède la colonie.

Cette église, bâtie aux frais de M. le marquis de Châteaueux et sur les plans de sa fille aînée, est consacrée au Sacré-Cœur.

Saint-Gilles est un charmant village assis au bord d'une rivière et caché sous l'ombre de gigantesques bambous. Ces maisons de bois, avec leurs toits rouges, leurs murs blanchis, leurs varangues chargées de lianes aux fleurs multicolores, sont mille fois plus coquettes que ces fameux chalets

suisses dont tout le monde parle et que personne n'a jamais vus.

Elles se mirent dans l'eau dormante, où se reflètent le vert d'émeraude des rizières et le sommet nuageux des montagnes. La petite rivière décrit dans la vallée des courbes qui tournent, reviennent, se tordent en méandres capricieux avant d'atteindre la mer.

Sur la plage, blanche nappe de sable que parsement d'innombrables coquillages, s'élèvent quelques masures.

Sur la chaussée au bord de la mer, une église, bien poétique dans sa pauvreté, a été dédiée à la Mère des marins, et porte, écrits à son fronton, ces deux mots que tous saluent : *Stella maris*.

A trois kilomètres de Saint-Denis se trouve la jolie petite église de Sainte-Clotilde, et tout auprès de là le débarcadère du Butor, que borde une magnifique promenade plantée de tamariniers, sous lesquels, le dimanche, viennent danser les Cafres.

Au delà de Sainte-Clotilde se trouve la Rivière-des-Pluies. C'est une villa entourée d'un parc d'où l'on domine un vaste territoire. On a de là un beau panorama : toute la côte, depuis Sainte-Suzanne jusqu'au cap Bernard.

Le *quartier* le plus voisin est Sainte-Marie, dont l'église remonte aux premiers temps de la colonisation. Le quartier, qui était habité dès 1671, s'étend de la Rivière-des-Pluies à la Ravine-des-Chèvres.

Près du pont Desbassayns, à la Rivière-des-Pluies, s'élève l'église Saint-François-Xavier, à l'ombre de laquelle reposent les restes mortels du *Père des Noirs*, Mgr Monnet.

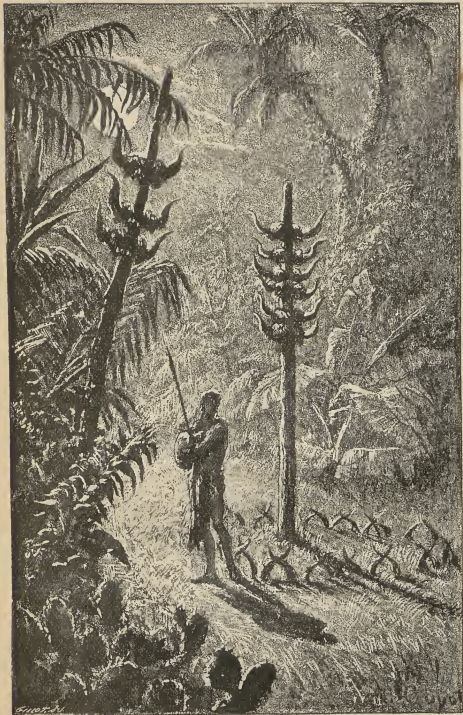
Sainte-Suzanne et le Quartier-Français sont les plus anciens de l'île. On dit que les champs de blé qu'on y voyait autrefois rappelaient aux colons la mère patrie.

Salazie doit son origine à la source thermale découverte au pied des Salazes, en 1815, par d'intrépides chasseurs de cabris *marrons*. Le vil-

lage est situé sur les bords de la Mare-à-Poules-d'Eau. L'agence de Salazie comprend le vaste cirque ou bassin de la rivière du Mât jusqu'au pont de l'Escalier, et forme trois paroisses : Notre-Dame de Salazie, Saint-Henri de Hell-Bourg et Saint-Martin. Le climat de Salazie est délicieux. L'air y est plus doux qu'à Toulon. Ses montagnes et ses vallées produisent des céréales, de bons légumes, d'excellentes racines, un peu de café, du tabac. Beaucoup de créoles y vont en villégiature.

Saint-Benoît est le pays natal de Joseph-Henri Hubert, qui planta et propagea le girofle à Bourbon. Il a pour principal monument la maison des Filles de Marie, dans une flette de la rivière des Marsouins. Dans les hauts se trouve l'immense plaine des Palmistes, où l'on a bâti une ferme modèle, près du hameau de Sainte-Agathe.

Dans la partie sous le vent, outre Saint-Paul et Saint-Leu, se trouvent Saint-Louis, Saint-Pierre, Saint-Joseph et Saint-Philippe.



Un lieu *fadi*, à Madagascar.



Saint-Louis était érigé en paroisse dès 1736. Le bourg, chef-lieu de la commune, s'est déplacé en se rapprochant de la rivière Saint-Étienne, car on voit dans les hauteurs de l'Étang-Salé les ruines de la première église qui y fut construite. La commune s'étend depuis la ravine des Avirons jusqu'à la rivière Saint-Étienne, et de la mer au Piton-des-Neiges. Sur les bords de son étang poissonneux, au milieu d'une plaine gagnée sur les marécages, se voit le château du Gol. L'une des belles églises de la commune est le pèlerinage de Notre-Dame-des-Neiges, dans le cirque de Cilaos, qui compte une nombreuse population, et où se trouve la plus belle source thermale de la colonie.

Saint-Pierre, longtemps connu sous le nom de quartier de *la Rivière-d'Abord*, est le rival de Saint-Denis. L'enceinte de la ville, tracée par le chevalier Banks, forme un vaste rectangle entre la rivière d'Abord et la rivière Blanche. La ville s'élève sur la pente de la montagne et descend par une pente rapide jusqu'au rivage.

C'est entre Saint-Philippe et Sainte-Rose, entre le rempart du Tremblet et le rempart du Bois-Blanc, que s'étend un espace d'environ neuf kilomètres de côtes, que l'on appelle le *Grand-Brûlé* ou Grand-Pays Brûlé. C'est le lit actuel du volcan de Bourbon. Là, sur plusieurs lieues d'étendue, sauf quelques rares oasis, la terre n'offre aucun signe de végétation. On n'y voit que des vestiges d'un immense incendie.

Telle est, en une rapide esquisse, tracée pour ainsi dire à vol d'oiseau, notre principale colonie dans la mer des Indes, une île charmante, ensoleillée, riche et belle, qu'il plaît à notre patriotisme d'appeler l'île Bourbon!

TABLE DES CHAPITRES

—

MADAGASCAR

- I. — Coup d'œil sur les colonies anglaises : Aden — Perim — Mozambique — Natal — le Cap — les Seychelles — l'Inde — Ceylan — Rangoon — Pulo-Pinang — Hong-Kong — l'Australie 1
- II. — Madagascar — Géographie de l'île — Tananarive — Le Palais d'argent — Ranavalô — Souanierane — La Roche Tarpéienne — Tamatave — Foulpointe — Sainte-Marie — Fort-Dauphin 35
- III. — Découverte de Madagascar — Premiers établissements français dans l'île — Le cardinal de Richelieu et la Société de l'Orient — Le comte Benyowski — Les Anglais à Madagascar — Le roi Radama I^{er} — La reine Ranavalô et son fils Rakoto — MM. Laborde et Lambert 65
- IV. — Rakoto ou Radama II et Ramboussalam — Les fêtes du couronnement — Rabodo — Meurtre de Radama — Avène-

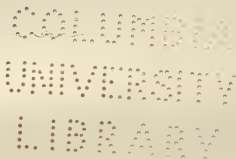
ment de Rasoherina — Ranavallo-Manjaka — Ruine de l'influence française	129
V. — Les races à Madagascar — Ethnographie — Mœurs et coutumes — Gouvernement — Organisation sociale et politique — Législation — Costumes — Religion — Littérature	173
VI. — Les richesses du sol de Madagascar — Sa flore — Sa faune — L'agriculture et les plantes industrielles — Température — Météorologie — Industrie — Commerce.	211
VII. — Le missionnaire à Tananarive — Une opération chirurgicale — Inauguration de la première église catholique — Lettres des R. P. contre les anglicans	237
VIII. — Le règne animal à Madagascar : le simépoune — Le balacoute — les reptiles — les oiseaux — la minéralogie — la flore — Coup d'œil d'ensemble	261

—

L'ILE BOURBON

I. — Arrivés à Saint-Denis — L'île Bourbon : sa situation géographique, son sol, ses cours d'eau, son climat — Météorologie	309
II. — Bourbon : ses animaux — La récolte du sucre — Le café,	

le tabac, la vanille — Pomologie — Le filaos — L'eucalyptus — Le bois puant.	323
III. — L'abolition de l'esclavage à Bourbon — Les engagés : Malabars, Chinois, Annamites, Cafres — Les mulâtres, les créoles — Saint-Denis et ses environs.	343



1. The first part of the document
 2. describes the general principles
 3. of the proposed system.
 4. It is intended to provide a
 5. clear and concise summary
 6. of the main objectives and
 7. the scope of the project.
 8. The second part of the document
 9. details the specific methods
 10. and procedures that will be
 11. used to achieve these objectives.
 12. This section includes a
 13. detailed description of the
 14. data collection process, the
 15. analysis techniques, and the
 16. reporting format.

969

Buet

B862

969

B862

